

Délibération portant  
sur la politique d'emplois 2021, les propositions de publication des emplois  
du 2<sup>nd</sup> degré et les ajustements 2020

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Politique d'emploi 2021, propositions de publication des emplois du 2<sup>nd</sup> degré, ajustements 2020.**

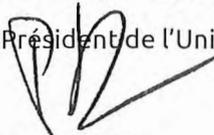
Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la politique d'emploi 2021, les propositions de publications de emplois du 2<sup>nd</sup> degré et les ajustements 2020 proposés.

Annexe : Politique d'emploi 2021, propositions de publications des emplois du 2<sup>nd</sup> degré, ajustements 2020.

Résultat du vote :      22 pour,  
                                      8 contre.

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur l'adaptation des conditions et modalités de mise en œuvre du  
télétravail à l'Université

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Adaptation des conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve l'adaptation des conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail à l'Université.

Annexe : Le télétravail à l'Université de Caen Normandie.

Résultat du vote :      26 pour,  
                                 4 abstentions.

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la convention relative à l'attribution d'aide et de mise à disposition de  
locaux au profit du centre de la petite enfance

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article 1 : Convention relative à l'attribution d'aide et de mise à disposition de locaux au profit du centre de la petite enfance.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la convention relative à l'attribution d'aide et de mise à disposition de locaux au profit du centre de la petite enfance.

**Article 2 : Objet.**

Au titre de sa politique d'action sociale, l'Université participe activement au bon fonctionnement du centre de la petite enfance (CPE), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Le CPE assure l'activité de crèche, notamment au bénéfice des enfants des personnels de l'Université et des enfants des étudiants inscrits à l'Université. L'activité du CPE se déroule sur 2 sites caennais de l'Université : le site du campus 1 dispose de 60 lits, le site du campus 2 dispose de 40 lits. La convention a pour objet de définir les conditions de la mise à disposition de locaux au profit du CPE pour y exercer son activité de crèche ainsi que les modalités de participation de l'Université à son fonctionnement

**Article 3 : Mise à disposition de locaux et participation au fonctionnement.**

En contrepartie des 50 lits mis à sa disposition, l'Université :

- prend à sa charge les dépenses relatives à la consommation de fluides, les contrats de maintenance et de vérifications réglementaires, les dépenses afférentes au système de surveillance ;
- met à disposition à titre gracieux l'accès au réseau informatique de l'Université pour le fonctionnement du logiciel PSU (prestation de service unique) ;
- met à disposition une infirmière à temps complet et un personnel ATRF BAP G chargé de l'entretien, à temps complet également ;
- accorde chaque année au profit du CPE une subvention dont le montant est voté annuellement par le conseil d'administration, sur proposition de son Président.

**Article 4 : Durée.**

La convention est applicable à compter de l'année universitaire 2019-2020 et est reconduite annuellement par tacite reconduction pour une période totale de 5 ans.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur l'autorisation de versement et les critères d'attributions de la prime  
exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence  
sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Autorisation de versement et critères d'attributions de la prime  
exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré  
pour faire face à l'épidémie de Covid-19.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les critères d'attributions et autorise le versement de la prime exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19 présentés.

Annexe : Prime exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Résultat du vote :      19 pour,  
                                 11 abstentions.

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la prorogation de l'ERC TOSSIBERG jusqu'au 31 décembre 2020.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

Vu la convention de subvention N°637027 TOSSIBERG passée entre l'agence exécutive du Conseil européen de la recherche et l'université de Caen Basse-Normandie ;

Vu la notification par le Conseil européen de la recherche de l'avenant de prolongation de l'ERC TOSSIBERG : amendement reference N° AMD-637027-3 Grant agreement number : 637027 – Theory of Stein spaces in Berkovich geometry (TOSSIBERG), dont l'effet est de reporter de 6 mois la date d'échéance de l'ERC TOSSIBERG ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 10 avril 2015 portant création d'une prime pour le portage d'un projet ERC (European Research Council) et de la décharge d'activité d'enseignement associée,

**Article unique : Prorogation de l'ERC TOSSIBERG jusqu'au 31 décembre 2020.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration autorise la prolongation de sa délibération du 10 avril 2015 susvisée pour une durée de 6 mois.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la convention de partenariat culturel entre l'Université de Caen  
Normandie et le Chœur et Orchestre Universitaire Régional de Caen  
Normandie.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article 1 : Convention de partenariat culturel entre l'Université de Caen Normandie et le Chœur et Orchestre Universitaire Régional de Caen Normandie.**

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration approuve la convention proposée.

**Article 2 : Objet de la convention.**

La convention définit les modalités du partenariat entre l'Université et le COUR ayant pour objectif la mise en place d'actions spécifiques, auprès des étudiants, développées selon deux axes : l'accueil et la formation musicale, le développement de lieux d'intégration sociale impliquant la communauté universitaire.

**Article 3 : Versement d'une subvention.**

La subvention versée par l'Université sera d'un montant de 50 000 € pour l'année Universitaire 2020-2021 et permettra de contribuer au fonctionnement et à l'encadrement du COUR dont le projet remplira les missions définies par la convention.

**Article 4 : Durée de la convention.**

La convention de partenariat est effective pour l'année universitaire 2020-2021 et pourra faire l'objet d'une reconduction expresse par voie d'avenant, qui pourra préciser les champs d'action prioritaires et les évolutions pour l'année à venir.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur les conventions de reversement d'une subvention dans le cadre d'un  
programme ERASMUS+.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article 1 : Conventions de reversement d'une subvention dans le cadre d'un programme ERASMUS+.**

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration approuve les 3 conventions proposées.

**Article 2 : Objet des conventions.**

Dans le cadre du développement d'un MOOC de sensibilisation à l'e-sport, l'Université de Caen Normandie reversera à l'Université de Murcia (Espagne), l'Université de Kajaani (Finlande) et à l'Université de Wrexham Glyndwr (Pays de Galles), partenaires dans ce projet, une partie des montants attribués par la convention de subvention n°2018-1-FR01-KA203-048203.

**Article 3 : Montant des reversements de subvention.**

L'Université de Caen Normandie reversera à l'Université de Kajaani (Finlande) un montant de 25 586,40€.

L'Université de Caen Normandie reversera à l'Université de Wrexham Glyndwr (Pays de Galles) un montant de 23 277,20 €.

L'Université de Caen Normandie reversera à l'Université de Murcia (Espagne) un montant de 17 460,40 €.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la désaffectation et le déclassement du domaine public de l'ensemble  
immobilier situé à Villers-Bocage.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.1311-1, L.2111-1, L.2211-1, L.2141-1 et L.3111-1 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie n°2019-031 en date du 10 avril 2019 portant sur le protocole d'accord avec l'Institut de l'Élevage relatif à la vente des biens immobiliers à VILLERS-BOCAGE ;

Vu le procès-verbal de constat de la désaffectation du parking de VILLERS-BOCAGE cadastré section AH numéro 15 établi par Maître Jean-Paul BEAUFILS, Huissier de justice à CAEN, en date du 29 juin 2020 ;

Vu le courrier de Monsieur le Directeur de l'ESIX Normandie, en date du 14 décembre 2012, relatif à la dénonciation de la convention ITEB UCBN du 1er octobre 1984 ;

Vu le plan cadastral sur lequel figure l'ensemble immobilier situé à VILLERS-BOCAGE ;

**Article 1 - Désaffectation de l'ensemble immobilier.**

Le conseil d'administration constate la désaffectation de l'ensemble immobilier situé à VILLERS-BOCAGE cadastré section AH numéros 14 et 15 en vertu du courrier de Monsieur le Directeur de l'ESIX Normandie, en date du 24 décembre 2012, ainsi que du procès-verbal de constat établi par Maître Jean-Paul BEAUFILS, Huissier de justice à CAEN, en date du 29 juin 2020.

**Article 2 - Déclassement de l'ensemble immobilier.**

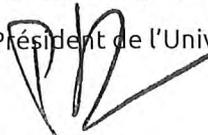
Le conseil d'administration prononce le déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier situé à VILLERS-BOCAGE cadastré section AH numéros 14 et 15 et son incorporation dans le domaine privé de l'Université de Caen Normandie dans le cadre de sa cession au profit de l'IDELE.

Annexe : Procès-verbal de constat de la désaffectation du parking de VILLERS-BOCAGE cadastré section AH numéro 15 établi par Maître Jean-Paul BEAUFILS, Huissier de justice à CAEN, en date du 29 juin 2020 ; Courrier de Monsieur le Directeur de l'ESIX Normandie, en date du 14 décembre 2012, relatif à la dénonciation de la convention ITEB UCBN du 1er octobre 1984 ; Plan cadastral sur lequel figure l'ensemble immobilier situé à VILLERS-BOCAGE

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur le calendrier universitaire 2020-2021.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Calendriers universitaires 2020 - 2021.**

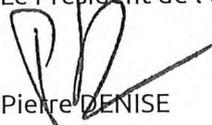
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les calendriers universitaires 2020-2021.

Annexe : Calendriers.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur l'acceptation de plans de financement

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Acceptation de plans de financement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les plans de financement pour la recherche proposés.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur le règlement pour l'accès aux études de santé

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Règlement pour l'accès aux études de santé.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le règlement pour l'accès aux études de santé.

Annexe : Règlement.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur l'introduction des mineures santé dans les maquettes des Licences avec  
option accès santé

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Introduction des mineures santé dans les maquettes des Licences avec option accès santé.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'introduction des mineures santé dans les maquettes des Licences avec option accès santé.

Annexe : Maquettes des Licences avec option santé.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la maquette du parcours XL Chem pour le Master de Chimie

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Maquette du parcours XL Chem pour le Master de Chimie.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la maquette du parcours XL Chem pour le master de chimie sous réserve que les enseignements de Management soient réalisés par les Universités Normandes

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur l'élargissement du dispositif de préprofessionnalisation aux Licences  
LLCER (Anglais, Allemand Espagnol), à la Licence MIASHS et à la Licence de  
Mathématiques

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

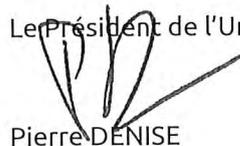
**Article unique : Elargissement du dispositif de préprofessionnalisation aux Licences LLCER (Anglais, Allemand Espagnol), à la Licence MIASHS et à la Licence de Mathématiques.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'élargissement de ce dispositif pour les Licences mentionnées.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la modification du calendrier universitaire 2019-2020

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article unique : Modification du calendrier universitaire 2019-2020.**

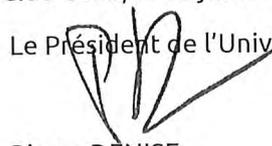
Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications du calendrier universitaire proposées.

Annexe : Calendriers universitaires

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la modification de l'organisation des enseignements

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

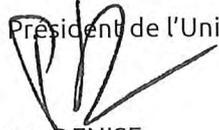
**Article unique : Modification de l'organisation des enseignements.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications de l'organisation des enseignements proposées.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la Convention d'application relative à l'inscription des élèves de CPGE  
de l'Académie de Caen à l'Université de Caen Normandie

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 10 juillet 2020**

**Article 1 : Convention d'application relative à l'inscription des élèves de CPGE de l'académie de Caen à l'Université de Caen Normandie.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve cette convention.

**Article 2 : Objet de la convention.**

La convention est passée en application de la convention-cadre de partenariat conclue entre le Recteur de la Région académique Normandie, Recteur de l'Académie de Caen, Chancelier des universités, l'Université de Caen Normandie, et les Lycées proposant une ou plusieurs CPGE.

La convention détermine les modalités pédagogiques, administratives et financières de l'inscription des élèves de CPGE de l'Académie de Caen à l'Université de Caen Normandie.

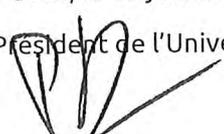
**Article 3 : Durée.**

La convention est conclue jusqu'à l'année universitaire 2021-2022 incluse correspondant à la période d'accréditation des formations de licences de l'université de Caen Normandie. Elle pourra être révisée dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté licence du 30 juillet 2018.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

## Délibération N°2020-063

## Motion relative à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Réunion du 10 juillet 2020**

Le Conseil adopte la motion suivante :

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie réuni le 10 juillet 2020, après avoir pris connaissance du contenu du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour les années 2021 à 2030 (« LPPR ») et à la lumière de la position du 12 février prise par le conseil académique CAc et l'assemblée des directeurs d'unités de recherche de l'université, se félicite de l'effort budgétaire important programmé en faveur de la recherche, de la revalorisation des carrières et de l'emploi.

**Néanmoins, le conseil d'administration déplore que la loi**

- ne réponde pas au sous-financement chronique des universités et ne permette pas de rattraper l'important retard pris par les universités françaises ;
- ne prévoit un accroissement de l'effort de financement de la recherche que sur le mode d'appels à projet compétitifs et pas par l'intermédiaire d'une augmentation de crédits pérennes ;
- Néglige le fait qu'il n'y a pas de recherche forte sans une formation de haute qualité qui s'y adosse ; ce continuum est une spécificité des universités, premières contributrices à la production des connaissances. Une loi ne concernant que la recherche et n'englobant pas la formation passera en partie à côté de la cible ;
- introduise une voie concurrente de recrutements des enseignants-chercheurs.

Le conseil d'administration estime que ce projet de loi, en l'état, renforcera la répartition inéquitable des moyens de recherche sur le territoire national. Les principaux bénéficiaires de la loi seront les dix universités Idex, renforçant ainsi l'existant dont le bilan n'a jamais été réalisé. Le territoire normand, sur lequel la présence des organismes de recherche est faible et qui n'abrite pas d'université Idex, s'en trouvera marginalisé.

C'est pourquoi, le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie affirme la nécessité de renforcer significativement les dotations annuelles des universités. Ceci ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une loi de programmation pluriannuelle qui porte à la fois sur la recherche et l'enseignement supérieur et soutenant ces deux missions, n'obligeant pas certaines universités, faute de moyens, à devoir délaisser la recherche du fait de leur charge d'enseignement.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 15 juillet 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE



STRUCTURE	SECTION CNU OU DISCIPLINE PROPOSEE	AJUSTEMENTS RENTREE 2020	POLITIQUE D'EMPLOI 2021	N° DU POSTE
<b>CARRE INTERNATIONAL</b>				
PRAG - Professeur agrege	Anglais	-	PUBLICATION	PRCE0796
PRAG - Professeur agrege	Anglais	Prof. Cont. 2dg Anglais	PUBLICATION	PRCE1274
<b>ESIX NORMANDIE</b>				
PRAG - Professeur agrege	Gestion de production	HC	PUBLICATION	60MCF1375
<b>IAE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 01 Drt. Priv. Sc. Crim.	HC	PUBLICATION	01MCF1005
MCF - Maitre de conf.	CNU 19 Socio., demographie	Prof. Cont. 2dg Sciences de gestion	Prof. Cont. 2dg Sciences de gestion	19MCF0710
<b>INSPE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 23 Geo. phys. & autres	HC	PUBLICATION	19MCF0106
PRAG - Professeur agrege	Anglais	Titulaire affecté à temps partagé	Titulaire affecté à temps partagé	PREC0089
PRAG - Professeur agrege	Technologie - Arts plastiques - EPS - Numérique	Titulaire affecté à temps partagé	Titulaire affecté à temps partagé	PRAG0102
<b>SUAPS</b>				
PRAG - Professeur agrege	Educat. Phys. Sport	Titulaire affecté à titre provisoire	PUBLICATION	PRCE0873
<b>UFR DE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES</b>				
PR - Professeur univ.	CNU 01 Drt. Priv. Sc. Crim.	ATER LAS	ATER LAS	01MCF0347
PR - Professeur univ.	CNU 02 Drt Public	HC	PUBLICATION	02PR0009
<b>UFR DE PSYCHOLOGIE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	-	16MCF0767
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	ATER 100%	16MCF0888
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	PUBLICATION	16MCF1162
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	ATER 100%	PUBLICATION	16MCF1198
MCF - Maitre de conf.	CNU 16 Psychologie	Enseignant contractuel	ATER 100%	16MCF0423
<b>UFR DES LVE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 12 Lang. & litt. Germ.	-	ATER 100%	12MCF0668
MCF - Maitre de conf.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	ATER 50%	-	14MCF0970
MCF - Maitre de conf.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	Prof. Cont. 2dg Italien	PUBLICATION	14MCF0663
PR - Professeur univ.	CNU 11 Lang. & litt. Ang.	ATER 100%	PUBLICATION	11MCF0137
PR - Professeur univ.	CNU 14 Lang. & litt. Roman.	ATER 50%	PUBLICATION	14PR0778
PRAG - Professeur agrege	Espagnol	Prof. Cont. 2dg Espagnol	PUBLICATION	PRAG1024
MAIT - Maitres langue etran	CNU 12 Lang. & litt. Germ.	MAIT - Maitres langue etran	MAIT - Maitres langue etran	12LECT1423
<b>UFR DES SCIENCES</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 30 Milieux dilués et optiques	ATER LAS	ATER LAS	30MCF0820
MCF - Maitre de conf.	CNU 36 Terre solide	ATER 100%	PUBLICATION	36MCF0470
MCF - Maitre de conf.	CNU 63 Electronique	ATER LAS	ATER LAS	63MCF0241
MCF - Maitre de conf.	CNU 66 Physiologie	ATER 100%	PUBLICATION	66MCF0919
MCF - Maitre de conf.	CNU 68 Biologie des organismes	ATER 100%	PUBLICATION	68MCF0447
MCF - Maitre de conf.	CNU 69 Neurosciences	-	PUBLICATION	69MCF----
PR - Professeur univ.	CNU 25 Mathématiques	ATER 100%	PUBLICATION	25PR0018
PR - Professeur univ.	CNU 27 Informatique	ATER 100%	PUBLICATION	27PR1556
PR - Professeur univ.	CNU 33 Chim. des matériaux	ATER LAS	ATER LAS	33MCF0261
PR - Professeur univ.	CNU 60 Mécan. Mécan.général.	ATER 100%	PUBLICATION	60PR1524
PR - Professeur univ.	CNU 64 Biochimie, Biologie	ATER ACAD 50%	-	64PR1353
<b>UFR DES STAPS</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	ATER 100%	74MCF1085
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	PUBLICATION	74MCF1019
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER 100%	PUBLICATION LAS	74MCF0833
MCF - Maitre de conf.	CNU 74 Sc. & tec. act. phy.	ATER LAS	PUBLICATION	74MCF1398
<b>UFR HSS</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 07 Sciences du langage	ATER 100%	PUBLICATION	07MCF0478
MCF - Maitre de conf.	CNU 09 Lang. & litt. franc.	ATER 100%	PUBLICATION	10MCF1126
MCF - Maitre de conf.	CNU 19 Socio., demographie	ATER 100%	PUBLICATION	19MCF0528
MCF - Maitre de conf.	CNU 21 Histoire ancienne	ATER 100%	ATER 100%	21MCF1544
MCF - Maitre de conf.	CNU 70 Sc. De l'éducation	ATER 100%	PUBLICATION	70MCF1018
PR - Professeur univ.	CNU 09 Lang. & litt. franc.	HC	PUBLICATION	09MCF0284
PR - Professeur univ.	CNU 18 Arts	ATER 50%	ATER 50%	18PR1252
PR - Professeur univ.	CNU 19 Socio., demographie	HC	PUBLICATION	19PR1376
PR - Professeur univ.	CNU 22 Histoire moderne	ATER 100%	PUBLICATION	22MCF0288
<b>UFR SANTE</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 86 Sciences du médicament	ATER 100%	PUBLICATION	86MCF0608
<b>UFR SEGGAT</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 05 Sc. Economiques	ATER 100%	ATER 100%	05MCF1066
MCF - Maitre de conf.	CNU 05 Sc. Economiques	ATER LAS	PUBLICATION LAS	05MCF1441
MCF - Maitre de conf.	CNU 23 Geo. phys. & autres	ATER 100%	ATER 100%	23MCF0299
PR - Professeur univ.	CNU 06 Sciences de gestion	ATER 100%	PUBLICATION	06PR0010
<b>IUT GON POLE ALENCON</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 06 Sciences de gestion	ATER 100%	PUBLICATION	05MCF1489
MCF - Maitre de conf.	CNU 60 Mécan. Mécan.général.	ATER 100%	PUBLICATION	63MCF1317
<b>IUT GON POLE CAEN</b>				
MCF - Maitre de conf.	CNU 61 Genie informatique	REINTEGRATION	POSTE POURVU	61MCF1471
MCF - Maitre de conf.	CNU 62 Energétique, génie des procédés	Prof. Cont. 2dg Scien.phy.-phy.appli	PUBLICATION	PRAG1226
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	HC	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PRAG1268
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PUBLICATION	PRCE0795
PRAG - Professeur agrege	Lettres modernes	Prof. Cont. 2dg Lettres modernes	Prof. Cont. 2dg Lettres modernes	PRCE1109
PRCE - Professeur certifie	Anglais	Prof. Cont. 2dg Anglais	PUBLICATION	PRCE0689
<b>IUT GON POLE CHERBOURG</b>				
PRAG - Professeur agrege	Economie gestion	Prof. Cont. 2dg Economie gest.	PUBLICATION	PRCE1034
PRAG - Professeur agrege	Lettres modernes	ATER 100%	PUBLICATION	PAST8010

Étiquettes de lignes	Nombre de N° DU POSTE
<b>PUBLICATION</b>	<b>38</b>
MCF - Maitre de conf.	19
PR - Professeur univ.	10
PRAG - Professeur agrege	8
PRCE - Professeur certifie	1
<b>PUBLICATION LAS</b>	<b>2</b>
MCF - Maitre de conf.	2
<b>Titulaire affecté à temps partagé</b>	<b>2</b>
PRAG - Professeur agrege	2
<b>Total général</b>	<b>42</b>

MESURE PROPOSEE	ANNEE PROPOSEE	ETAT AU 01/09/2020 DES POSTES ETUDIÉS EN POLITIQUE D'EMPLOI	Plafond	CATEGORIE D'EMPLOI PROPOSEE	BAP	STRUCTURE PROPOSEE DE RATTACHEMENT DU POSTE	EMPLOI
<b>Soutien à la formation &amp; transformations pédagogiques</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP F	IUT GON	Chargé de communication
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP E	IUT GON	TECH BAP E
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire scolarité LAS
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, ATRF	P2	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR PSYCHOLOGIE	Gestionnaire formation continue
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SEGGAT	Gestionnaire scolarité LAS
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, TECH	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR STAPS	Gestionnaire scolarité LAS
Reconduction	2020	N° 39146 / 58678F, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	IUT GON	ATRF BAP J
Reconduction	2020	N° 19033 / COMPCDI21, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR DROIT	Gestionnaire scolarité
Reconduction	2020	N° 31815 / WE0024, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire scolarité LAS
Requalification	2020	N° 29431, Plafond 2, ASI	P2	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	IGE BAP F
Requalification	2020	N° 40786 / 20200424A, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	UFR DES SCIENCES	Responsable scolarité campus 1 & 2
Requalification	2020	N° 31848 / 68448A, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Adjoint responsable scolarité campus 2
Suppression d'emploi	2020	N° 39088 / 56911K, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Suppression d'emploi	2020	N° 39120 / 02446J, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	Ingénieur pédagogique
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 2, IGE	P2	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU pour UFR PSYCHO	Ingénieur pédagogique formation continue
Reconduction	2021	N° 39111 / 50317T, Plafond 1, ADJENES	P1	Adjoint administratif éducation nationale enseignement supérieur	BAP J	IUT GON	Secrétariat de département
Requalification	2021	N° 25652 / TCHNES-2014 Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP F	CEMU	ASI BAP F
Requalification	2021	N° 7702 / 40636V, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	ESIX Normandie	Responsable atelier et maintenance
Requalification	2021	N° 31504 / 02350E, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SANTE	Technicien administratif
Requalification	2021	N° 28768 / 29402J, Plafond 1, ADJENES	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR SEGGAT	Gestionnaire formation continue
Création d'emploi	2022	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP F	CEMU	Ingénieur pédagogique
Requalification	2022	N° - / - , Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR DES SCIENCES	Gestionnaire formation continue
<b>Accompagnement des étudiants et des personnels</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	DEVE	Adjoint-e DEVE en charge du handicap
Requalification	2020	N° 6439 / 72741S, Plafond 1, ASI	P1	Ingénieur d'études - DSID	BAP E	SCD	Adjoint au responsable DSID
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1	P1	Psychologue Education Nationale		EOI	Psychologue
Reconduction	2021	N° 33735 / 74739N, Plafond 1, CONSERV	P1	Conservateur	BIB	Média-Normandie	Directrice (eur) Média-Normandie
Reconduction	2021	N° 8111 / 75538G, Plafond 1, MAG	P1	Magasinier	BIB	SCD	Magasinier
Reconduction	2021	N° 8121 / 75549U, Plafond 1, MAG	P1	Magasinier	BIB	SCD	Magasinier
Redéploiement	2021	N° 39080 / WE063, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP F	SCD	ATRF BAP F
Requalification	2021	N° 8158 / 51228H, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	DRH/ DP	Assistant-e direction
Requalification	2021	N° 33715 / 04981P, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP J	SMPP	Secrétariat médical
<b>Soutien à la recherche</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, I ASI	P1	Assistant ingénieur	BAP C	UFR DES SCIENCES/ M2C	Assistant ingénieur en expérimentation et techniques expérimentales
Création d'emploi	2020	N° 33913, Plafond 2, TECH 50%	P2	Technicien de recherche et de formation	BAP J	UFR HSS- HISTEME	Assistante administrative et de recherche
Requalification	2020	N° 7965 / 58510Y, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP A	CREC	Technicien en expérimentation animale
Requalification	2020	N° 31497 / 72739P, Plafond 1, ASI	P1	Ingénieur d'études	BAP B	UFR SANTE/ISTCT	Ingénieur chimiste
Requalification	2020	N° 31606/72753E Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP B	UFR SANTE	ASI BAP B
Suppression d'emploi	2020	N° 31840 / 19740G, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	UFR DES SCIENCES/ M2C	TECH BAP C
Suppression d'emploi	2020	N° 31862 / 05959C, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP A	UFR DES SCIENCES/ M2C	ATRF BAP A
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP E	UFR SANTE/ CYCERON	IGR BAP E en imagerie multimodale
Création d'emploi	2021	N° I4990 / 202026B, Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP A	UFR SANTE/ ISTS (UMS CYCERON)	IGR BAP A en imagerie chez l'homme
Reconduction	2021	N° 17332 / 230282P, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	CREC	TECH BAP C
Reconduction	2021	N° 31841 / 02345Z, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP C	UFR DES SCIENCES/ CIMAP	TECH BAP C
Requalification	2021	N° 36632 / 20181121A, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur de recherche	BAP J	DRI	Directrice (eur) adjoint-e
Requalification	2021	N° 17732 / 38335U, Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP J	DRI	Responsable finances, gestion des contrats de recherche
Création d'emploi	2022	N° - / - , Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP A	CREC	IGE BAP A en Centre d'Expérimentation animale
<b>Simplification administrative et maîtrise du risque</b>							
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 2, IGE	P2	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	Ingénieur déploiement d'applications
Création d'emploi	2020	N° - / - , Plafond 1, ASI	P1	Assistant ingénieur	BAP G	DPL	Adjoint responsable finances DPL
Reconduction	2020	N° 13148 / 58525P, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	IGE BAP E
Requalification	2020	N° 17331 / 18608B, Plafond 1, TECH	P1	Assistant ingénieur	BAP G	DP	Responsable pôle prévention des risques
Requalification	2020	N° 7880 / 02222R, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DP	Technicien de prévention des risques - Equipe mobile HSE
Requalification	2020	N° 38639 / 02396E, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DPL	Gestionnaire des contrôles d'accès
Requalification	2020	N° 31541 / 00998K, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur de recherche	BAP J	UFR SANTE	Directrice administrative de l'UFR SANTE
Suppression d'emploi	2020	N° 39088 / 56911K, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Suppression d'emploi	2020	N° 39120 / 02446J, Plafond 1, ATRF	P1	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP G	IUT GON	ATRF BAP G
Création d'emploi	2021	N° - / - , Plafond 2, ATRF	P2	Adjoint technique de recherche et de formation	BAP J	IAE	Gestionnaire finances (apprentissage)
Reconduction	2021	N° 38617 / 55400T, Plafond 1, TECH	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP G	DPL	TECH BAP G
Reconduction	2021	N° 39150 / 43373H, Plafond 1, AAE	P1	Attaché d'administration de l'Etat	BAP J	IUT GON	Directeur administratif du pôle IUT GON CAEN
Reconduction	2021	N° 503 / 02291R, Plafond 1, IGR	P1	Ingénieur de recherche	BAP E	DSI	Pilotage réseau
Reconduction	2021	N° 4224 / 66354Z, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP E	DSI	RSSI
Redéploiement	2021	N° 32031 / 73948D, Plafond 1, IGE	P1	Ingénieur d'études	BAP J	UFR DES SCIENCES	Responsable finances campus 2
Requalification	2021	N° 38665 / COMPCDI17, Plafond 1, ATRF	P1	Technicien de recherche et de formation	BAP B	DPL	Responsable du bureau du courrier
Requalification	2021	N° 38692 / 2017ATRF-S3, Plafond 1, ADJENES	P1	Assistant ingénieur	BAP J	DFB	Correspondant fonctionnel SIFAC- Référent contrôle interne

# LE TÉLÉTRAVAIL À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

## Références réglementaires :

- Code du travail : article L1222-9, 1<sup>er</sup> alinéa
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits & obligations des fonctionnaires
- Loi Sauvadet n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique : article 133 modifié
- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État
- Décret n°2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État
- Décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
- Décret n°2019-637 du 25 juin 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre du télétravail à l'égard de certains agents publics et magistrats
- Décret n°2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
- Arrêté du 3 novembre 2017 portant application au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

## PRÉAMBULE

### Le télétravail se situe à la croisée de quatre thématiques :

- **La santé & le bien-être au travail.** Le télétravail est l'occasion pour l'agent d'atteindre une meilleure conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle. Dans certaines situations spécifiques (grossesse, reprise d'activité après un traitement médical, handicap par exemple), il offre la possibilité à l'agent de travailler en réduisant la fatigue induite par les trajets
  - **Les relations hiérarchiques et fonctionnelles fondées sur la confiance et la fixation d'objectifs professionnels** au terme d'un dialogue constructif entre l'agent et sa hiérarchie. À ce titre, le télétravail constitue aussi une opportunité pour les encadrants d'engager une réflexion générale sur leurs pratiques et leurs organisations et éventuellement d'adapter l'encadrement global et l'évaluation de leurs équipes
  - **Les nouveaux usages du numérique.** L'université, sur la base d'une réflexion et d'une expérimentation déjà avancée sur les différents usages du numérique, entend permettre l'appropriation des nouvelles organisations du travail que le numérique induit (projet d'établissement 2017-2021)
  - **Le développement durable et responsabilité sociale de l'université.** Le télétravail est une modalité d'organisation du travail qui permet aux agents qui en bénéficient d'adapter plus facilement sur la journée leurs horaires de travail à d'éventuelles contraintes personnelles en utilisant les créneaux horaires habituellement occupés par les trajets. Il permet de réduire le temps consacré aux déplacements.
- Mise en œuvre de manière expérimentale pour les personnels bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (délibération du conseil d'administration de l'université du 11/07/2014), cette forme d'organisation du travail peut être étendue à l'ensemble de la communauté universitaire, suite à la parution de deux textes :
- Décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
  - Arrêté du 3 novembre 2017 portant application au ministère de l'enseignement supérieur ; de la recherche et de l'innovation du décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

## DÉFINITION & MODALITÉS DU TÉLÉTRAVAIL

### DÉFINITION DU TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière ou occasionnelle et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication (Décret n°2016-151 du 11 février 2016, article 2)

À l'université, le télétravail s'entend comme l'activité exercée :

- au domicile de l'agent
- dans un des locaux de l'université autre que le lieu de travail habituel de l'agent
- dans un espace public numérique.

Un agent peut bénéficier au titre d'une même autorisation de ces différentes possibilités.

Le domicile s'entend comme un lieu de résidence habituelle en France sous la responsabilité pleine et entière du télétravailleur. Le lieu du domicile est obligatoirement déclaré à la direction des ressources humaines par l'agent au moment de sa demande d'autorisation. L'intéressé s'engage par ailleurs à informer son service de gestion de tout changement de domicile.

### MODALITÉS DU TÉLÉTRAVAIL

Cette forme de travail ne pourra être exercée que pour un maximum de 3 jours par semaine pour une personne travaillant à temps complet, fixes et non fractionnables en demi-journées. Ces trois journées d'exercice des fonctions en situation de télétravail peuvent être consécutives et ne peuvent faire l'objet d'un report ou d'un cumul.

Font exception à la règle générale énoncée ci-dessus :

- Les personnels dont l'état de santé, le handicap (RQTH), ou l'état de grossesse le justifient. Ils peuvent bénéficier sur avis médical du médecin de prévention d'un régime de télétravail plus étendu (voir également le point « 3.4.2- Devoirs & obligations du télétravailleur » pour les possibilités de report les concernant spécifiquement). Cette dérogation est renouvelable sur avis médical du médecin de prévention

- Les personnels engagés pour l'exécution d'un contrat de recherche. Du fait de la nature spécifique de leur mission, ils peuvent cumuler le contingent de 3 jours hebdomadaires à raison d'au maximum une semaine complète (5 jours ouvrables) d'exercice en télétravail par mois, non jointive avec des congés. Le choix des jours de télétravail résulte d'un accord entre les parties, qui doit permettre d'assurer le maintien du bon fonctionnement du service d'affectation de l'agent. Ce choix est mentionné dans l'autorisation d'exercice en télétravail
- Les autorisations temporaires de télétravail demandées par l'agent et accordées en raison d'une situation exceptionnelle perturbant l'accès au service ou le travail sur site.

Les agents à temps complet qui bénéficient d'un aménagement de leur semaine sur 4,5 jours ne peuvent télétravailler plus d'un jour non fractionnable par semaine. Les personnels à temps partiel peuvent bénéficier du télétravail à condition d'être présents au moins 3 journées entières par semaine.

Le calendrier des jours d'activité en télétravail est arrêté par le supérieur hiérarchique au cours de l'entretien d'examen de la demande initiale, en concertation avec l'agent. Le calendrier est actualisé en cas de besoin. Il est fixé en fonction des nécessités du service : s'il existe des périodes pendant lesquelles certaines activités impliquent une présence obligatoire, l'employeur peut répartir les jours de télétravail de manière à assurer une permanence du service. L'employeur peut ainsi définir au préalable des jours récurrents ou ponctuels, des périodes, où le télétravail n'est pas possible. Le collaborateur bénéficiant du télétravail et le responsable hiérarchique s'engagent expressément à respecter les jours fixés d'un commun accord qui seront transcrits dans la demande d'autorisation d'activité en télétravail.

La loi n°2019-828 du 06 août 2019 autorise le recours ponctuel au télétravail. Les demandes d'autorisation d'activité en télétravail devront être motivées et formulées pour chaque journée télétravaillée. Seules les activités ne nécessitant pas un équipement spécifique seront éligibles à cette forme de télétravail. Il est possible de cumuler les deux modalités de télétravail (régulière et ponctuelle) qui donneront lieu à deux autorisations distinctes.

## CHAMP D'APPLICATION DU TÉLÉTRAVAIL

### PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS est concerné. Le dispositif est ouvert à l'ensemble des personnels titulaires et sous contrat, y compris les personnels bénéficiant de décharge syndicale, dès lors que leur période de stage ou d'essai est terminée. Les personnels engagés pour l'exécution d'un contrat de recherche sont éligibles au dispositif, ces derniers étant engagés sur une mission.

Les apprentis et stagiaires ne sont pas éligibles au télétravail, dans la mesure où leur présence dans une communauté de travail constitue un élément indispensable à leur apprentissage.

L'exercice des fonctions en situation de télétravail nécessite autonomie et expertise dans son domaine d'activité. C'est la raison pour laquelle le télétravail ne sera accessible qu'après une année complète d'exercice en présentiel sur les fonctions et le poste concernés.

### NATURE DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

Toutes les postes sont éligibles au télétravail. Par exception et compte tenu des spécificités de ce mode d'organisation, le télétravail ne peut être ouvert qu'à des postes ou des activités compatibles avec ce format d'organisation. Ainsi ne peuvent être éligibles les personnels ayant une activité qui par nature requiert d'être exercée physiquement dans les locaux de l'établissement, notamment en raison des équipements matériels ou de la fonction d'accueil du public attachée à la fiche de poste de l'agent. Les activités qui répondent à au moins l'un des critères suivants ne sont pas éligibles au télétravail (les exemples sont donnés à titre indicatif et n'ont pas vocation à constituer une liste exhaustive) :

- La nécessité d'assurer un accueil ou une présence physique dans les locaux de l'administration auprès de tiers (agents, usagers, élèves, étudiants, apprentis, stagiaires...) ou en raison des équipements matériels spécifiques nécessaires à l'exercice de l'activité ou des soins à apporter à des animaux : services d'accueil et de scolarités, métiers techniques de l'immobilier et de la logistique, animaleries du CREC et du CURB
- Les activités se déroulant par nature en dehors des locaux de l'administration. À ce titre, l'activité professionnelle dont l'organisation est prévue comme se déroulant totalement ou partiellement hors des locaux de l'employeur, n'est pas répertoriée au titre du télétravail :
  - Enseignants et enseignants-chercheurs : activités liées à la recherche pour les enseignants-chercheurs, activités pédagogiques de préparation des enseignements, correction des contrôles de connaissances

- Personnels BIATSS : chargé de relations entreprise
- Il en va de même pour les activités constituant une mission ponctuelle : formation, participation à des colloques, forums et séminaires, jurys de concours
- L'accomplissement de travaux nécessitant l'utilisation de logiciels ou applications dont la sécurité ne peut être garantie en dehors des locaux de l'administration
- Le traitement de données confidentielles ou à caractère sensible, dès lors que le respect de la confidentialité de ces données ne peut être assuré en dehors des locaux de travail.

Néanmoins, l'inéligibilité de certaines activités au télétravail, si celles-ci ne constituent pas la totalité des activités exercées par l'agent, ne s'oppose pas à la possibilité pour l'agent d'accéder au télétravail dès lors qu'un volume suffisant d'activités en télétravail peut être identifié et regroupé, et que ce volume est compatible avec le service qui doit être rendu au public. Dans tous les cas de figure la décision sera prise dans le cadre d'un dialogue constructif entre l'agent et sa hiérarchie.

D'une manière générale, sont éligibles les agents dont l'activité en situation de télétravail ne gêne pas le fonctionnement de leur équipe de rattachement et qui ne nécessitent pas un encadrement renforcé. Il appartient au responsable du service d'accorder ou non la possibilité de mise en œuvre du télétravail. Les critères d'éligibilité sont, entre autres :

- La nature du travail qui peut être ou non réalisé en télétravail
- La capacité de l'agent à travailler de façon régulière à distance
- La taille et la configuration de l'équipe. Le responsable hiérarchique doit nécessairement veiller à ce que le nombre de télétravailleurs soit effectivement compatible avec le service qui doit être rendu au public et avec l'organisation de l'équipe
- La quotité de travail de l'agent
- Les nécessités du service. Il est rappelé que l'accueil physique et téléphonique des usagers doit être garanti pendant les heures d'ouverture des services au public
- La description du lieu où s'exerce l'activité en télétravail (cf. « 2.1- Définition du télétravail »).

## PRINCIPES RÉGISSANT LE TÉLÉTRAVAIL

### Volontariat

Le télétravail ne peut en aucune manière être imposé à l'agent par l'administration et l'agent ne peut en bénéficier sans accord préalable de l'administration.

### Réversibilité permanente

À tout moment la situation de télétravail est réversible et il peut y être mis fin avant l'expiration de la période autorisée :

- À l'initiative de l'agent qui en fait une demande écrite
- À la demande expresse et motivée de l'administration lorsqu'il apparaît que les conditions d'exercice des fonctions en télétravail ne sont plus réunies.

Dans les deux cas précédents, la fin anticipée de la décision autorisant le télétravail est effective sous condition d'un délai de prévenance d'un mois, qui peut être réduit par accord préalable des deux parties. L'agent ne peut présenter au cours d'une année universitaire qu'une seule demande d'exercice en télétravail et une seule demande de fin anticipée de la décision d'autorisation.

Le cas échéant et de manière ponctuelle, l'exercice des fonctions en télétravail peut être suspendu dans les situations suivantes :

- L'agent peut être confronté à des circonstances qui sont de nature à l'empêcher, de manière temporaire, de réaliser ses missions en télétravail (par exemple incendie ou inondation du lieu de télétravail). Dans ces hypothèses, l'agent ou le supérieur hiérarchique de l'agent peut demander, dès qu'il a connaissance de ces événements, la suspension ou l'aménagement à titre temporaire du télétravail
- Au cours de l'année universitaire, le responsable hiérarchique direct pourra en cas de nécessité de service avérée, demander une suspension provisoire d'une durée de 2 semaines renouvelable 2 fois et dans un maximum de 6 semaines consécutives, moyennant un délai de prévenance de 2 semaines.

Dans tous les cas, les jours de télétravail sont fixes et non reportables ou cumulables : une journée initialement prévue en télétravail et non télétravaillée n'est donc pas reportable d'une semaine à l'autre.

L'autorisation de télétravail prend automatiquement fin lorsque l'agent change d'affectation. En cas de changement de fonctions, l'agent doit présenter une nouvelle demande.

## DROITS & DEVOIRS DU TÉLÉTRAVAILLEUR

### Droits du télétravailleur

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions en télétravail, l'agent conserve un bureau sur le site administratif.

L'agent qui opte pour le télétravail reste pour l'organisation de ses horaires de travail régi par les dispositions applicables aux personnels de l'université telles qu'elles sont exposées dans la circulaire relative à la mise en œuvre de l'Aménagement et de la réduction du temps de travail - ARTT à l'université de Caen Normandie et à l'ISMRA-ENSI de Caen prise en application de la circulaire n°2002-007 du 21 janvier 2002 relatif aux obligations de service des personnels IATOSS et d'encadrement, exerçant dans les services déconcentrés ou établissements relevant du ministère de l'éducation nationale (NOR : MENA0102886C). Dans ce cadre, le télétravailleur est crédité pour chaque jour de télétravail du temps correspondant à cette quotité de temps de travail journalière de travail sur site. Les droits à congés du télétravailleur sont identiques à ceux du travailleur sur site pour une quotité de travail identique. Les conditions d'accès au compte épargne-temps sont identiques. Le télétravailleur ne peut effectuer des heures supplémentaires qu'à la demande de son employeur auquel il appartient de déterminer les modalités de contrôle du temps de travail. Il conserve ses droits à récupération acquis sur site. L'agent en télétravail ne peut se voir imposer des congés durant une période d'indisponibilité pour cause de problèmes techniques. En contrepartie, l'agent doit revenir à l'université.

Une attention particulière doit être apportée au respect de la vie privée du télétravailleur : les plages horaires durant lesquelles l'employeur peut contacter l'agent sont celles qui sont définies dans la demande d'autorisation visée par le supérieur hiérarchique. Ce dernier les porte à la connaissance de ses collègues de travail. L'établissement est tenu de respecter ces plages horaires et ne peut donc contacter l'agent en dehors de celles-ci.

Le télétravailleur bénéficie des mêmes droits et avantages légaux que ceux applicables aux agents de l'université en situation comparable travaillant dans les locaux de l'établissement :

- Les télétravailleurs bénéficient des mêmes possibilités de déroulement de carrière que les agents en situation comparable qui travaillent dans les locaux de l'établissement
- Le télétravailleur bénéficie du même accès à la formation que les personnels qui travaillent dans les locaux de l'université

- Dans le cas où la demande est formulée par un agent en situation de handicap, l'université met en œuvre sur le lieu de télétravail de l'agent les aménagements de poste nécessaires, sous réserve que les charges consécutives à la mise en œuvre de ces mesures ne soient pas disproportionnées, notamment compte tenu des aides qui peuvent compenser, en tout ou partie, les dépenses engagées à ce titre par l'employeur
- Les dispositions légales et réglementaires relatives aux accidents du travail sont applicables à la situation de télétravail
- L'employeur s'engage à ce que la charge de travail et les délais d'exécution du télétravailleur soient évalués dans les mêmes conditions que celles utilisées pour les travaux exécutés dans les locaux de l'université.

## Devoirs & obligations du télétravailleur

Participation à la vie de l'établissement : afin de garantir l'information et le lien avec l'établissement, le télétravailleur participe dans les mêmes conditions que les autres agents de l'université aux formations et aux réunions régulières de service, lesquelles l'emportent sur le droit au télétravail. Les agents handicapés qui doivent se rendre sur leur lieu d'affectation

pour participer à une réunion sur un jour habituellement télétravaillé peuvent reporter cette journée de télétravail dans la même semaine.

Le télétravailleur s'engage à être joignable pendant la durée des plages horaires définies dans la demande d'autorisation visée par le supérieur hiérarchique. Il réserve l'exclusivité de son activité en situation de télétravail à son employeur.

Le télétravailleur s'engage à respecter les règles de sécurité informatique en vigueur à l'université, en particulier à mettre en œuvre tous les protocoles visant à assurer la protection des données et leur confidentialité. Il fera preuve d'une vigilance particulière sur leur intégrité et le maintien de la confidentialité, notamment par l'application des dispositions en matière de mot de passe. Il évitera toute utilisation frauduleuse des outils mis à sa disposition et respectera l'obligation de discrétion ou de confidentialité sur les données qui pourraient être portées à sa connaissance dans l'exercice de son activité.

Le télétravailleur s'engage à respecter les bonnes pratiques en matière d'ergonomie du poste de travail.

## MODALITÉS PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE

### CALENDRIER

La demande d'autorisation d'exercice en télétravail s'effectue du 1<sup>er</sup> au 30 juin. L'autorisation d'exercice est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année universitaire suivant la demande de l'agent.

Les autorisations d'exercice en situation de télétravail sur avis médical liées à une situation spécifiques (handicap, reprise d'activité, grossesse, etc.) pourront être présentées à tout moment de l'année universitaire.

L'autorisation d'exercice en situation de télétravail est accordée pour une seule année universitaire et ne peut faire l'objet d'une tacite reconduction.

L'autorisation d'exercice en situation de télétravail ponctuel fera l'objet d'une demande d'autorisation spécifique.

### PROCÉDURE DE DEMANDE

La demande d'exercice des fonctions en situation de télétravail est effectuée par l'agent qui transmet le formulaire de demande d'autorisation par la voie hiérarchique au directeur administratif de la composante ou de service central ou au responsable administratif de service commun. Le cas échéant (personnels affectés dans les laboratoires) l'avis du directeur du laboratoire est requis : l'agent transmettra sa demande au directeur administratif de la composante par l'intermédiaire de la direction du laboratoire.

Le directeur administratif de la composante ou de service central, ou le responsable administratif de service commun reçoit le demandeur lors d'un entretien dont l'objectif consiste à :

- Préciser la demande et les modalités pratiques d'exercice en situation de télétravail (cf. « 2.1- Définition du télétravail » et « 2.2- Modalités du télétravail »)
- Vérifier la compatibilité de la demande avec l'organisation générale du service au regard des critères décrits plus haut (cf. « 3.2- Nature des activités éligibles »)

Le directeur administratif de la composante ou de service central, ou le responsable administratif de service commun transmet la demande de l'agent à la direction des ressources humaines qui se charge de prendre l'attache du service de la médecine de prévention des personnels. Le demandeur est reçu par le service de médecine de prévention des personnels qui émet un avis sur la demande d'autorisation.

Le Président de l'université arrête la décision d'autorisation d'exercice en situation de travail après avis :

- Du directeur administratif de la composante (précédée le cas échéant de l'avis du directeur du laboratoire) ou de service central, ou du responsable administratif de service commun
- Du médecin du travail.

La commission paritaire d'établissement (CPE) ou la commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT) peuvent être saisies par l'agent intéressé du refus opposé à une demande initiale ou de renouvellement de télétravail formulée par celui-ci pour l'exercice d'activités éligibles, telles que définies au point « 3.2- Nature des activités éligibles » de la présente circulaire.

La direction des ressources humaines transmet à l'agent par la voie hiérarchique l'autorisation d'exercice en situation de télétravail, sous un délai d'un mois à compter de la date limite de la campagne annuelle de recensement des demandes. Le directeur administratif de la composante ou de service central, ou le responsable administratif de service commun demande auprès de la direction du système d'information le matériel nécessaire à la mise en œuvre de l'autorisation.

Les personnels ayant obtenu l'autorisation d'exercer en situation de télétravail ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques sont invités à participer lors de la rentrée universitaire à une séance d'information sur le télétravail et d'accompagnement, assurée conjointement par le service de la médecine de prévention des personnels, la direction de la prévention et la direction des ressources humaines.

La demande d'exercice des fonctions en situation de télétravail ponctuel est effectuée par l'agent qui transmet le formulaire de demande d'autorisation par la voie hiérarchique au directeur administratif de la composante ou de service central ou au responsable administratif de service commun. Le cas échéant (personnels affectés dans les laboratoires) l'avis du directeur du laboratoire est requis : l'agent transmettra sa demande au directeur administratif de la composante par l'intermédiaire de la direction du laboratoire.

## CONDITIONS MATÉRIELLES D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ EN SITUATION DE TÉLÉTRAVAIL

### Engagements de l'employeur

L'équipement suivant est mis à disposition du télétravailleur régulier :

- Un ordinateur portable et le cas échéant un double écran
- Une souris
- Un casque audio informatique
- Un sac à dos à roulettes pour le transport de cet ensemble et éventuellement de documents professionnels.

Aucune intervention technique n'a lieu au domicile de l'agent, que ce soit dans le cadre de l'installation du matériel, ou que ce soit dans le cadre de la gestion ultérieure d'éventuelles pannes techniques.

Pour les agents exerçant des fonctions en situation de télétravail ponctuel, l'équipement n'est pas pris en charge par l'employeur.

### Engagements de l'agent

L'agent s'engage :

- À utiliser sa propre connexion internet de haut débit si possible
- À fournir à l'appui de sa demande un certificat de conformité, ou à défaut, une attestation sur l'honneur justifiant de la conformité des installations électriques
- À fournir à l'appui de sa demande une attestation de l'assurance auprès de laquelle il a souscrit son contrat d'assurance « multirisques habitation » précisant qu'elle couvre également l'exercice du télétravail dans le lieu défini dans la demande individuelle d'autorisation
- À attester sur l'honneur qu'il dispose d'un espace de travail adapté lui permettant de travailler dans de bonnes conditions d'ergonomie



## Délibération du conseil d'administration relative à la mise en œuvre de la « Prime exceptionnelle COVID »

### Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 25 ;

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 et notamment son article 19 intégré au code de l'éducation à l'article L954-2 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, notamment son article 11 ;

Vu le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger ;

Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la lettre circulaire de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation DGESIP B2-2 N° 2020-0099 du 26 juin 2020 sur la compensation relative au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

### Délibère :

#### Article 1 : Autorisation de mise en œuvre

Le conseil d'administration autorise le Président de l'université à mettre en œuvre la « Prime exceptionnelle COVID » prévue par le décret n° 2020-570 susvisé, à hauteur de la compensation financière notifiée par la lettre-circulaire susvisée du 26 juin 2020 de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (81 450€)

#### Article 2 : Règles générales d'attribution

Pour déterminer de manière harmonisée les propositions d'attributions individuelles, les règles générales d'attribution sont les suivantes :

- La prime est versée à des personnels BIATSS affectés en composante, service commun ou central et à l'exception des fonctions de direction administrative ou technique
- La prime ne peut être versée qu'en cas de surcroît de travail effectif et important, qu'il ait été effectué en présentiel ou à distance
- Bénéficient prioritairement de la « Prime exceptionnelle COVID », les personnels affectés :
  - o Dans les services de scolarité des composantes
  - o Dans les services communs et centraux pour les fonctions les plus sollicitées pendant la période d'urgence sanitaire, soit par ordre de priorité :
    - Le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU)
    - La Direction du système d'information (DSI) pour les fonctions support, de maintenance informatique et de déploiement applicatifs d'urgence
    - Les personnels impliqués dans l'aide sociale d'urgence en faveur des étudiants
    - La Direction de la prévention (DP)
    - La Direction des ressources humaine (DRH) pour la fonction de supervision de la paye.

#### Article 3 : Règles générales de répartition

Pour ce qui concerne les services de scolarité, un volume financier est délégué aux composantes sur la base d'unités équivalentes au taux n°2 (660€) prévu à l'article 7 du décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 susvisé. Le volume financier associé à chaque composante est calculé en fonction du nombre d'étudiants inscrits, du nombre de stagiaires et du nombre d'alternants, reflétant ainsi le surcroît d'activité :

ESIX Normandie	2
IAE Caen, École univ. de Management	6
IUT Grand Ouest Normandie	9
Inst. Nat. Sup. Professorat et Education	5
UFR Humanités et Sciences Sociales	4
UFR SEGGAT	2
UFR STAPS	3
UFR Santé	17
UFR de Droit, AES et admin. Publique	4
UFR de Psychologie	2
UFR des Langues Vivantes Étrangères	3
UFR des Sciences	5

SCP  
Jean-Paul BEAUFILS  
Jean-François MANCHEC  
Sandrine FILY  
Denis RIBETON  
Jérémy LEVÊQUE

Huissiers de Justice associés

Office de CAEN  
42 Rue Damozanne  
B.P. 36285  
14067 CAEN Cedex 4  
☎ : 02.31.86.32.17  
☎ : 02.31.39.16.38

✉ : [etude@huissier-normandie.com](mailto:etude@huissier-normandie.com)

Site web : <http://www.huissier-normandie.com>

🏠 Paiement par carte bancaire

Caisse d'Épargne Normandie  
IBAN N° FR 76 11425 00200 08052071343 02  
BIC N° CEPAFRPP142

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**  
EXPEDITION



Références : V - 38658 -  
SCPCONSTAT

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

LE : LUNDI VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT

### A LA DEMANDE DE :

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, (14032) CAEN CEDEX 5, Esplanade de la Paix CS 14032

Représentée ce jour par Madame Myriam RAÏCHE, Juriste immobilier - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Laquelle m'expose :

- Que l'université de Caen Normandie (UNICAEN) et l'Institut de l'élevage (IDELE) sont propriétaires pour moitié indivise chacun, d'un bâtiment cadastré section AH 14 sur la commune de Villers-Bocage (Calvados),
- Que l'UNICAEN est également plein propriétaire d'une parcelle à usage de parking extérieur, cadastrée section AH 15
- Que l'UNICAEN, ne dispensant plus de cours sur le site de Villers-Bocage depuis plusieurs années, n'a plus l'utilité de ces biens et souhaite par conséquent les vendre au profit de l'IDELE
- Que la parcelle à usage de parking extérieur relevant du domaine public de l'UNICAEN, il est nécessaire, préalablement à la signature de l'acte authentique de vente, de procéder à la désaffectation du bien pour ensuite prononcer son déclassement
- Qu'à toutes fins de droit, elle demande que j'établisse un Procès-Verbal de Constat de la désaffectation de la parcelle à usage de parking extérieur cadastré section AH 15.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Maître Jean-Paul BEAUFILS, Huissier de Justice associé membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Paul BEAUFILS, Jean-François MANCHEC, Sandrine FILY, Denis RIBETON, Jérémy LEVÊQUE, Huissiers de Justice Associés, S.C.P. titulaire d'offices d'huissier de justice à CAEN (14000), 42 rue Damozanne, et à LISIEUX (14100), 9 rue d'Ouille »,

Certifie m'être exprès transporté ce jour commune de Villers-Bocage (Calvados), Route d'Épinay Sur Odon, sur le site de l'Institut de l'Élevage.

Parvenu sur place à 14h30, j'ai rencontré Madame Myriam RAÏCHE, Juriste immobilier et l'un de ses collaborateurs.

En présence de ces personnes, je constate que le parking extérieur (parcelle cadastrée section AH 15) est actuellement inoccupé.

La barrière métallique permettant l'accès au parking est close.

Madame Myriam RAÏCHE me précise que ce parking n'est plus utilisé depuis l'année 2012.

Elle me remet un plan cadastral sur lequel figure la parcelle AH 15.

Cette pièce est annexée au présent acte à toutes fins de droit, ainsi que les photographies que j'ai réalisées ce jour sur place.

De tout ce qui précède, j'ai rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**COUT T.T.C. TROIS CENT DOUZE EURO ET NEUF CENTIMES**

Emolument	240.00
Transport	7.67
Coût hors-taxe	247.67
T.V.A. 20 %	49.53
Taxe fiscale art. 20	14.89
<b>TOTAL TTC €</b>	<b>312.09</b>

J.-P. BEAUFILS

























Le Directeur d'ESIX Normandie  
à  
Institut de l'Elevage  
Monsieur DENOYELLE  
Route d'Epinau  
14310 VILLERS BOCAGE

Nos réf : 12.038/DH/FL  
Objet : convention ITEB UCBN 01-10-1984

Cherbourg-Octeville, le vendredi 14 décembre 2012

Monsieur,

L'ESIX Normandie, mandatée par l'UCBN, vous informe de sa décision de dénoncer la convention rappelée en référence.

Suite à la réunion qui s'est tenue le 13 décembre 2012 à Villers Bocage entre nos services, nous souhaiterions que cette dénonciation prenne effet à compter de l'exercice budgétaire 2013.

D'une part, l'Esix ne fait plus aucun usage de ses locaux à titre personnel et, d'autre part, les prestations réalisées par l'Institut de l'Elevage au profit des formations initiales des étudiants ESIX font l'objet d'une facturation spécifique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur d'ESIX Normandie

D. HOUIVET

Département :  
CALVADOS

Commune :  
VILLERS-BOCAGE

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 21/12/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

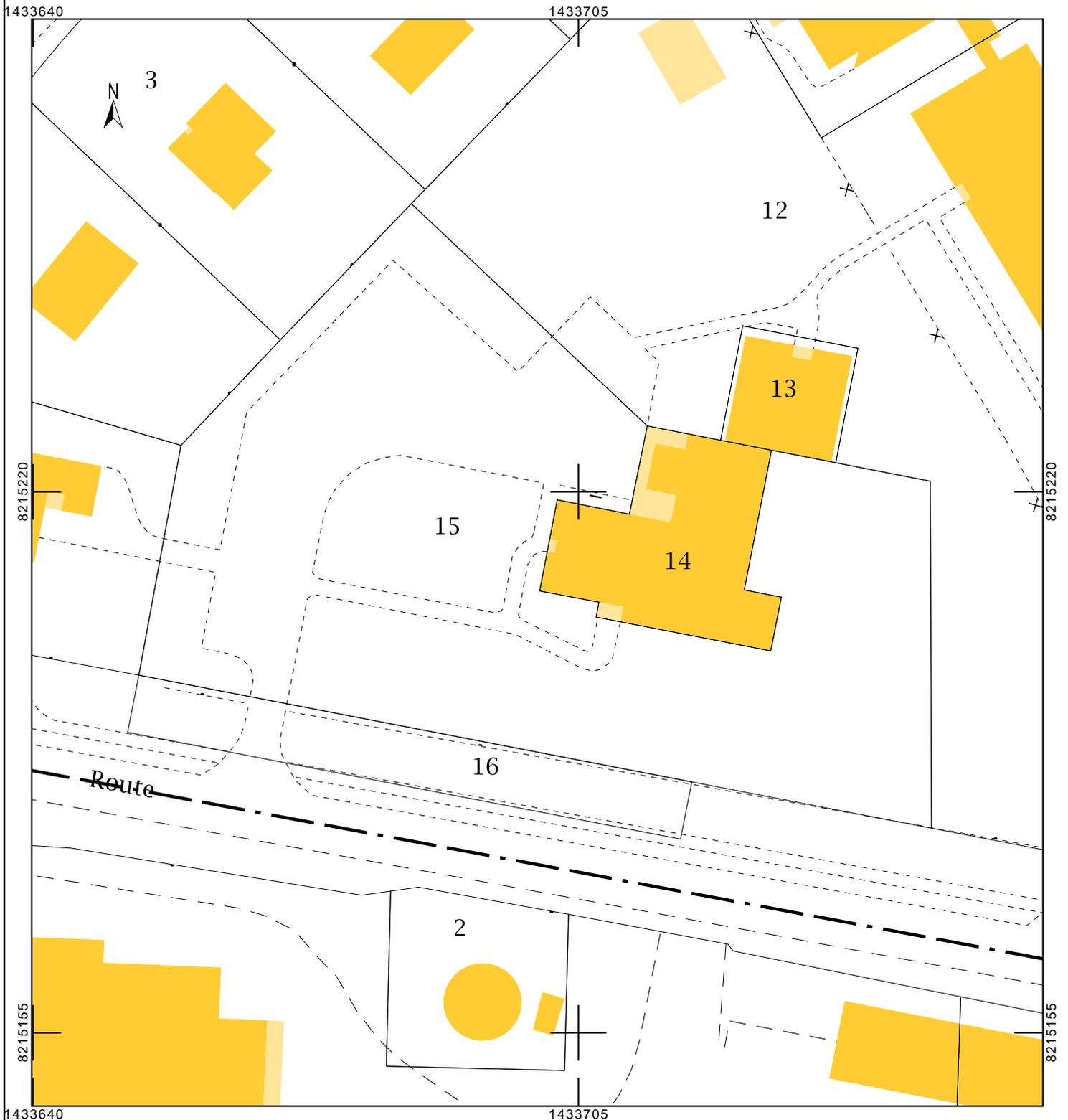
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Caen Pôle de Topographie et de Gestion  
Cadastrale  
6, place Gambetta B.P. 80540 14048  
14048 Caen Cedex 1  
tél. 02.31.39.74.00 -fax  
ptgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



## Calendrier universitaire 2020-2021

Pour information : Vacances scolaires 2020-2021 (Zone B) :  
 Vacances de Toussaint : Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre  
 Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre					Stage*							
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut
<b>UFR HSS</b>																					
Campus 1	UFR HSS	L1	Arts du spectacle Parcours Cinéma	03 septembre 2020 10h00-12h00 Amphi De Clèves & Amphi Grémillon	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Arts du spectacle Parcours Cinéma		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L3	Arts du spectacle Parcours Cinéma		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L1	Arts du spectacle Parcours Arts de la scène	03 septembre 2020 10h00-12h00 Amphi De Clèves & Amphi Grémillon	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Arts du spectacle Parcours Arts de la scène		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L3	Arts du spectacle Parcours Arts de la scène		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L1	Histoire Parcours Histoire - Archéologie	27 août 2020 9h30-12h00 Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Histoire Parcours Histoire - Archéologie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L3	Histoire Parcours Histoire - Archéologie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L1	Histoire Parcours Histoire - Sciences politiques	27 août 2020 9h30-12h00 Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Histoire Parcours Histoire - Sciences politiques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L3	Histoire Parcours Histoire - Sciences politiques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L1	Histoires- Sciences sociales	27 août 2020 9h30-12h00 Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Histoires- Sciences sociales		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L3	Histoires- Sciences sociales		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L1	Humanites Parcours Humanités numériques	02 septembre 2020 09h00-11h00 DR103	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Humanites Parcours Humanités numériques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L3	Humanites Parcours Humanités numériques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	L1	Lettres Parcours Etudes anciennes	02 septembre 2020 14h30-15h30 Amphi De Clèves & Amphi Grémillon	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L2	Lettres Parcours Etudes anciennes		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021						
Campus 1	UFR HSS	L3	Lettres Parcours Etudes anciennes		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21



Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Campus 1	UFR HSS	L1	Sciences du langage parcours Linguistique et didactique du français langue maternelle et du français langue étrangère	03 septembre 2020 10h00-11h30 Amphi Rouelle	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L2	Sciences du langage parcours Linguistique et didactique du français langue maternelle et du français langue étrangère		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L3	Sciences du langage parcours Linguistique et didactique du français langue maternelle et du français langue étrangère		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21	
Campus 1	UFR HSS	L1	Sociologie Parcours Métiers de l'enseignement et de la formation			du 26 octobre au 30 octobre 2020																
Campus 1	UFR HSS	L2	Sociologie Parcours Métiers de l'enseignement et de la formation			du 26 octobre au 30 octobre 2020																
Campus 1	UFR HSS	L3	Sociologie Parcours Métiers de l'enseignement et de la formation			du 26 octobre au 30 octobre 2020																
Campus 1	UFR HSS	L1	Sociologie Parcours Sciences sociales	31 août 2020 09h00-10h15 (étudiants de A à L) 10h45-12h00(étudiants de M à Z) Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L2	Sociologie Parcours Sciences sociales		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L3	Sociologie Parcours Sciences sociales		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21	
Campus 1	UFR HSS	L1	Sociologie Parcours Sciences Politiques	31 août 2020 09h00-10h15 (étudiants de A à L) 10h45-12h00(étudiants de M à Z) Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L2	Sociologie Parcours Sciences Politiques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L3	Sociologie Parcours Sciences Politiques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021			6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21	
Campus 1	UFR HSS	L1	Sociologie Parcours du social, médico-social & de l'insertion	31 août 2020 09h00-10h15 (étudiants de A à L) 10h45-12h00(étudiants de M à Z) Amphi Tocqueville	7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L2	Sociologie Parcours Métiers du social, médico-social & de l'insertion		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021							
Campus 1	UFR HSS	L3	Sociologie Parcours Métiers du social, médico-social & de l'insertion		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021		du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		6 semaines		1-sept.-20	15-juil.-21	
Campus 1	UFR HSS	M1	Arts, lettres et civilisations parcours Cinéma		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	2 semaines	3 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M2	Arts, lettres et civilisations parcours Cinéma		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	2 semaines	3 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M1	Arts, lettres et civilisations parcours Lettres "culture écritures communication"		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	2 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M2	Arts, lettres et civilisations parcours Lettres "culture écritures communication"		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	2 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M1	Arts, lettres et civilisations parcours Métier de la production cinématographique et audiovisuelle		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	15-sept.-21	01/09/20 au 15/09/21	4 semaines	16 semaines		01/09/2020	30/08/2021
Campus 1	UFR HSS	M2	Arts, lettres et civilisations parcours Métier de la production cinématographique et audiovisuelle		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	12 semaines	24 semaines		01/09/2020	30/09/2021
Campus 1	UFR HSS	M1	Arts, lettres et civilisations parcours Théâtre		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	2 semaines	3 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M2	Arts, lettres et civilisations parcours Théâtre		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	2 semaines	3 mois		01/09/20 au 30/09/21	
Campus 1	UFR HSS	M1	Histoire parcours Archéologie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-juin-21	Pas de session 2	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	Stage terrain	4 semaines		15-avr-21	01/09/20 au 30/09/21

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre							Stage*						
					Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Campus 1	UFR HSS	M2	Histoire parcours Archéologie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-sept.-21	Pas de session 2	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	Stage court : terrain; stage prof.	stage court = 4 semaines; stage long = 8 semaines		Stage court = 15 avr. 2021; Stage long = 1er février 2021	01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M1	Histoire parcours Histoire		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-juin-21	Pas de session 2	30-sept.-21	01/09/20 au 30/09/21	2 semaines	6 semaines	Stage découverte		01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Histoire parcours Histoire		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-sept.-21	Pas de session 2	30-sept.-21	PAS DE STAGE					
Campus 1	UFR HSS	M1	Histoire parcours Histoire et patrimoine		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-juin-21	Pas de session 2	1-août-21	S1 stage facultatif S2 : stage découverte	2 semaines 2 semaines	6 semaines 12 semaines		09/09/2020 06/04/2021	20/12/2020 01/08/2021
Campus 1	UFR HSS	M2	Histoire parcours Histoire et patrimoine		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	30-sept.-21	Pas de session 2	30-sept.-21	S1 : Stage filé S2 : Stage long	15 jours 16 semaines	21 jours 24 semaines		19/09/2020 13/01/2021	20/12/2020 30/09/2021
Campus 1	UFR HSS	M1	Métiers du livre et de l'édition parcours Edition		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	15-sept.-21		3 semaines	24 semaines		04/05/2021	30/06/2021
Campus 1	UFR HSS	M2	Métiers du livre et de l'édition parcours Edition		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		12 semaines	24 semaines		01/03/2021	30/09/2021
Campus 1	UFR HSS	M1	Métiers du livre et de l'édition parcours Métiers des bibliothèques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	15-sept.-21		3 semaines	24 semaines		04/05/2021	30/06/2021
Campus 1	UFR HSS	M2	Métiers du livre et de l'édition parcours Métiers des bibliothèques		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		8 semaines	24 semaines		01/03/2021	30/09/2021
Campus 1	UFR HSS	M1	Philosophie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	15-sept.-21	PAS DE STAGE					
Campus 1	UFR HSS	M2	Philosophie		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		3 semaines (12h dont 4h d'enseignement si stage en lycée)	2 mois		1er octobre 2020	30-avr-21
Campus 1	UFR HSS	M1	Sciences de l'éducation parcours Professionnalité et savoirs dans les métiers de la relation		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		140 heures				01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sciences de l'éducation parcours Professionnalité et savoirs dans les métiers de la relation		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	Session unique	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		420 heures	840 heures			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M1	Sciences du langage parcours Didactique du français langue étrangère		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	26 semaines			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sciences du langage parcours Didactique du français langue étrangère		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	26 semaines			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M1	Sciences du langage parcours Linguistique française et générale		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	26 semaines			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sciences du langage parcours Linguistique française et générale		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	26 semaines			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sociologie parcours Gouvernance des risques et de l'environnement		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	15-sept.-21	Stage de découverte du 15 avril au 15 juillet	2 semaines	6 semaines		14-avr.-21	15-juil.-21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sociologie parcours Gouvernance des risques et de l'environnement		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		8 semaines	26 semaines		23-mars-21	32/09/2021
Campus 1	UFR HSS	M2	Sociologie parcours Vulnérabilités		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		2 semaines	6 semaines			01/09/20 au 30/09/21
Campus 1	UFR HSS	M2	Sociologie parcours Vulnérabilités		7-sept.-20	du 26 octobre au 30 octobre 2020	4-déc.-20	du 10 décembre 2020 au 08 janvier 2021	11-janv.-21	du 1er au 05 mars 2021	du 03 au 07 mai 2021	9-avr.-21	du 15 au 30 avril 2021	voir session 2	du 14 au 29 juin 2021	30-sept.-21		4 semaines	26 semaines			01/09/20 au 30/09/21
<b>UFR SEGGAT</b>																						
campus 1	UFR Seggat	L1	Économie	le 04/09/2020 à 9h30	07/09/2020	du 26/10/2020 au 30/10/2020	03/12/2020	du 09/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22/02/2021 au 26/02/2021	du 26/04/2021 au 07/05/2021	01/04/2021	du 07/04/2021 au 23/04/2021	21/05/2021	du 14/06/2021 au 30/06/2021	11/06/2021	oui			100h	à partir du 26/04/2021	10/06/2021
campus 1	UFR Seggat	L2	Économie	le 04/09/2020 à 11h	07/09/2020	du 26/10/2020 au 30/10/2020	03/12/2020	du 09/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22/02/2021 au 26/02/2021	du 26/04/2021 au 07/05/2021	01/04/2021	du 07/04/2021 au 23/04/2021		du 14/06/2021 au 30/06/2021							





Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*													
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage							
PFRS	UFR Santé	DFASP1	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques 1 <sup>ère</sup>	31/08/2020	31/08/2020		04/12/2020	Ecrits du 10/12/2020 au 18/12/2020 Oral M1S13 13/11/2020 ou 20/11/2020 Oral M1S16 06/01/2021 et 07/01/2021	04/01/2021	du 22 au 28/02/2021			23/04/2021	Tronc commun : 06/04/2021 au 12/04/2021 Filières du 03/05/2021 au 18/05/2021		à compter du 21/06/2021		Stage Etude de cas sur projet Industrie/Recherche (validant une partie de l'UE DFASP2 Industrie MZS4351)	2 mois	3 mois		à/c du 01/09/2020	31/08/2021						
PFRS																		Stage Projet d'orientation professionnel	1 jour	6 mois		à/c du 01/09/2020	16/07/2021						
PFRS																		Stage de découverte et d'orientation	1 jour	6 semaines		à/c du 01/09/2020	15/07/2021						
PFRS																		Toutes filières : Service sanitaire			2 semaines	à/c du 08/03/2021	02/04/2021						
PFRS																		Officine : Stage hospitalo-universitaire			12 mois à mi temps	14/09/2020	11/09/2021						
PFRS	UFR Santé	DFASP2	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutique 2 <sup>a</sup>		28/08/2020		04/12/2020	Toutes filières : PPFH 16/09/2020  Internat : 12/11/2020 au 13/11/2020  Officine : 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22 au 28/02/2021			23/04/2021	Industrie/Recherche : 06/04/2021 au 08/04/2021  Internat/Officine : du 03/05/2021 au 18/05/2021  CSP:12/04/2021	03/09/2021	Toutes filières : PPFH 01/10/2020  à compter du 21/06/2021	03/09/2021	Internat : Stage hospitalo-universitaire			4 mois mi-temps + 4 mois temps complet	18/01/2021 24/05/2020 14/09/2020	22/05/2021 11/09/2021 16/01/2021						
PFRS																		Industrie : Stage hospitalo-universitaire			4 mois temps complet	14/09/2020	16/01/2021						
PFRS																		Recherche : Stage hospitalo-universitaire			4 mois temps complet 2 mois temps	14/09/2020	16/01/2021						
PFRS	UFR Santé	DAPH60	6ème année Officine	Réunion de Rentrée le 07/09/2020	31/08/2020		04/12/2020	10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021				18/06/2021	Du 25/05/2021 au 28/05/2021 Oral validation stage à/c du	25/06/2021	à compter du 21/06/2021		Stage Officiel			6 mois	04/01/2021	30/06/2021						
PFRS																		Parcours industrie	voir calendrier DFASP2 filière Industrie										
PFRS	UFR Santé	M1	Sciences du médicament parcours Développement clinique du médicament															Parcours Internat	voir calendrier DFASP2 filière Internat										
PFRS																		Parcours Scientifique	voir calendrier DFASP1 filière Industrie				10/09/2021	oui	2 mois	4 mois		A partir du 19/05/2021	10/09/2021
PFRS	UFR Santé	M2	Sciences du médicament parcours Développement clinique du médicament	Réunion de Rentrée le 11/09/2020	14/09/2020		04/12/2020	Du 14/12 au 18/12							30/10/2021	21/06/21 au 09/07/21		oui	5 mois	6 mois			A partir du 04/01/21	30/09/2021					
PFRS	UFR Santé	M1	Sciences du médicament parcours Drug design		14/09/2020		04/12/2020	Du 07/12/2020 au 18/12/2020	à/c du 04/01/2021				Cours spécifiques MIDD 26/02/2021	Epreuves MIDD 15/03/2021 au 02/04/2021	rendu des rapports 28/05/2021 ; oral à/c du 10 juin 2021	à/c du 21/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021	oui		40 j		à/c du 22/03/2021	09/06/2021						
PFRS	UFR Santé	M2	Sciences du médicament parcours Drug design		14/09/2020		04/12/2020	Du 07/12/2020 au 18/12/2020	à/c du 04/01/2021						02/07/2021	Du 04/01/2021 au 8/01/2021	16/07/2021	oui		6mois		à/c du 04/01/2021	09/07/2021						
<b>UFR STAPS</b>																													
Campus 2	UFR Staps	L1	STAPS	26/08/2020 à 14h - Amphi 500 STAPS option Santé : en plus, rentrée à 10h Amphi Curie	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 21/04 au 30/04/2021	/	du 21/06 au 03/07/2021	/		/	/										
Campus 2	UFR Staps	L2	STAPS parcours Activité physique adaptée & santé	26/08/2020	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		35	50		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L3	STAPS parcours Activité physique adaptée & santé	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	/	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		150	300		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L2	STAPS parcours Education et motricité	26/08/2020	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	/	du 21/06 au 03/07/2021	/		/	/			/							
Campus 2	UFR Staps	L3	STAPS parcours Education et motricité	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 08/12 au 12/12 et du 15/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		75	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L2	STAPS parcours Entraînement sportif	26/08/2020	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		50	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L3	STAPS parcours Entraînement sportif	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		150	400		14/09/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L2	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	26/08/2020	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		35	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L3	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		50	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L2	STAPS parcours Management du sport	26/08/2020	27/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	21/05/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		20	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							
Campus 2	UFR Staps	L3	STAPS parcours Management du sport	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au 19/12/2020	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		75	150		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021							

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Campus 2	UFR Staps	M1	Ergonomie	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	15/06/2021	du 21/06 au 03/07/2021		308	616 (4mois)		01/10/2020	Session 1 : 15/06/2021 Session 2 : 03/07/2021	
Campus 2	UFR Staps	M2	Ergonomie	FC : 28/08/2020 FI : 07/09/2020	07/09/2020	FI : du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	FI : du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	FI : 27/08/2021 FC : 09/07/2021	du 22/09 au 24/09/2021	FI 07/10/2021 FC : 17/09/2021		462	924 (6 mois)		01/10/2020	Session 1 FI : 27/08/2021 Session 2 FI : 07/10/2021 Session 1 FC : 09/07/2021 Session 2 FC : 17/09/2021
Campus 2	UFR Staps	M1	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	15/06/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		280	616 (4mois)		01/10/2020	Session 1 : 15/06/2021 session 2 : 03/07/2021
Campus 2	UFR Staps	M2	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	16/09/2020	16/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	27/08/2021	du 22/09 au 24/09/2021	07/10/2021		300	924 (6 mois)		01/10/2020	Session 1 : 27/08/2021 Session 2 : 07/10/2021
Campus 2	UFR Staps	M1	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	/	/	12/02/2021	du 15/02 au 20/02/2021	27/08/2021	du 09/09 au 08/09/2021	08/09/2021		300	616 (4mois)		01/10/2020	Session 1 : 27/08/2021 Session 2 : 08/09/2021
Campus 2	UFR Staps	M2	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 14/12 au 19/12/20	04/01/2021	/	/	11/02/2021	12/02/2021	27/08/2021	du 22/09 au 24/09/2021	07/10/2021		455	924 (6 mois)		01/10/2020	Session 1 : 27/08/2021 Session 2 : 07/10/2021

### UFR de Psychologie

Campus 1	UFR Psychologie	L1	Psychologie	31/08/2020 14h-16h Amphi Pierre Daure (lieu à confirmer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 7/12 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	09/04/2021	du 12/04 au 23/04/2021	pas de stage	du 14/06 au 25/06/2021	pas de stage	NON					
Campus 1	UFR Psychologie	L2	Psychologie	31/08/2020 14h-15h Amphi 2000 (lieu à confirmer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 7/12 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	09/04/2021	du 12/04 au 23/04/2021	pas de stage	du 14/06 au 25/06/2021	pas de stage	NON					
Campus 1	UFR Psychologie	L3	Psychologie	31/08/2020 14h-17h Amphi Oresme (lieu à confirmer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 7/12 au 18/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	09/04/2021	du 12/04 au 23/04/2021	stage facultatif (sans mémoire ni soutenance)	du 14/06 au 25/06/2021	stage facultatif (sans mémoire ni soutenance)	OUI stage facultatif	35 heures 5jrs/1 semaine temps plein)	154 heures (22 jours/1 mois temps plein)			30/06/2021
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	23/04/2021	du 3/05 au 4/05/2021	28/05/2021	du 22/06 au 23/06/2021	25/06/2021	OUI	200 heures	400 heures		01-sept-20	30-juin-21
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	07/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	07/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	21/05/2021	du 3/06 au 4/06/2021	10/06/2021	du 1/07 au 2/07/2021	06/07/2021	OUI	300 heures	6 mois		01-sept-20	12-juil-21
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	23/04/2021	du 3/05 au 4/05/2021	28/05/2021	du 22/06 au 23/06/2021	25/06/2021	OUI	200 heures	400 heures		01-sept-20	30-juin-21
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	07/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	07/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	21/05/2021	du 3/06 au 4/06/2021	10/06/2021	du 1/07 au 2/07/2021	06/07/2021	OUI	300 heures	6 mois		01-sept-20	12-juil-21
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	23/04/2021	du 3/05 au 4/05/2021	28/05/2021	du 22/06 au 23/06/2021	25/06/2021	OUI	200 heures	400 heures		01-sept-20	30-juin-21
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	07/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	07/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	21/05/2021	du 3/06 au 4/06/2021	10/06/2021	du 1/07 au 2/07/2021	06/07/2021	OUI	300 heures	6 mois		01-sept-20	12-juil-21
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie psychodynamique clinique et pathologique	01/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	23/04/2021	du 3/05 au 4/05/2021	28/05/2021	du 22/06 au 23/06/2021	25/06/2021	OUI	200 heures	400 heures		01-sept-20	30-juin-21
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie psychodynamique clinique et pathologique	07/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	07/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	21/05/2021	du 3/06 au 4/06/2021	10/06/2021	du 1/07 au 2/07/2021	06/07/2021	OUI	300 heures	6 mois		01-sept-20	12-juil-21
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	01/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	01/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	23/04/2021	du 3/05 au 4/05/2021	28/05/2021	du 22/06 au 23/06/2021	25/06/2021	OUI	200 heures	400 heures		01-sept-20	30-juin-21
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	07/09/2020 10h-12h (lieu à déterminer)	07/09/2020	du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 15/12 au 16/12/2020	04/01/2021	du 22/02 au 26/02/2021	du 26/04 au 30/04/2021	21/05/2021	du 3/06 au 4/06/2021	10/06/2021	du 1/07 au 2/07/2021	06/07/2021	OUI	300 heures	6 mois		01-sept-20	12-juil-21

### UFR Droit, AES et Administration publique

campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amphi Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 04/04 au 03/05/2021 matin	du 26 au 03/05/2021 matin	2 avril 2021	du 07 au 09/04 et du 03 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021	-	oui		2 semaines	12/04/2021	30/04/2021	
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amphi Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 04/04 au 03/05/2021 matin	du 26 au 03/05/2021 matin	2 avril 2021	du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021	-	oui		2 semaines	12/04/2021	30/04/2021	
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration publique	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amphi Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre					Stage*							
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration publique		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration publique		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit public	L1 DROIT : Caen 03/09/2020 à 9h30 amphi P. Daure	07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit public	L2 DROIT : 03/09/2020 à 11h30 amphi P. Daure	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit public		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit privé	L1 DROIT : Caen 03/09/2020 à 9h30 amphi P. Daure	07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit privé	L2 DROIT : 03/09/2020 à 11h30 amphi P. Daure	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit privé		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
Damigny	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit		07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
Damigny	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers des administrations et des collectivités territoriales		14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	19/12/2020	du 04/01/2021 au 08/01/2021	11/01/2021	-	du 26/04 au 02/05/2021	24/04/2021	du 03/05 au 07/05/2021	28/06/2021	du 12 juillet au 17 juillet 2021	oui			12 semaines	Cinq semaines du 08/02 au 12/03/2021 et sept semaines du 10/05 au 25/06/2021	Cinq semaines du 08/02 au 12/03/2021 et sept semaines du 10/05 au 25/06/2021
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat en alternance		01/09/2020	-	11/12/2020	au fil de l'eau	11/01/2021	-	-	14/05/2021	au fil de l'eau	12/06/2021	Du 14 juin au 18 juin 2021						
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat hors alternance		01/09/2020	-	11/12/2020	au fil de l'eau	11/01/2021	-	-	14/05/2021	au fil de l'eau	12/06/2021	Du 14 juin au 18 juin 2021	oui			13 semaines + 3 semaines "projet tutoré"	21/09/2020	07/05/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables	11/09/2020	14/09/2020	du 26/10 au 02/11/2020	18/12/2020	4/01 au 8/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin		09/04/2021	du 19 au 23/04/2021	03/09/2021	oui	6 semaines	18 semaines		26/04/2021	31 aout 2021	
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise	07/09/2020	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020		10/01/1900			21/05/2020	Du 25/05 au 28/05/2021			oui			3 Mois	04/01/2021	31/03/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin		20/03/2021	Du 23/03 au 28/03/2021	30/09/2021	oui	12 semaines minimum			30/03/2020	30/12/2020	
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des assurances parcours Assurances et personnes		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des assurances parcours Assurances et personnes	14/09/2020	14/09/2020	-	19/01/2021	-	19/01/2021	-	-	28/05/2021	21/06/21 au 25/06/21 (session unique d'examens)	03/09/2021	-	-			Formation en alternance du 14/09/2020 au 03/09/2021		
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des libertés		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des libertés	21/09/2020	22/09/2020	-	18/12/2020	du 15/03 au 9/04/2021	04/01/2021	-	-	12/03/2021	du 15/03 au 9/04/2021	-	-	25/08/2021	oui	2 mois	6 mois	09/04/2021	30/09/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021						

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre						2ème semestre						Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques	14/09/2020	14/09/2020	-	18/12/2020	du 04/01 au 05/01/2020	11/01/2020	-	-	06/04/2021	du 07/04 au 09/04/2021	du 01 au 03/09/2021	Formation en alternance du 14/09/2020 au 03/09/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021	du 07/06 au 25/06/2021								
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux	21/09/2020	21/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	08/01/2021	du 19/04 au 23/04/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021	-	02/04/2021	du 19/04 au 23/04/2021	02/07/2021	du 01/09 au 24/09/2021	-	2 mois maximum	4 semaines	9 semaines		27/04/2020	05/07/2020
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit notarial		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021	du 07/06 au 25/06/2021								
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit notarial	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	19/12/2020	du 14/06 au 30/06/2021	15/02/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 25/04/2021 au 03/05/2021 matin	15/05/2021	du 14/06 au 30/06/2021	14/06/2021	du 01/09 au 30/09/2021	30/09/2021	oui	1 mois	6 semaines		04/01/2021 ou 01/07/2021	13/02/2021 ou 31/08/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit public parcours Carrières publiques		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021	du 07/06 au 25/06/2021								
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit public parcours Carrières publiques	06/10/2020	06/10/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020	11/01 au 15/01/21	18/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	-	09/04/2021	-	15/09/2021	30/09/2021	15/09/2021	oui	2 mois	4 mois		12/04/2021	31/08/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Justice procès et procédures parcours Contentieux privé		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021	du 07/06 au 25/06/2021								
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Justice procès et procédures parcours Contentieux privé	28/09/2020	28/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020	-	04/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	-	12/03/2021	du 22/03 au 26/03/2021 (écrits) et du 21/06 au 25/06/2021 (oraux)	-	Du 14 au 18/09/2021	-	oui	4 semaines	10 semaines		29/03/2021	13/06/2021 (date limite de remise des rapports de stage : 18/06/21)

#### SUFCA

campus 1	SUFCA	DAEU A	Diplôme d'accès aux études universitaires option littéraire	5 octobre 2020 de 14h à 16h - CAMPUS 1	Lundi 5 octobre 2020	neant	vendredi 18 décembre 2020	néant	Lundi 4 janvier 2021	néant	lundi 26 avril 2021 au dimanche 2 mai 2021	mercredi 31 mai 2021	mi juin 2021								
campus 1	SUFCA	DAEU B	Diplôme d'accès aux études universitaires option scientifique	5 octobre 2020 de 14h à 16h - CAMPUS 1	Lundi 5 octobre 2020	d'interruption plateforme	d'interruption plateforme	néant	d'interruption plateforme	d'interruption plateforme	d'interruption plateforme	mercredi 31 mai 2021	mi juin 2021								
campus 1	SUFCA	DAEU A SESSION accélérée	Diplôme d'accès aux études universitaires option littéraire	11 janvier 2021 de 14h à 16h - CAMPUS 1	Lundi 11 janvier 2021	pas d'interruption plateforme	pas d'interruption plateforme	néant	pas d'interruption plateforme	pas d'interruption plateforme	pas d'interruption plateforme	mercredi 31 mai 2021	mi juin 2020								

#### ESIX

campus 2	Esix	ING 1 Statut Etudiant	Agro-alimentaire	14/09/2020 10h	14/09/2020 après-midi	24/10/2020 au 01/11/2020	CM - TD : 18/12/2020 TP évalués en CC : 22/01/2021	04/01 au 08/01/2021	25/01/2021	27/02 au 07/03/2021	24/04 au 09/05/2021	CM - TD : 23/04/2021 TP - Soutenances (évalués en CC) : 04/06/2021	10/05 au 18/05/2021	31/08/2021	S5 : 08/03 au 12/03/2021 S6 : 21/06 au 26/06/2021	07/09/2021	OUI	4 semaines	8 semaines		29/06/2021	02/09/2021		
campus 2	Esix	ING 2 Statut Etudiant	Agro-alimentaire	07/09/2020 10h	07/09/2021 après-midi		CM - TD : 18/12/2020 TP évalués en CC : 08/01/2020		11/01/2021			CM - TD : 23/04/2021 TP - Soutenances (évalués en CC) : 26/05/2021	10/05 au 17/05/2021	31/08/2021	S7 : 08/03 au 12/03/2021 S8 : 09/06 au 12/06/2021		OUI	8 semaines	12 semaines		14/06/2021	02/09/2021		
campus 2	Esix	ING 3 Statut Etudiant	Agro-alimentaire	28/09/2020 10h	28/09/2020 après-midi		26/03/2021	28/09/2020 au 26/03/2021 (CC)	SO				11/10/2021 au 14/10/2021	08/03au 12/03/2021	15/10/2021	OUI	24 semaines	26 semaines		29/03/2021	27/09/2021			
campus 2	Esix	ING 1 Statut apprenti	Agro-alimentaire	21/09/2020 à 10 h	21/09/2020 après-midi		SO	25/01/2021	25/01 au 29/01/2021	01/02/2021	SO	18/06/2021	21/06 au 25/06/2021	SO	S5A : 08/03 au 12/03/2021 S6A : 30/08/2021 au 03/09/2021	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
campus 2	Esix	ING 2 Statut apprenti	Agro-alimentaire	21/09/2020 à 10 h			SO				SO	04/06/2021	07/06 au 11/06/2021	SO	S7A : 08/03 au 12/03/2021 S8A : 30/08/2021 au 03/09/2021	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
campus 2	Esix	ING 3 Statut apprenti	Agro-alimentaire	28/09/2020 à 11 h	28/09/2020 après-midi		SO	28/09/2020 au 22/01/2021 (CC)	SO				31/08 au 03/09/2021	S9A : 08/03 au 12/03/2021	04/09/2021	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
Campus Manche	Esix	ING 1 Statut Etudiant	Génie des systèmes industriels	14/09/2020 à 14 h	14/09/2020 AM	24/10/2020 au 01/11/2020		17/01/2021	SO CC	20/01/2021	01/03 au 07/03/2021	24/04 au 09/05/2021	27/05/2021	SO CC	Soutenances et projets S5.18 et	SO CC	le rapport de stage ouvrier écrit est à rendre entre le 1er et le 30/09/2021	OUI		2 semaines		15/06/2021	01/09/2021	
Campus Manche	Esix	ING 2 Statut Etudiant	Génie des systèmes industriels	07/09/2020 à 8 h	07/09/2020 Matin			10/01/2021		13/01/2021								OUI		4 semaines		15/06/2021	01/09/2021	
Campus Manche	Esix	ING 3 Statut Etudiant	Génie des systèmes industriels	14/09/2020 à 8 h	14/09/2020 matin			17/01/2021		SO					Soutenances et projets 04 et 05/02/2021		Soutenance stages : 20 et 21/09/2021	OUI		26 semaines		04/03/2021	19/09/2021	
Campus Manche	Esix	ING 1 Statut apprenti	Génie des systèmes industriels	01/09/2020 à 9 h 30	01/09/20 AM			SO	31/01/2021	01/02 au 07/02/2021	08/02/2021	SO	SO	27/06/2021	28/06 au 04/07/2021	SO	S5 : 15 au 21/03/2021 S6 : rentrée septembre S7 : 8 au 14/03/2021 S8 : rentrée septembre S9 : 15 au 21/03/2021 S10 : 28/06 au 04/07/2021	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Campus Manche	Esix	ING 2 Statut apprenti	Génie des systèmes industriels		01/09/2020 matin			SO			08/03/2021			20/06/2021	21/06 au 27/06/2021			SO	SO	SO	SO	SO	SO	
Campus Manche	Esix	ING 3 Statut apprenti	Génie des systèmes industriels					SO			15/03/2021			06/06/2021	07/06 au 13/06/2021			SO	SO	SO	SO	SO	SO	
campus 2	Esix	ING 1 Statut Etudiant	Systèmes embarqués	14/09/2020 10h00	14/09/2020 AM	24/10 au 01/11/2020		31/01/2021	14/09/2020 au 31/01/2021 CC	01/02/2021	20/02 au 28/02/2021	24/04 au 09/05/2021	13/06/2021	01/02 au 13/06/2021 CC	29/08/2021	S5 : 01/02 au 20/06/2021 S6 : 28/06/2021 au 07/07/2021		OUI	4 semaines	8 semaines		05/07/2021	27/08/2021	

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre						2ème semestre						Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus 2	Esix	ING 2 Statut Etudiant	Systèmes embarqués	01/09/2020 10h00	01/09/2020 10h00			01/09/2020 au 31/01/2021 CC				25/04/2021	01/04 au 25/04/2021 CC	05/09/2021	S7 : 01/02/2021 au 25/04/2021 S8 : 10/05/2021 au 16/05/2021	05/09/2021	OUI	8 semaines	16 semaines		17/05/2021	03/09/2021
campus 2	Esix	ING 3 Statut Etudiant	Systèmes embarqués	15/09/2020 10h00	15/09/2020 10h00		14/03/2021	15/09/2020 au 14/03/2021 CC		SO				13/09/2021	S9 : 15/03/2021 au 21/03/2021	13/09/2021	OUI	18 semaines	25 semaines		22/03/2021	11/09/2021
<b>IAE</b>																						
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FC		07/09/2020	26 au 30/10/20	08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	Début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	juin-21		07/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FA		07/09/2020	26 au 30/10/20	08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	Début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FI		10/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	04/01/2021	19 au 27/02/21		31/03/2021	05 et 06/04/2021	fin mai 2021	juin-21	01/06/2021	oui	8 semaines	juin-21		avr-21	juin-21
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management du social et de la santé		31/08/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/04/2021	10 au 14/05/21		fin juin, début juillet 2021		oui	4 semaines	6 mois		31/08/2020	Début juillet 2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FC		29/09/2020		16/01/2021	25 et 26/01/2021	09/02/2021			22/05/2021	07 et 08/06/21		fin août 2021		Oui	420 h pr DE	10 mois		29/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FOAD		21/09/2020		22/01/2021	25/01/2021	01/02/2021			02/05/2021	08 et 09/06		fin août 2021		oui	420 h pr DE	6 mois		21/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Opérations		07/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	01/02/2021			07/05/2021	31/05 au 01/06/21	02 au 04/06/21	Début septembre			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	L3	Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance		25/08/2020		13/11/2020	23 au 27/11/20	30/11/2020			19/02/2021	01 au 05/03/21	14 au 17/06/21	fin juin 2021	début juillet 2021	oui	13 semaines	juil-21		mars-21	début juillet 2021
campus 4	IAE	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		24/08/2020			Licence non semestrialisée 01 et 02/02/21	Licence non semestrialisée				Licence non semestrialisée 31/05 et 01/06/21	28 et 29/06/21	non indiqué par le CFPB	non indiqué par le CFPB		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	LP	Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours Conseiller en entreprise agricole		07/09/2020		14/12/2020	15 au 18/12/20	04/01/2021			31/03/2020	1er et 02/04/21	18/06/2021			Oui	16 semaines	6 mois		octobre novembre 2020	juin-21
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FI		08/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	04/01/2021	19 au 27/02/21		06/04/2021	15 et 16/04/21	juin-21	fin août début septembre 2021	fin août début septembre 2021	oui	10 semaines	31/08/2021		avr-21	31/08/2021
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FA		07/09/2020		08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	début juillet 2021	fin août 2021	fin août 2021		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FC		07/09/2020		08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		07/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FI		08/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	30/03/2021	19 au 27/02/21		11/06/2021	17 et 18/06/21	début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	10 semaines	14 semaines		déc-20	mars-21
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FA		10/09/2020		09/01/2021	21 et 22/01/21	04/02/2021	stage	stage	05/06/2021	17 et 18/06/21	fin juin 2021	fin août 2021	fin août 2021		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FC		10/09/2020		09/01/2021	21 at 22/01/21	04/02/2021			05/06/2021	17 at 18/06/21	fin juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		10/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA		14/09/2020		05/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		début juillet 2021			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA/FC		22/09/2020		16/01/2021	28/01/2021	16/02/2021			29/05/2021	juin-21	juin-21	fin août début septembre 2021	fin août début septembre 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		22/09/2021	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Gestion de patrimoine		29/10/2020	19 au 23/10/20	15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2021			18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Gestion de patrimoine		31/08/2020		07/12/2020	09 au 11/12/20	04/01/2021			28/05/2021	04/06/2021	04/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M1	Gestion de Production Logistique Achats FA		14/09/2020		11/01/2021	12 au 15/01/2021	08/02/2021			21/06/2021	22 au 25/06/21	25/06/2021	Début septembre 2021			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FA		21/09/2020		08/01/2021	26/01/2021	25/01/2021			15/06/2021	16 au 18/06/2021	18/06/2021	Début septembre 2021			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FC		15/09/2020		09/01/2021	21 et 22/01/21	09/02/2021			29/05/2021	14 et 15/06/21	16/06/2021	Début septembre 2021	Début septembre 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		15/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Gestion des Ressources Humaines FA		14/09/2020		08/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		juil-21			<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FA		14/09/2020		07/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			21/05/2021	08 au 11/06/21	début juin 2021	juil-21	juil-21		<b>Apprentissage</b>				
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FC		15/09/2020		16/01/2021	28 et 29/01/21	16/02/2021			29/05/2021	14 au 16/06/21	courant juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		15/09/2020	30/06/2021

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre							Stage*							
					Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FOAD		21/09/2020		19/12/2020	28 et 29/01/21	29/03/2021			20/05/2021	14 et 15/06/21	15/06/2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		21/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M1	Management de l'Innovation		14/09/2020	26 au 30/10/20	11/12/2020	17/12/2020	04/01/2021	22 au 26/02/21	stage	12/03/2021	16 et 17/03/21	18/06/2021	courant juillet 2021		oui	10 semaines	4 mois		mars-21	juil-21	
campus 4	IAE	M2	Management de l'Innovation		07/09/2020	26 au 30/10/20	11/12/2020	17/12/2020	04/01/2021	22 au 26/02/21	stage	19/02/2021	Exams en CC	25/06/2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	4 mois	6 mois		févr-20	31/08/2021	
campus 4	IAE	M1	Management et Administration des Entreprises		28/09/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	25 et 26/01/21	stage : pas de cours				fin mai début juin 2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	4 mois	6 mois		déc-20	31/08/2021		
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FI		28/09/2020	26 au 30/10/20	18/12/2020	25 et 26/01/21	04/01/2021	22 au 28/02/21		28/02/2021	15/06/2021	16 et 17/06/21	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	3 mois	6 mois		mars-21	31/08/2021	
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FC		22/09/2020		09/01/2021	25 et 26/01/21	16/02/2021			29/05/2021	14 au 16/06/21	16/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		22/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FOAD		18/09/2020		18/01/2021	25 et 26/01/21	29/01/2021			07/06/2021	14 au 16/06/21	16/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		18/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises Evreux		05/10/2020	19 au 30/10/20	15/02/2021	16 au 18/02/21	19/02/2021			02/09/2021	21 au 24/09/21	23 et 24/09/21	nov-21								
campus 4	IAE	M1	Management et commerce international		02/09/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	exam en cc	04/01/2021			26/03/2021	exam en cc	fin août début septembre 2021	fin septembre début octobre 2021	fin septembre début octobre 2021	oui	10 semaines	31/08/2021		fin mars 2021	31/08/2021	
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international parcours Développement international de la PME / PMI		21/09/2020		18/12/2020	13 au 15/01/21	stage : pas de cours				sept-21	oct-21	oct-21	oui	5 mois	6 mois		janv-21	30/09/2021		
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international Parcours Franco Américain		21/09/2020		18/12/2020	exam en cc	04/01/2021			30/04/2021	exam en cc	mai-21	juil-21	sept-21	oui		6 mois		fin avril 2021	sept-21	
campus 4	IAE	M1	Management FC		18/09/2020		16/01/2021	25 au 27/01/21	05/02/2021			11/05/2021	24 au 27/05/21	27/05/2021	05 au 09/07/21	début juillet 2021	oui	420h pour DE	30/06/2020		18/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M1	Management FOAD		05/10/2020		22/01/2021	25 au 27/01/21	01/02/2021			21/05/2021	24 au 27/05/21	27/05/2021	05 au 09/07/21	début juillet 2021	oui	420h pour DE	30/06/2020		05/10/2020	30/05/2021	
campus 4	IAE	M2	Management parcours management , conseil et Recherche		15/09/2020	19 au 30/10/20	31/01/2021	04 et 05/02/21	01/02/2021		03 au 09/05/21	31/05/2021	07/06/2021	juin-21	juil-21	sept-21	oui	420h pour DE	sept-20		sept-20	01/09/2021	
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		05/10/2020		22/01/2021	25/01/2021	26/01/2021			07/05/2021	10/05/2021		22 et 23 juin 2021		non						
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		01/10/2020		26/01/2021	27/01/2021	28/01/2021			10/05/2021	11/05/2021 + juin 2021 (pour l'UE de gestion organisée par l'IAE)	15/10/2021	22 et 23 juin 2021 + aout 2021 (pour l'UE de gestion organisée par l'IAE)	02/11/2021	oui	280 heures	6 mois		01/11/2020	31/08/2021	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins en gérontologie (CEMU)		01/10/2020		26/01/2021	27/01/2021	28/01/2021			10/05/2021	11/05/2021	15/10/2021	22 et 23 juin 2021	02/11/2021	oui	280 heures	6 mois		01/11/2020	31/08/2021	
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/04/21	10 au 14/05/21		fin juin début juillet 2021		oui	8 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21	
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel parcours management des structures sociales médico-sociales et solidaires		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/04/2021	10 au 14/05/21		fin juin début juillet 2021		oui	8 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel parcours Management des établissements et des structures gérontologiques		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Management de l'économie solidaire		01/09/2020		12/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21	
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel management des organisations en santé		14/09/2020		20/01/2021	19 et 20/01/21	01/02/2021			28/05/2021	28/05/2021		juin-21		oui	105 heures			sept-21	juin-21	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations en santé		02/09/2020		15/01/2021	4, 5, 6 et 15/01/21	18/01/2021			23/06/2021	22/06/2021		juin-21		oui	105heures			sept-21	juin-21	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FC		21/09/2020		16/01/2021	28 et 29/01/21	08/02/2021			22/05/2021	09/06/2021	17 et 18/06/21	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		21/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FOAD		17/09/2020		27/01/2021	28 et 29/01/21	01/02/2021			08/06/2021	09 au 11/06/21	juin-21	23 au 27/08/21	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		17/09/2020	30/06/2021	
campus 4	IAE	M1	Marketing Vente FA		14/09/2020		05/01/2020	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		juil-21						Apprentissage		
campus 4	IAE	M2	Marketing Vente FI		14/09/2020		18/12/2020	25 au 29/01/21	Stage : pas de cours				24 au 29/05/21	juin-21	juil-21	sept-21	oui	5 mois	6 mois	5 mois	déc-20	31/08/2021	

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage		
campus 4	IAE	M2	Marketing Vente FA		14/09/2020		15/01/2021	25 au 29/01/21	08/02/2021				21/05/2021	24 au 29/05/21	juin-21	juil-21	sept-21		Apprentissage					
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		29/10/2020		15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2021				18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			Apprentissage					
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		14/09/2020		18/12/2020	02 au 05/02/21	08/02/2021				08/06/2021	14 au 18/06/21	juin-21	fin août début septembre 2021	sept-21		Apprentissage					
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		29/10/2020		15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2020				18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			Apprentissage					
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		31/08/2020		07/01/2021	11 et 12/02/21	13/02/2021				07/06/2021	09 au 11/06/21	mai-21	fin août 2021	fin août 2021		Apprentissage					
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité		18/09/2020		26/01/2021	fin janvier début février 2021	fin janvier début février 2021				16/04/2021	juin-21		fin août 2021			Apprentissage					
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité		04/09/2020		14/11/2020	25 au 27/11/20	30/11/2020				13/02/2021	23 au 26/02/21	sept-21	sept-21	sept-21	oui	6 mois	6 mois	6 mois	mars-20	30/09/2021	
<b>UFR VE</b>																								
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Allemand	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Allemand	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Allemand	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus	04/01/2021	du 01 au 06/03/2021	Néant	20/03/2021	du 29/03/2021 au 03/04/2021	Pas de soutenance	du 14 au 19/06/2021 inclus	Pas de soutenance	OUI	6 semaines	8 semaines					
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Espagnol	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Espagnol	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Espagnol	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus	04/01/2021	du 01 au 06/03/2021	Néant	20/03/2021	du 29/03/2021 au 03/04/2021	Pas de soutenance	du 14 au 19/06/2021 inclus	Pas de soutenance	OUI	6 semaines	8 semaines					
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Italien	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Italien	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Italien	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus	04/01/2021	du 01 au 06/03/2021	Néant	20/03/2021	du 29/03/2021 au 03/04/2021	Pas de soutenance	du 14 au 19/06/2021 inclus	Pas de soutenance	OUI	6 semaines	8 semaines					
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Russe	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Russe	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues étrangères appliquées Parcours Anglais - Russe	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus	04/01/2021	du 01 au 06/03/2021	Néant	20/03/2021	du 29/03/2021 au 03/04/2021	Pas de soutenance	du 14 au 19/06/2021 inclus	Pas de soutenance	OUI	6 semaines	8 semaines					
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Allemand	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Allemand	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Allemand	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Anglais	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Anglais	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON							

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre								Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Anglais	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Espagnol	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Espagnol	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Espagnol	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Italien	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Italien	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Italien	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Langues nordiques	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Langues nordiques	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Langues nordiques	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L1	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Russe	Vendredi 28 août 2020 : réunions d'accueil par département. Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L2	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Russe	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	L3	Langues, littératures, civilisations étrangères & régionales Parcours Russe	Semaine de pré-rentrée du 31 août au 4 septembre 2020	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	Pas de soutenance	du 14 au 29/06/2021 inclus	Pas de soutenance	NON						
Campus 1	UFR LVE	LP	Métiers du Commerce International parcours Assistant commercial trilingue	mercredi 30 septembre 2020, 10 h	jeudi 1er octobre 2020	du 26 au 31/10/2020	18/12/2020	C.C. + semaine du 14 au 18/12/2020	04/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	16/04/2021	CC + semaine du 12 au 16/04/2021	jeudi 12/09/2021	lu 16/09/2021 au ve 20/09/2021	jeudi 26/09/2021	oui	12 semaines	24 semaines (période du 19/04/2021 au 25/09/2021)				
Campus 1	UFR LVE	M1	LEA parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication	vendredi 11/09/2020 14:00	lundi 14/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 06/12/2020	du lundi 07/12/2020 au vendredi 18/12/2020	selon calendrier université partenaire	mardi 07/09/2021	jeudi 09/09/2021	jeudi 09/09/2021	OUI	8 semaines mini Option1 16 semaines mini Option 2	6 mois								
Campus 1	UFR LVE	M2	LEA parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication	lundi 28/09/2020	lundi 28/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 19/03/2021	14/12 au 18/12/2020 22/03 au 26/03/2021	= stage lundi 29/03/2021	du 01 au 06/03/2021	selon structure d'accueil	N/A	vendredi 24/09/2021 au mardi 28/09/2021	mardi 28/09/2021	mercredi 29/09/2021	pas de session 2	OUI	20 semaines minimum	6 mois				
Campus 1	UFR LVE	M1	LEA parcours Expert en projets européens	vendredi 11/09/2020 14:00	lundi 14/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 06/12/2020	du lundi 07/12/2020 au vendredi 18/12/2020	selon calendrier université partenaire	mardi 07/09/2021	jeudi 09/09/2021	jeudi 09/09/2021	OUI	8 semaines mini Option1 16 semaines mini Option 2	6 mois								
Campus 1	UFR LVE	M2	LEA parcours Expert en projets européens	lundi 28/09/2020	lundi 28/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 19/03/2021	14/12 au 18/12/2020 22/03 au 26/03/2021	= stage lundi 29/03/2021	du 01 au 06/03/2021	selon structure d'accueil	N/A	vendredi 24/09/2021 au mardi 28/09/2021	mardi 28/09/2021	mercredi 29/09/2021	pas de session 2	OUI	20 semaines minimum	6 mois				
Campus 1	UFR LVE	M1	LEA parcours Implantation des entreprises à l'international	vendredi 11/09/2020 14:00	lundi 14/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 06/12/2020	du lundi 07/12/2020 au vendredi 18/12/2020	selon calendrier université partenaire	mardi 07/09/2021	jeudi 09/09/2021	jeudi 09/09/2021	OUI	8 semaines mini Option1 16 semaines mini Option 2	6 mois								
Campus 1	UFR LVE	M2	LEA parcours Implantation des entreprises à l'international	lundi 28/09/2020	lundi 28/09/2020	du 26/10/2020 au 31/10/2020	vendredi 19/03/2021	14/12 au 18/12/2020 22/03 au 26/03/2021	= stage lundi 29/03/2021	du 01 au 06/03/2021	selon structure d'accueil	N/A	vendredi 24/09/2021 au mardi 28/09/2021	mardi 28/09/2021	mercredi 29/09/2021	pas de session 2	OUI	20 semaines minimum	6 mois				
Campus 1	UFR LVE	M1	LLCER parcours Etudes culturelles- littérature/civilisation	vendredi 04/09/2020 10h-12h	7/9/20	du 26 au 31/10/2020	5/12/20	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/1/21	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/4/21	du 15 au 30/04/2021 inclus	30/6/21	du 14 au 29/06/2021 inclus	24/9/21	NON						
Campus 1	UFR LVE	M2	LLCER parcours Etudes culturelles- littérature/civilisation	vendredi 04/09/2020 10h-12h	7/9/20	du 26 au 31/10/2020	5/12/20	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/1/21	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/4/21	du 15 au 30/04/2021 inclus	30/6/21	du 14 au 29/06/2021 inclus	24/9/21	NON						
Campus 1	UFR LVE	M1	LLCER parcours Linguistique multilingue	vendredi 04/09/2020 10h-12h	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	30/06/2021	du 14 au 29/06/2021 inclus	24/09/2021	NON						
Campus 1	UFR LVE	M2	LLCER parcours Linguistique multilingue	vendredi 04/09/2020 10h-12h	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	30/06/2021	du 14 au 29/06/2021 inclus	24/09/2021	NON						

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre							Stage*							
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
Campus 1	UFR LVE	M1	LLCER parcours Traduction spécialisée	vendredi 28/08/2020 10h30-12h30	07/09/2020	du 26 au 31/10/2020	05/12/2020	du 10 au 18/12/2020 inclus et du 04 au 09/01/2021 inclus	11/01/2021	du 01 au 06/03/2021	du 01 au 09/05/2021	10/04/2021	du 15 au 30/04/2021 inclus	non concerné	du 14 au 29/06/2021 inclus	non concerné	NON						
Campus 1	UFR LVE	M2	LLCER parcours Traduction spécialisée	vendredi 28/08/2020 10h30-12h30	31/08/2020	du 26 au 31/10/2020	24/10/2020	Pas d'examens terminaux tout en CC	02/11/2020	Non concerné	Non concerné	12/12/2020	du 21 au 28/06/2021 inclus	01/07/2021	du 21 au 28/06/2021 inclus	15/09/2021	OUI	8 semaines	6 mois				
<b>UFR des Sciences</b>																							
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Chimie	Préentrée du 01 au 04/09/2020 (du 01 au 11/09 si distanciel)	07/09/2020(14/09 si distanciel)	<del>Conservation des vacances si présentiel</del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Chimie et option santé (LAS)	Mineure santé : réunion de rentrée le 26 août à 10h00 amph. Curie PFRS ; début des cours le 27 août et ensuite le vendredi après-midi	07/09/2020 (14/09 si distanciel)	<del>Conservation des vacances si présentiel</del>	18/12/2020	CC + 5/12/2020 ou 12/12/2020 (mineure santé)	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Electronique,Energie Electrique, Automatique	Préentrée du 01 au 04/09/2020 (du 01 au 11/09 si distanciel)	07/09/2020(14/09 si distanciel)	<del>Conservation des vacances si présentiel</del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Informatique	Préentrée du 01 au 11/09/2020	14/09/2020	<del></del>	11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	Du 10/05 au 12/05/2021	<del></del>	Du 15/06 au 28/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Informatique et option santé (LAS)	Mineure santé : réunion de rentrée le 26 août à 10h00 amph. Curie PFRS ; début des cours le 27 août et ensuite le vendredi après-midi	14/09/2020	<del></del>	11/12/2020	5/12/2020 ou 12/12/2020 (mineure santé) et du 14/12 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	Du 10/05 au 12/05/2021	<del></del>	Du 15/06 au 28/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Mathématiques	Préentrée du 01 au 11/09/2020	14/09/2020	<del></del>	11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 15/06 au 28/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Mathématiques et option santé (LAS)	Mineure santé : réunion de rentrée le 26 août à 10h00 amph. Curie PFRS ; début des cours le 27 août et ensuite le vendredi après-midi	14/09/2020	<del></del>	11/12/2020	5/12/2020 ou 12/12/2020 (mineure santé) et du 14/12 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 15/06 au 28/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Maths et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Préentrée du 01 au 11/09/2020	14/09/2020	<del></del>	11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	Du 10/05 au 12/05/2021	<del></del>	Du 15/06 au 28/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Mécanique	Préentrée du 01 au 04/09/2020 (du 01 au 11/09 si distanciel)	07/09/2020(14/09 si distanciel)	<del></del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Physique	Préentrée du 01 au 04/09/2020 (du 01 au 11/09 si distanciel)	07/09/2020(14/09 si distanciel)	<del>Conservation des vacances si présentiel</del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Physique et opion santé (LAS)	Mineure santé : réunion de rentrée le 26 août à 10h00 amph. Curie PFRS ; début des cours le 27 août et ensuite le vendredi après-midi	07/09/2020 (14/09 si distanciel)	<del>Conservation des vacances si présentiel</del>	18/12/2020	CC + 5/12/2020 ou 12/12/2020 (mineure santé)	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L1	Physique parcours CUPGE	Préentrée du 01 au 04/09/2020 (seulement si 100% présentiel)	07/09/2020	<del></del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	Du 14/06 au 25/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences pour la santé LAS	mercredi 26 août	27/08/2020 (mineure santé)	du 24/10 au 01/11	15/12/2020	5/12/2020 (mineure santé) et du 16/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	17/04 (mineure santé) et du 10/05 au 15/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences pour la santé	31/08/2020 (PFRS)	01/09/2020 ou 24/08 pour les Oui si	du 24/10 au 01/11	15/12/2020	du 16/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 18/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences de la terre	28/08 et 31/08/2020 / OUI SI (du 24/08 au 27/08 )	31/08 ou 01/09/2020 selon groupes (selon réunion de rentrée)	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 18/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences de la vie	28/08 et 31/08/2020 / remédiation OUI SI du 24/08 au 27/08	01/09/2020 ou 24/08 pour les Oui si	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 18/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences de la vie LAS	mercredi 26 août	27/08/2020 (mineure santé)	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	5/12/2020 (mineure santé) et du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	17/04 (mineure santé) et du 10/05 au 15/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences de la vie et de la terre	28/08 et 31/08/2020 / OUI SI (du 24/08 au 27/08 )	31/08 ou 01/09/2020 selon groupes (selon réunion de rentrée)	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 18/05/2021	<del></del>	du 21/06 au 30/06/2021	<del></del>	Non	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>	<del></del>
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Chimie	Réunion de rentrée le 1/09/2020 matin. Préentrée du 01 au 04/09/2020	07/09/2020	<del></del>	18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	<del></del>	du 14/06 au 24/06/2021	Stage facultatif	Oui		1 mois		31/05/2021	15/07/2021	

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre							2ème semestre							Stage*				
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Electronique,Energie Electrique, Automatique	Réunion de rentrée le 1/09/2020 10h30 Pré-rentrée du 01 au 04/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC		Du 14/06 au 24/06/2021	Stage facultatif	Oui			1 mois	02/09/2020	15/07/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Informatique	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	10/05/2021	du 11 au 12/05/2021		Du 14/06 au 25/06/2021		Non					
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Mathématiques	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	16/04/2021	du 10/05 au 19/05/2021		Du 18/06 au 30/06/2021		Non					
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Maths et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	16/04/2021	du 10/05 au 19/05/2021		Du 18/06 au 30/06/2021		Non					
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Mécanique	Réunion de rentrée le 1/09/2020 10h30 Pré-rentrée du 01 au 04/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC		Du 14/06 au 24/06/2021	Stage facultatif	Oui			1 mois	02/09/2020	15/07/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Physique	07/09/2020 (la pré-rentrée n'est pas maintenue en raison des incertitudes sur sa faisabilité en mode exclusivement présentiel)	07/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC		Du 14/06 au 24/06/2021	Stage facultatif	Oui			1 mois	31/05/2021	15/07/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L2	Physique parcours CUPGE	07/09/2020 (la pré-rentrée n'est pas maintenue en raison des incertitudes sur sa faisabilité en mode exclusivement présentiel)	07/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC		Du 14/06 au 24/06/2021	Stage facultatif	Oui			1 mois	31/05/2021	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L2	Sciences pour la santé	01/09/2020	01/09/2020	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L2	Sciences de la terre	01/09/2020	01/09/2020	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L2	Sciences de la vie	01/09/2020	01/09/2020	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021 et le 04/06/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L2	Sciences de la vie et de la terre	01/09/2020	01/09/2020	du 24/10 au 01/11	09/12/2020	du 10/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021 et le 04/06/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Chimie	01/09/2020 (Pré-rentrée du 01/09 au 04/09)	01/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	08/06/2021	Du 23/06 au 02/07/2021		Oui			1 mois 140h	10/05/2021	04/06/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Electronique,Energie Electrique, Automatique	14/09/2020 "synchronisation avec ESIX (liée à la mutualisation)"	14/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	31/05/2021	Du 17/06 au 30/06/2021		Oui		1 mois		01/09/2020	28/05/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Informatique	01/09/2020	01/09/2020		20/11/2020	Du 23/11 au 27/11/2020	30/11/2020	Du 22 au 27/02/2021		05/03/2021	Du 08/03 au 10/03/2021	09/06/2021	Du 28/06 au 02/07/2021		Oui	8 semaines 259 h			11/03/2021	08/06/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Mathématiques	01/09/2020	01/09/2020		18/12/2020	CC sauf 1 journée du 23 au 27/11/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		23/04/2021	CC du 15/04 au 23/04/2021	26/05/2021	Du 21/06 au 29/06/2021		Oui	1 semaine 35h			du 05/04/2021 et/ou du 26/04/2021	Au 14/04/2021 et/ou au 21/05/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Maths et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	01/09/2020	01/09/2020		16/12/2020	17 et 18/12 (CT éco)	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		21/04/2021	CT 22 et 23/04/2021		Du 21/06 au 29/06/2021		Facultatif	1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	09-juil
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Mécanique	01/09/2020	01/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		16/04/2021	CC	07/06/2021	Du 22/06 au 30/06/2021		Oui		1 mois		01/09/2020	04/06/2021
Campus 2	UFR des Sciences	L3	Physique	07/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 8/05/2021	23/04/2021	CC	09/06/2021	Du 24/06 au 02/07/2021		Oui			4 semaines 140h	10/05/2021	04/06/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences pour la santé parcours neurosciences et sciences du comportement	31/08/2020	31/08/2020	du 24/10 au 01/11	11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2020 et du 04/01/2021 au 05/01/2021	06/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences pour la santé parcours Physiopathologie des grandes fonctions et biotechnologie	31/08/2020	31/08/2020	du 24/10 au 01/11	11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2020 et du 04/01/2021 au 05/01/2021	06/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences de la terre	01/09/2020	01/09/2020	du 24/10 au 01/11	18/12/2020	du 04/01 au 08/01 (CT)	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	(Ecole de terrain Alpes du 18 au 28 Mai inclus)	du 10/05 au 17/05/2021 et du 28/05 au 29/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021	Facultatif		1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre								2ème semestre						Stage*					
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences de la vie parcours Biologie-Ecologie	31/08/2020	31/08/2020	du 24/10 au 01/11	18/12/2020	du 04/01 au 08/01 (CT)	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Facultatif	1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences de la vie parcours Biologie et physiologie des organismes	31/08/2020	31/08/2020	du 24/10 au 01/11	18/12/2020	du 04/01 au 08/01 (CT)	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Facultatif	1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences de la vie parcours Microbiologie	31/08/2020	31/08/2020	du 24/10 au 01/11	18/12/2020	du 04/01 au 08/01 (CT)	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Facultatif	1 semaine 35h	6 semaines 210h		01/09/2020	15/07/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences de la vie et de la terre	31/08/2020	31/08/2020		18/12/2020	du 04/01 au 08/01 (CT)	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	23/04/2021	du 10/05 au 21/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Obligatoire			1 semaine 35h	01/09/2020	15/07/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Chimie	01/09/2020	01/09/2020		08/12/2020	du 14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		19/03/2021	du 22/03 au 26/03/2021	09/06/2021	du 01/07 au 08/07/2021		Oui	6 semaines 210h	8 semaines 455h		29/03/2021	04/06/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Informatique	01/09/2020	01/09/2020	Conservation des vacances si présentiel	04/12/2020	du 07 au 11/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		02/04/2021	du 06 au 12/04/2021		du 07 au 11/06/2021		Facultatif		6 semaines 210h		01/09/2020	09/07/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Mathématiques parcours Mathématiques générales	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		02/04/2021	CC	09/06/2021	du 01/07 au 08/07/2021		Oui	Si stage en établissement : 2 semaines Si stage TER : 8 semaines			06/04/2021	04/06/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	01/09/2020	01/09/2020		04/12/2020	du 07 au 11/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		02/04/2021	du 06 au 12/04/2021	07/07/2021	du 27/08 au 31/08/2021		Oui	8 semaines 280h			13/04/2021	02/07/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Mécanique	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	14/06/2021	du 01/07 au 08/07/2021		Oui	8 semaines 280h			06/04/2021	11/06/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M1	Physique	01/09/2020	01/09/2020		08/12/2020	du 14 au 18/12/2020	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		24/03/2021	du 25/03 au 02/04/2021	09/06/2021	du 29/06 au 02/07/2021		Oui			8 semaines 280h	06/04/2021	04/06/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales	31/08/2020	01/09/2020	Du 24/10 au 01/11	16/12/2020	du 17/12/2020 au 18/12/2021 et du 04/01/21 au 08/01/21	11/01/2020	22/02/21 au 28/02/21		26/03/2021 + sortie du 31/05 au 18/06	du 29/03 au 02/04/2021	27/08/2021	du 21/06 au 02/07/2021		Oui	8 semaines	12 semaines		05/04/2021	28/05/2021 + stage possible du 21/06 au 23/07/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021			26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	18/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui			8 semaines 280h	05/04/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	04/06/2021 (31/09/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie, agrosciences parcours Coproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021	du 01/03/2021 au 07/03/2021		12/03/2021	du 12/03 au 19/03/2021	09/07/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui	8 semaines 280h	16 semaines 560h		22/03/2021	09/07/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie-santé	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021			26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	18/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui			8 semaines 280h	05/04/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	04/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	07/09/2020	07/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		02/04/2021	du 05/04 au 23/04/2021		du 21/06 au 02/07/2021		Non						
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Microbiologie parcours Mécanismes moléculaires microbiens	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		05/03/2021	du 08/03 au 12/03/2021	25/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui	8 semaines 280h			15/03/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	11/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Microbiologie parcours Microbiologie industrielle et biotechnologie	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		05/03/2021	du 08/03 au 12/03/2021	25/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui	8 semaines 280h			15/03/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	11/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	31/08/2020	31/08/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021			26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	18/06/2021	du 21/06 au 25/06/2021		Oui			8 semaines 280h	05/04/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	04/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Neurosciences parcours Sciences des comportements	31/08/2020	31/08/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021			26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	18/06/2021	du 21/06 au 25/06/2021		Oui			8 semaines 280h	05/04/2021 (01/09/2020 pour les étudiants en double cursus santé)	04/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants en double cursus santé)	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		05/03/2021	du 08/03 au 12/03/2021	25/06/2021	du 21/06/2021 au 25/06/2021		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		15/03/2021	11/06/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Sciences de la mer parcours Exploitation des ressources vivantes cotières	14/09/2020	14/09/2020		11/12/2020	du 04/01/2021 au 08/01/2021	11/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	18/06/2021	du 28/06/2021 au 2/07/2021		Oui			8 semaines 280h	06/04/2021	07/06/2021	

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre								2ème semestre						Stage*					
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral	01/09/2020	01/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 18/12/2021	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21		26/03/2021	du 29/03 au 02/04/2021	28/06/2021	du 15/07/2021 au 16/07/2021		Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h		04/04/2021	25/06/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Chimie parcours Catalyse, environnement et développement durable	07/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		04/01/2021	27/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Chimie parcours Chimie organique	04/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		04/01/2021	27/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Chimie parcours Contrôle de l'environnement industriel	01/09/2020	01/09/2020		29/01/2021	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		01/02/2021	26/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Chimie parcours Matériaux nanosciences et énergie	07/09/2020	07/09/2020		12/02/2021	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		15/02/2021	20/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique parcours Décision et optimisation (DOP)	07/09/2020	07/09/2020		12/02/2021	Filés					03/09/2021	du 03 au 07/09/2021		Oui	4 mois	6 mois		15/02/2021	31/08/2021		
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique parcours Images et données multimédia (IDM)	07/09/2020	07/09/2020		26/02/2021	Filés					02/09/2021	du 03 au 07/09/2021		Oui	5 mois	6 mois		01/03/2021	31/08/2021		
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique parcours Sécurité des systèmes informatiques (SSI)	07/09/2020	07/09/2020		26/02/2021	Filés					02/09/2021	du 03 au 07/09/2021		Oui	5 mois	6 mois		01/03/2021	31/08/2021		
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique parcours Internet, données et connaissances (IDC)	07/09/2020	07/09/2020		26/02/2021	Filés					02/09/2021	du 03 au 07/09/2021		Oui	4 mois	6 mois		01/03/2021	31/08/2021		
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Mathématiques parcours Mathématiques générales	01/09/2020	01/09/2020		18/12/2020	CC	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	Du 26/04 au 2/05/2021	7/5/2021	CC	7/5/2021	du 14/06 au 25/06/2021		Oui			2 semaines	02/11/2020	13/11/2020	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	07/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	Filés	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021		19/03/2021	CC	30/09/2021	du 22 au 26/03/2021		Oui	4 mois	6 mois		01/04/2021	30/09/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Mécanique	07/09/2020	07/09/2020		18/12/2020	Filés						31/08/2021	du 08/02 au 12/02/2021		Oui	4 mois	6 mois		18/01/2021	27/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Physique parcours contrôle de l'environnement industriel	01/09/2020	01/09/2020		29/01/2021	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		01/02/2021	26/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Physique parcours Matériaux nanosciences et énergie	07/09/2020	07/09/2020		12/02/2021	Filés						31/08/2021	du 23/08 au 27/08/2021		Oui	4 mois	6 mois		15/02/2021	20/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Physique parcours Noyaux atomes collisions	01/09/2020	01/09/2020		29/01/2021	Filés						31/08/2021	du 20/04 au 23/04/2021		Oui	4 mois	6 mois		01/02/2021	20/08/2021	
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Physique parcours Noyaux atomes collision - Erasmus + (1er semestre uniquement )	01/09/2020	01/09/2020		29/01/2021	Filés							du 20/04 au 23/04/2021		Oui	Stage à l'étranger au second semestre, sous la responsabilité des partenaires étrangers					
Campus 1	UFR des Sciences	M2	Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales	14/09/2020	14/09/2020	Du 24/10 au 01/11	26/02/2021	du 08/03 au 12/03/2021		22/02/21 au 28/02/21				29/09/2021	du 20/09 au 24/09/2021		Oui	5 mois	6 mois		15/03/2021	24/09/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M2	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique	07/09/2020	07/09/2020		11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020						27/08/2021	du 21/06 au 25/06/2020		Oui	5 mois	6 mois		04/01/2021	27/08/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M2	Biologie, agrosociétés parcours Eco-production, biotechnologies végétales et biovalorisation	08/09/2020	08/09/2020		29/01/2021	Filés						30/06/2021 (15/09/2021 pour les étudiants qui ne passeront pas le concours	du 29/03 au 02/04/2021		Oui	5 mois	6 mois		01/02/2021	10/09/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M2	Biologie-santé parcours Cancer, différenciation, génétique et biothérapies	07/09/2020	07/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 08/01/2021						18/06/2021	du 29/03 au 02/04/2021		Oui	5 mois	6 mois		11/01/2021	11/06/2021	
Campus 1	UFR des Sciences	M2	Biologie-santé parcours Signalisation et fonction en conditions pathologiques	07/09/2020	07/09/2020		11/12/2020	du 14/12/2020 au 08/01/2021						18/06/2021	du 29/03 au 02/04/2021		Oui	5 mois	6 mois		11/01/2021	11/06/2021	



Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre						2ème semestre						Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus 3	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Informatique	01/09/2020 14h, Ifs, Amphithéâtre	02/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	02/04/2021	CC	25/06/21	cc	31/08/2021	OUI	10 semaines	12 semaines		06/04/2021	27/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT 1	Mesures Physiques	31/08/2020 à 9h30 Amphi Charpak	31/08/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	22/01/2021	CC	25/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	25/06/2021	CC									
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Mesures Physiques	31/08/2020 à 9h Amphi J. Travert	31/08/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	22/01/2021	CC	25/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	25/06/2021	CC	31/08/2021			OUI			10 semaines	12/04/2021	31/08/2021
campus 3	IUT Pôle de Caen	DUT 1	Réseaux et télécommunications	01/09/2020 11h amphi	01/09/2020 14h	Du 26/10 au 30/10/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	11/06/2021	CC									
campus 3	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Réseaux et télécommunications	Init: Mardi 01/09 à 14h en 3142 Alt : lundi 07/09 à 9h 3140	Init 01/09 à 15h Alt 07/09 à 10h	Du 26/10 au 30/10/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	init 02/04/2021 alt 18/06/2021	CC	25/06/2021		30/08/2021		10 semaines	14 semaines		05/04/2021	27/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT 1	Techniques de commercialisation CAEN	03/09/2020 9 h Amphi J.T.	03/09/2020 à 14 h	Du 26/10 au 30/10/2020	19/12/2020	04/01 au 9/01/2021	11/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	23/04/2021	10/05 au 15/05/2021	18/06/2021	15 et 16/06/2021	02/09/2021		3 semaines	3 semaines		17/05/2021	31/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Techniques de commercialisation CAEN	01/09/2020 9 h Amphi J.T.	01/09/2020 à 14 h	Du 26/10 au 30/10/2020	12/12/2020	14/12 au 19/12/2020	04/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	02/04/2021	05/04 au 10/04/2021	25/06/2021	15 et 16/06/2021	02/09/2021		8 semaines	10 semaines		12/04/2021	31/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT SHN1	Techniques de commercialisation CAEN	03/09/2020 9 h Amphi J.T.	03/09/2020 à 14 h	Du 26/10 au 30/10/2020	19/12/2020	CC	04/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2022	25/06/2021	CC									
campus 2	IUT Pôle de Caen	DUT SHN2	Techniques de commercialisation CAEN	01/09/2020 9 h Amphi J.T.	02/09/2020 à 9 h	Du 26/10 au 30/10/2020	19/12/2020	CC	04/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2023	04/06/2021	CC	02/09/2021						2 semaines	07/06/2021	31/08/2021
Lisieux	IUT Pôle de Caen	DUT 1	Techniques de commercialisation LISIEUX	02/09/20 à 14h Amphi Lisieux	03/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	27/11/2020	du 04 au 08/01/21	11/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	28/05/2021	du 31/05 au 04/06/21	02/09/2021			OUI			3 semaines	30/11 au 18/12/2020	31/08/2021
Lisieux	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Techniques de commercialisation LISIEUX	01/09/20 à 14h Salle 2.8 Lisieux	02/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	04/12/2020	du 07 au 11/12/20	14/12/2020	Du 01/03 au 05/03/2021	Stage en entreprise	26/03/2021	du 29/03 au 02/04/21	02/09/2021			OUI	8 semaines	21 semaines		du 05/04 au 28/05/21	31/08/2021
Lisieux	IUT Pôle de Caen	DUT 1	Statistique et informatique décisionnelle	01/09/20 à 9h Amphi Lisieux	02/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	08/01/2021	08/01/2021	11/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	30/06/2021	CC	pas de stage								
Lisieux	IUT Pôle de Caen	DUT 2	Statistique et informatique décisionnelle	01/09/20 10h30 Amphi Lisieux	02/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	08/01/2021	08/01/2021	11/01/2021	Du 01/03 au 05/03/2021	Du 26/04 au 09/05/2021	30/06/2021	CC	03/09/2021			OUI	10 semaines	5 mois	Néant	29/03/2021	31/08/2021
Lisieux	IUT Pôle de Caen	IP	Commercialisation de produits et services parcours Vente d'assurances de personnes	14/09/20 à 10 h Salle 1.2 Lisieux	15/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	non concerné	CC	non concerné	Stage en entreprise	Stage en entreprise	Non Concerné	CC	01/09/2021	Non Concerné	31/08/2021	OUI	14 semaines	6 mois		01/03/2021	31/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation parcours Génie bioproductions et agroalimentaire.	07/09/2020 à 13h30 Salle 301, dpt Génie Biologique, Campus 2	08/09/2020 à 8h	Du 26/10 au 30/10/2020	Non Concerné	CC	Non Concerné	Stage en entreprise	Stage en entreprise	Non Concerné	CC	30/09/2021	Non Concerné	25/09/2021	OUI	16 semaines	26 semaines		15/02/2021	18/09/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion production valorisation parcours Procédés et technologies pharmaceutiques	28/09/2020 9h Bâtiment GCH Salle TD5		Du 26/10 au 30/10/2020	31/12 / 20 alternance	CC	01/01/2020 alternance			Non Concerné	CC	31/08/2021			OUI	16 semaines	24 semaines		22-févr.	15-sept.
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers de la Gestion des ressources humaines : assistant	Lundi 14 septembre 10h Bâtiment GEA	Lundi 14 septembre		Non concerné	CC	Non concerné			Non concerné	CC	11/06/2021	Non concerné	Non concerné	alternance	16 semaines	17 semaines		14/09/2020	11/06/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers de la protection et gestion de environnement parcours Restauration écologique développement durable	09/09/2020 à 9h00 Salle 303, dpt Génie Biologique, Campus 2	10/09/2020 à 8h	Du 26/10 au 30/10/2020	Non Concerné	CC	Non Concerné	Stage en entreprise	Stage en entreprise	Non Concerné	CC	30/09/2021	Non Concerné	25/09/2021	OUI	16 semaines	26 semaines		22/02/2021	18/09/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers de la qualité parcours Management de la production et de la qualité	Lundi 14 septembre 10h Bâtiment GEA	Lundi 14 septembre 13h30			CC	11/01/21			11/06/21	CC	11/06/21	X	X	alternance	16 semaines	36 semaines			13/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers de l'électronique : communication systèmes embarqués parcours Cartes à puce, objets communicants et intelligents	Le 14/09 à 9h salle 1 Bat Mesures Physiques	14/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	19/02/2020	CC		Du 01/03 au 05/03/2021	X	X	X	Soutenance le 31/08/2021	X	X	X	14 semaines	26 semaines		22/02/2020	27/08/2020
campus 3	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers de l'informatique : administration sécurité systèmes et réseaux parcours. Audit et sécurité des réseaux et des systèmes d'information	01/09 à 10h salle LP	01/09/20	X	11/12/2020 centre 31/12/2020 entreprise	CC	04/01/2021	X	X	29/06/2021 centre	CC	31/08/2021	X	X	X			16 semaines	02/09/2020	31/08/2021

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre								2ème semestre						Stage*				
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Lisieux	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers du décisionnel et de la statistique parcours Biostatistique: stats et informatique appliquées santé	14/09/2020 à 10h à LISIEUX	15/09/2020	19/10/2020 au 30/10/2020		CC					CC	25/06/2021		27/08/2021	OUI	16 semaines	26 semaines		22/02/2021	20/08/2021
campus 2	IUT Pôle de Caen	IP	Métiers du tourisme : com. et valorisation territoires parcours Gestion, mise en valeur sites touristiques	8/09/2020 à 10 h Bâtiment TC	09/09/2020	Du 26/10 au 30/10/2020	Non concerné (pas de semestrialisation)	CC	Non concerné (pas de semestrialisation)	x	x	28/06/2021	CC	28/06/2021	x	07/09/2021	x	12 semaines	26 semaines	16 semaines	01/03/2021	31/08/2021
Vire	IUT Pôle de Caen	IP	Sécurité des biens et des personnes parcours Gestion des risques en entreprise (sécurité-environnement)	14/09/2020 10h VIRE	14/09/2020	X	Non concerné (pas de semestrialisation)	CC	Non concerné (pas de semestrialisation)	X	X	11/06/2021	CC	25/06/2021	CC	Non concerné	Non concerné	16 semaines	Non concerné	Non concerné	Non concerné	31/08/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Gestion des entreprises & administrations	07/09/2020 à 9 h	07/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	22/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	04/06/2021	CC	SO	SO	SO	OUI	3	5	SO	07/06/2021	16/07/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Gestion des entreprises & administrations option gestion comptable et financière	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	08/01/2021	CC	04/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	02/04/2021	CC		SO	SO	OUI	10	SO	SO	05/04/2021	16/07/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Gestion des entreprises & administrations option gestion et management des organisations	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	08/01/2021	CC	04/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	02/04/2021	CC		SO	SO	OUI	10	SO	SO	05/04/2021	16/07/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Gestion des entreprises & administrations option gestion des ressources humaines	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	08/01/2021	CC	04/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	02/04/2021	CC		SO	SO	OUI	10	SO	SO	05/04/2021	16/07/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Génie électrique et informatique industrielle	02/09/2020 à 9h00	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	18/06/2021	CC	18/06/2021	SO	SO	NON	SO	SO	SO	SO	SO
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Génie électrique et informatique industrielle	01/09/2020 à 9h30	01/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	08/01/2021	CC	11/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	18/06/2021	CC	18/06/2021	SO	SO	OUI	10	SO	SO	05/04/2021	11/06/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Génie industriel et maintenance	02/09/2020 à 9h, en amph C	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	18/06/2021	CC	SO	SO	SO	NON	SO	SO	SO	SO	SO
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Génie industriel et maintenance	01/09/2020 à 9h, en salle B1	01/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	02/04/2021	CC	18/06/21	SO	SO	OUI	10	SO	SO	05/04/21	11/06/21
Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Génie thermique et énergie	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	18/06/2021	CC	SO	SO	SO	NON	SO	SO	SO	SO	SO
Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Génie thermique et énergie	01/09/2020 à 9 h	01/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	02/04/2021	CC	16/06/2021	SO	SO	OUI	10	SO	SO	06/04/2021	12/06/2021
Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Métiers du multimédia et de l'internet	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	25/06/2021	CC	25/06/2021	SO	SO	NON	SO	SO	SO	SO	SO
Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Métiers du multimédia et de l'internet	01/09/2020 à 9 h 30	01/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	15/01/2021	CC	18/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	25/06/2021	CC	25/06/2021	SO	SO	OUI	10	SO	SO	12/04/2021	18/06/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 1	Techniques de commercialisation	07/09/2020 à 9 h	07/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	22/01/2021	CC	25/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	11/06/2021	CC	SO	SO	SO	OUI	2	3	SO	07/12/2020	24/12/2020
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	DUT 2	Techniques de commercialisation	02/09/2020 à 9 h	02/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	18/12/2020	CC	04/01/2021	du 27/02/2021 au 07/03/2021	du 24/04/2021 au 09/05/2021	09/04/2021	CC	18/06/2021	SO	03/09/2021	OUI	8	12	SO	12/04/2021	09/07/2021
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	IP	Métiers de la Gestion des ressources humaines : assistant	14/09/2020	14/09/2020	SO	SO	CC	SO	SO	du 19/04/2021 au 25/04/2021 + du 31/05/2021 au 06/06/2021	SO	CC	SO	SO	OUI	12	16	SO	Périodes en entreprise : Semaines 40 - 41 - 44 - 45 - 48 - 49 - 51 - 1 - 2 - 4 - 5 - 7 - 8 - 9 - 12 - 13 - 14 - 17 - 18 - 19 - 21		
Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	IP	Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	07/09/2020	07/09/2020	SO	SO	CC	SO	du 01/02/2021 au 07/03/2021	du 14/06/2021 au 20/06/2021	SO	CC	SO	SO	OUI	12	16	SO	Périodes en entreprise : Semaines 42 - 43 - 44 - 50 - 51 - 5 - 6 - 7 - 8 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 22 - 23		
Cherbourg / Saint-Lô	IUT Pôle de Cherbourg	IP	Maintenance des systèmes industriels de production et d'énergie parcours Management maintenance exploitation des installations industrielles	21/09/2020	21/09/2020	SO	SO	CC	SO	du 22/02/2021 au 28/02/2021	du 26/04/2021 au 02/05/2021	SO	CC	SO	SO	OUI	12	16	SO	Périodes en entreprise : Semaines 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 50 - 51 - 6 - 7 - 9 - 14 - 15 - 16 - 18 - 21 - 22 - 23		
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	IP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours Management de la qualité- sécurité - environnement	07/09/2020	07/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	SO	CC	SO	du 17/05/2021 au 23/05/2021	du 14/06/2021 au 20/06/2021	SO	CC	SO	SO	OUI				Périodes en entreprise : Semaines 41 - 42 - 43 - 48 - 49 - 3 - 4 - 8 - 9 - 13 - 14 - 17 - 18 - 21 - 22 - 23		

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre							2ème semestre							Stage*				
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
Cherbourg	IUT Pôle de Cherbourg	LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle parcours Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé	14/09/2020	14/09/2020	du 24/10/2020 au 01/11/2020	SO	CC	SO	du 15/02/2021 au 21/02/2021	SO	SO	CC		SO	SO	OUI	SO	SO	16	22/02/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 1	Carières sociales option Gestion urbaine	02/09/2020	02/09/2020	26/10 au 30/10	15-janv	NC (contrôle continu)	18/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	21/05/2021	NC (contrôle continu)	18/06/2021 (rendu)	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	O			4 semaines	24/05/2021	18/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 2	Carières sociales option Gestion urbaine	01/09/2020	02/09/2020	26/10 au 30/10	15-janv	NC (contrôle continu)	18/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	16/04/2021	NC (contrôle continu)	18/06/2021	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	O			8 semaines	19/04/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 1	Carières sociales option Services à la personne	02/09/2020	02/09/2020	26/10 au 30/10	15-janv	NC (contrôle continu)	18/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	21/05/2021	NC (contrôle continu)	18/06/2021 (rendu)	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	O			4 semaines	24/05/2021	18/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 2	Carières sociales option Services à la personne	01/09/2020	02/09/2020	26/10 au 30/10	15-janv	NC (contrôle continu)	18/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	16/04/2021	NC (contrôle continu)	18/06/2021	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	O			8 semaines	19/04/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 1	Génie Mécanique et Productive	02/09/2020 à 9h salle a104	02/09/2020 à 10h30	26/10 au 30/10	15-janv	durant semestre et fin le 15/01	18-janv	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	25-juin	durant semestre et fin le 18/06				N					
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 2	Génie Mécanique et Productive	01/09/2020 à 9h salle a104	01/09/2020 à 10h30	26/10 au 30/10	15-janv	durant semestre et fin le 15/01	18-janv	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	09-avr	durant semestre et fin le 09/04		fin aout		O			11 semaines	12-avr	date de fermeture de l'université
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 1	Gestion logistique et transport	02/09/2020 à 8 h 30 Amph 2	02/09/2020 à 13 h 30	26/10 au 30/10	08/01/2021	NC (contrôle continu)	11/01/2021	27/02/21 au 01/03/21	24/04/21 au 17/05/21	21/05/2021	NC (contrôle continu)	30/08/2021	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	3 semaines			3 semaines	24/05/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 2	Gestion logistique et transport	01/09/2020 à 8 h 30 Amph 2	01/02/21 à 14 h 00	26/10 au 30/10	08/01/2021	NC (contrôle continu)	11/01/2021	27/02/21 au 01/03/21	24/04/21 au 17/05/21 (stage)	03/04/2021	NC (contrôle continu)	30/08/2021	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	9 semaines			9 semaines	12/04/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 1	Qualité Logistique Industrielle et Organisation	02/09/2020 - 9h30 s A116	02/09/2020	26/10 au 30/10	18/12/2020	Contrôles continus	25/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	11/06/2021	Contrôles continus	26/01/2021	Contrôles continus					3 semaines	04/01/2021	22/01/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	DUT 2	Qualité Logistique Industrielle et Organisation	01/09/2020 - 9h30 s A 116	01/09/2020	26/10 au 30/10	22/01/2021	Contrôles continus	26/01/2021	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	02/04/2021	Contrôles continus	22/06/2021	Contrôles continus					10 semaines minimum	06/04/2021	11/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Domotique parcours Technologies au service des personnes	non ouverte																		
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	E-Commerce et marketing numérique parcours Gestion de la relation clients et e-commerce	07/09/2020 - 9h30 s A 116	07/09/2020	du 26/10 au 30/10	LP Annualisée	Contrôles continus	LP Annualisée	01/03 au 05/03	26/04 au 07/05	26/02/2021	Contrôles continus	25/06/2021	Contrôles continus					15 semaines	08/03/2021	18/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Management des processus logistiques parcours Gestion et organisation des activités logistiques	07/09/2020	07/09/2020	NC (alternance ou PT)	04/12/2020	NC (contrôle continu)	11/01/2021	NC (alternance ou stage)	NC (alternance ou stage)	19/02/2021	NC (contrôle continu)	30/08/2021	NC (contrôle continu)	NC (contrôle continu)	14 semaines			14 semaines	22/02/2021	28/05/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Management et gestion des organisation parcours Métiers du management, de la gestion dans la filière équine	07/09/2020	07/09/2020	26/10 au 30/10	18/12/2020	contrôle continu	03/01/2021	01/03 au 05/03	pas de vacances -> stage	26/02/2021	contrôle continu	25/06/2021			oui			15 semaines	08/03/2021	18/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Métiers de l'industrie : conception et processus mise en forme matériaux parcours Plasturgie matériaux composites.	07/09/2020	07/09/2020	26/10 au 30/10	formation annualisée	contrôle continu	03/01/2021	01/03 au 05/03	pas de vacances -> stage	formation annualisée	contrôle continu	24/06/2021	non concerné	non concerné	oui			14 semaines	19/10 au 06/11 et 12/04 au 25/06	25/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Métiers de l'industrie : conception de produits industriels parcours Eco-conception et industrialisation	07/09/2020	07/09/2020	26/10 au 30/10	annualisée	contrôle continu	annualisée	01/03 au 05/03	stage ou alternance	02/04/2021	contrôle continu	25/06/2021	non concerné	non concerné	oui			3+11 semaines	19/10/2020	18/06/2021
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Métiers industrie : conception amélioration de processus et procédés industriels parcours Lean manufacturing	non ouverte																		
Alençon	IUT Pôle d'Alençon	LP	Services à la personne parcours Responsable de secteur ou d'activités dans structure de services à personne	07/09/2020	07/09/2020	26/10 au 30/10		contrôle continu		01/03 au 05/03	pas de vacances -> stage	12/03/2021	contrôle continu	28/06/2021		fin août	O			15 semaines	15-mars	date de fermeture de l'université

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre								2ème semestre						Stage*				
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M1	MEEF premier degré	01/09/20	02/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	11/12/20 au soir	du 14/12 au 18/12/20	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	03/06/21	29-30/03/21 et 17/05/21	/	/	du 24/06 au 02/07/21	oui	/	/	2 semaines par semestre précédées par une journée d'observation en amont	12/10/20	03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage 1 : Journée d'observation : semaine du 12 au 16/10 et stage du 16/10 au 27/11/20 Stage 2 : Journée d'observation : semaine du 08/02 au 12/02 et stage du 08/03 au 19/03/21
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M2NA	MEEF premier degré										29-30/03/21	Entre le 18/05 et le 3/06/21 (inclus)	02/07/21		/	/		14/09/20	03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage 1 : Journée d'observation : entre le 14/09 et 25/09 et stage du 5/10 au 16/10/20 Stage 2 : Journée d'observation : entre le 04/01 et le 08/01/21 et stage du 25/01/ au 12/02/21	
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M2A/DU	MEEF premier degré - Professeurs des écoles stagiaires	26/08/20	26/08/20	Du 17/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	02/07/21	CC	Entre le 12/05 et le 28/05/21 (inclus)	du 24/06 au 02/07/21 (ERVIP)	02/07/21	oui	3 semaines	4 semaines	/	16/09/20	26/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage 1 : du 21/09 au 02/10/20 Stage 2 : du 11/01 au 22/01/21
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF encadrement éducatif	07/09/20									/	/				/	/			
Campus Inspé	Inspé	M2	MEEF encadrement éducatif	07/09/20	07/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	25/06/21	CC	25/06/21	/	/	oui	/	/	2 semaines par semestre	05/10/20	02/04/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 10 au 9/10/20 du 23/11 au 27/11/20 du 22/03 au 02/04/21
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF encadrement éducatif - CPE stagiaires	26/08/20	26/08/20	Du 17/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	04/06/21	CC	28/05/21	CC	CC	optionnel uniquement	/	/	/	/	/
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF second degré - Enseignants stagiaires	26/08/20	26/08/20	Du 17/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	du 20/02 au 07/03/21	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	04/06/21	CC	28/05/21	CC	CC	optionnel uniquement	/	/	/	/	/
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Documentation	01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	28/05/21	CC	/	/	CC	/	/	/		23/11/20	03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Du 23/11 au 4/12/20 Du 11/01/2021 au 22/01/21
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Documentation										04/06/21								16/11/10	03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage 1 : Du 16/11 au 27/11/20 Stage 2 : du 11/01 au 22/01/21
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré EPS	01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	du 20/02 au 28/02/21	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	25/06/21	CC	/	/			/	/		23/11/20	03/06/2020 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 23/11 au 04/12/20 du 29/03 au 09/04/21
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré EPS										04/06/21		30/06/21						02/11/20	03/06/2020 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 02/11 au 13/11/20 du 15 au 26/03/21
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Histoire géographie	01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	11/12/2020 au soir	du 16/12 au 18/12/20 et du 04/01 au 15/01/21	18/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	21/05/21	CC	/	/	CC	/	/	/		02/11/20	03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 2/11 au 13/11/20 du 01/02 au 12/02/21
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Histoire géographie										04/06/21		01/07/21							03/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 2/11 au 13/11/20 du 01/02 au 12/02/21

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre								2ème semestre						Stage*													
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage									
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien	07/09/20	07/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	28/05/21	CC	/	CC	/	oui	/	/	2 semaines par semestre	09/11/20	02/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 09/11 au 20/11/20 du 25/01 au 05/02/21									
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien																			04/06/21	01/07/21	03/06/2020 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 09/11 au 20/11/20 du 25/01 au 05/02/21							
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien																			04/06/21	01/07/21	06/07/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 01/09/20 au 06/07/21							
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré Lettres modernes	07/09/20	07/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	27/06/20	CC	/	/	/	oui	/	/	/	09/11/20	03/06/2020 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 9/11 au 20/11/20 du 04/01 au 15/01/21									
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré Lettres modernes																			04/09/20	04/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	CC	04/06/21
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré Mathématiques																		01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 28/02/21 (inclus)	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	25/06/21	CC	/
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré Mathématiques	01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 28/02/21 (inclus)	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	25/06/21	CC	/	/	/	oui	/	/	/	30/11/20	01/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 30/11 au 11/12/20 du 11/01 au 22/01/21									
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré Mathématiques																			04/06/21	30/06/21	01/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 30/11 au 11/12/20 du 11/01 au 22/01/21							
Campus Inspé / UFR Sciences (campus 2)	Inspé	M1	MEEF Second degré Physique Chimie	31/08/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 28/02/21 (inclus)	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	28/05/21	CC	/	/	/	oui	/	/	/	12/10/20	28/05/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage en Etablissement du 09/11 au 20/11/20 du 12/04 au 23/04/21 Stage en Laboratoire du 12/10 au 16/10/20									
Campus Inspé / UFR Sciences (campus 2)	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Physique Chimie																			28/05/21	/	28/05/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage en Etablissement du 09/11 au 20/11/20 du 12/04 au 23/04/21 Stage en Laboratoire du 12/10 au 16/10/20							
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Sciences de la vie et de la terre	31/08/20	31/08/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	Du 04/01 au 08/01/21	08/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	04/06/21	Semaine du 15/03 (en fonction des dates du CAPES)	/	Du 25/06 au 02/07/21	/	oui	/	/	/	A partir du 02/11/20	Au maximum le 08/06/21 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stages filés hors vacances scolaires : Semestre 1 : les lundis et vendredis à partir du 05/11/2020 (10 jours en tout) Semestre 2 : les jeudis et vendredis à partir du 14/01/21 (10 jours en tout)									
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Sciences de la vie et de la terre										04/06/21									01/07/21	Au maximum le 08/06/21 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stages filés : Semestre 1 : les lundis et mardis à partir du 04/11/20 (10 jours en tout) Semestre 2 : les lundis et mardis à partir du 11/01/21 (10 jours en tout)								
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Sciences économiques et sociales	31/08/20 (fin de journée)	01/09/20	Du 17/10 au 01/11/20 (inclus)	11/12/2020 au soir	Du 18/12/20 au 03/01/21	04/01/21	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	28/05/21	CC	/	/	/	oui	/	/	/	02/11/20	01/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 02/11 au 13/11/20 du 18/01 au 29/01/21									
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Sciences économiques et sociales																			28/05/21	01/07/20	01/06/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 02/11 au 13/11/20 du 18/01 au 29/01/21							

Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre							Stage*						
					Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus Inspé	Inspé	M2	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Formation pour l'éducation inclusive	23/09/20	23/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	/	CC	/	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	25/06/21	CC	/	/	/	oui	/	/	2 x 2 semaines	16/11/20	02/04/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 16/11 au 27/11/20 du 22/03 au 02/04/21
campus Inspé	Inspé	M2	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Formation de formateurs en milieu scolaire	26/09/20	26/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	/	CC	/	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	03/07/21	CC	03/07/21	CC	14/09/21	non	/	/	/	/	/
campus Inspé	Inspé	M1	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Médiation culturelle et enseignement	15/09/20	15/09/20	du 24/10/20 au 01/11/20 (inclus)	18/12/20 au soir	CC	04/01/21	Du 20/02 au 28/02/21 (inclus)	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	28/05/21	CC	25/06/21	/	/	oui	/	/	2 semaines au S1 et 14 jours en filé au S2	28/01/21	14/05/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : stage d'observation 09/11/20 au 20/11/21 et stage filé: semaine 5 à semaine 20 (28 janvier; 04, 11, 18 février; 04, 11, 18, 25 mars; 01, 08, 22, 29 avril; 06 et 13 mai)
campus Inspé	Inspé	M2	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Médiation culturelle et enseignement								Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)											
campus Inspé	Inspé	M1	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Voyages, séjours et mobilités scolaires et éducatifs	03/09/20	04/09/20	du 24/10/20 au 01/11/20 (inclus)	04/12/20	CC	09/12/20	Du 20/02 au 07/03/21 (inclus)	/	29/01/21	CC	25/06/21	/	27/08/21	oui	4 mois	6 mois	/	01/02/21	27/08/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 01/02/21 au 27/08/21 dans la limite de six mois
campus Inspé	Inspé	M2	MEEF pratiques et ingénierie de la formation Voyages, séjours et mobilités scolaires et éducatifs	03/09/20	04/09/20			CC			/	29/01/21	CC	/	30/08/21	oui	4 mois	6 mois	/	01/02/21	30/08/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : du 01/02/21 au 30/08/21 dans la limite de six mois	
Campus Inspé	Inspé	DU	DU MH FcQ 1er et 2nd degré	01/09/20	01/09/20	Du 24/10 au 01/11/20 (inclus)	/	/	/	Du 27/02 au 07/03/21 (inclus)	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	30/05/21	CC	30/05/21	/	/	non	/	/	/	01/09/20	02/07/2021 Date prévisionnelle du stage à titre indicatif : Stage en responsabilité à l'année



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

**REMEMBER** : L'étude REMEMBER fait partie du programme de recherche transdisciplinaire "13-Novembre" d'une durée de 12 ans dirigé par Francis Eustache (DE EPHE) et Denis Peschanski (DR CNRS). Ce programme vise à mieux comprendre les processus interagissant dans la construction de la mémoire individuelle et collective des attentats terroristes de Paris du 13 novembre 2015. L'étude REMEMBER, pilotée par Pierre Gagnepain (CR Inserm) au sein de l'unité Inserm NIMH, est une étude longitudinale (T1 : 2016-2017, T2 : 2018-2019, T3 : 2020-2022) en imagerie cérébrale menée au centre Cyceron, complétée par des examens psychopathologiques et neuropsychologiques menés au Pôle de Formation et de Recherche en Santé de Caen. Cette étude vise principalement à comprendre, dans une cohorte de 120 survivants des attentats et 78 participants témoins non exposés, le rôle des réseaux cérébraux associés au contrôle de la mémoire dans les trajectoires cliniques post-attentat. Elle se focalise plus spécifiquement sur les marqueurs cérébraux structurels et neurofonctionnels associés à la résilience, mais également aux dysfonctionnements cérébraux retrouvés dans le trouble de stress post-traumatique (TSPT). Afin de mieux appréhender ces mécanismes de contrôle de la mémoire, le programme s'articule autour d'un paradigme permettant d'étudier la suppression de la récupération involontaire de souvenirs intrusifs (mais inoffensifs et neutres pour le participant), ainsi que ses conséquences. Ce paradigme permet donc de modéliser les mécanismes de contrôle inhibiteurs des intrusions, et de quantifier leur engagement par le biais de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf). Les premiers résultats (Mary et al., Science, 2020) montrent qu'au cours du rappel involontaire de ces souvenirs intrusifs, les personnes non exposées et exposées, mais résilientes (i.e. sans TSPT) pouvaient supprimer de façon adaptative l'activité de la mémoire, mais pas les personnes exposées ayant développé un TSPT. Ces données suggèrent que la capacité de supprimer des souvenirs est essentielle à une adaptation post-traumatique positive. La perturbation généralisée du système de contrôle de la mémoire pourrait, en revanche, expliquer la persistance du souvenir traumatique chez les personnes souffrant de TSPT. Dans la continuité de ces travaux, la Phase 3 du projet constituera une opportunité de mieux comprendre les fondements neurobiologiques de ces perturbations et de leurs répercussions comportementales pour les victimes et leurs proches.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE LABEL d'Excellence  « CBSB »	Laboratoire : ISTCT  Directeur : M. BERNAUDIN  RS : Cécille PERRIO	Programme 13-novembre – REMEMBER  01/06/2020 au 31/12/2023	Total : 150 800 €	Total : 150 800 €  Dont 110 000€ en personnel (IR 24 mois)	Total : 0 €

Avis de la CEF du : 03/07/2020 : avis favorable  
Avis de la Commission de la recherche du : 07/07/2020  
Décision du Conseil d'Administration du : 10/07/2020

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,  
Pierre DENISE



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

**MINMACS** : Le projet d'EUR MINMACS Graduate School (Mathématiques et Sciences de l'Information en Normandie) déposé lors des AAP du PIA en 2017 puis 2019, a été chaque fois noté A par le jury international et proposé pour financement. Il s'appuie sur la récente structuration de la recherche et de la formation en sciences du numérique en Normandie autour de 6 laboratoires, 2 fédérations CNRS, 5

établissements, 2 instituts CNRS, 1 école doctorale et 1 pôle stratégique de formation et de recherche. Son ambition est de rassembler nos forces autour du continuum formation-recherche derrière une bannière emblématique et ainsi d'atteindre une reconnaissance au meilleur niveau international. Pour atteindre ce statut, le périmètre scientifique a été resserré autour de deux grands axes bi-disciplinaires :

l'Informatique Mathématique et la Science des Données. Ces deux thèmes complémentaires représentent les domaines d'excellence dans lesquels la qualité de la formation et la recherche en Normandie se distingue particulièrement (publications, prix et distinctions, débouchés des diplômés ...). En s'appuyant sur l'existant, un Master bi-disciplinaire construit autour de deux parcours correspondant à ces deux grands axes donnera plus de visibilité à nos domaines d'excellence. Assistés par des tuteurs pédagogiques, les étudiants, sélectionnés de manière renforcée selon les plus hauts standards internationaux, construiront leur cursus à la carte. Les cursus pourront déboucher sur une insertion après Master (avec un club de partenaires socioéconomiques et une association d' alumni) ou sur une poursuite en thèse. La mise en oeuvre passera par un développement de l'attractivité internationale et de la mobilité entrante et sortante en capitalisant sur le réseau existant de partenaires à l'étranger, notamment avec des accords de co-diplomation et un Master international, un renforcement du continuum formation-recherche par une immersion des étudiants dans les laboratoires sur de longues périodes et en faisant le lien avec le programme doctoral et enfin un lien retravaillé avec le programme undergraduate NCU via notamment du tutorat étudiant et une école d'été annuelle.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE LABEL d'Excellence  « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC  Directeur : M. ROSENBERGER  RS : Mohamed-jalal FADILI	Graduate School MINMACS (Mathématiques et Sciences de l'Information en Normandie)  01/09/2020 au 31/12/2024	<b>Total : 497 000 €</b>	<b>Total : 497 000 €</b>	<b>Total : 0 €</b>

Avis de la CEF du : 03/07/2020

Avis de la Commission de la recherche du : 07/07/2020

Décision du Conseil d'Administration du : 10/07/2020

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

# Règlement pour l'accès aux études de santé

## Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie

### Année universitaire 2020-2021

La réforme de l'accès aux études de santé prévue par le décret et l'arrêté du 04 novembre 2019 relatifs à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique met fin à la PACES et propose différentes voies d'accès en deuxième année d'études de santé (MMOP).

L'Université de Caen Normandie a choisi de permettre cet accès via 10 Licences identifiées nommées Licence Accès Santé (LAS).

#### Article 1 : Les licences ouvrant l'accès à la candidature à l'entrée en deuxième année MMOP

Les 10 licences (LAS) permettant aux étudiants de candidater à l'entrée en deuxième année MMOP sont les suivantes :

- Licence Sciences de la Vie, option santé
- Licence Sciences pour la Santé, option santé
- Licence Chimie, option santé
- Licence Physique, option santé
- Licence Informatique, option santé
- Licence Mathématiques, option santé
- Licence Psychologie, option santé
- Licence STAPS, option santé
- Licence Economie, option santé
- Licence Droit, option santé (Caen et Alençon)

Ces parcours de formations comportent tous au moins 10 crédits ECTS dans des unités d'enseignement relevant du domaine de la santé (sciences fondamentales et sciences humaines et sociales). Ces ECTS correspondent à l'option accès santé.

Outre la validation de ces 10 ECTS, les étudiants qui postulent aux études MMOP devront avoir suivi :

- un module de préparation au 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves ;
- un module de découverte des métiers de la santé.

## Article 2- Candidature et admission à l'entrée en deuxième année MMOP

### 2-1 : Acte de candidature

Les étudiants souhaitant postuler à l'entrée en deuxième année de MMOP doivent déposer un dossier de candidature à l'UFR Santé sur la plate-forme e-candidat avant le 15 janvier 2021.

### 2.2 : Dossier de candidature

Le dossier comporte les pièces suivantes :

- La description du parcours de formation antérieur du candidat
- La ou les formations pour laquelle ou lesquelles le candidat postule
- Le nombre de candidatures antérieures déposées dans une université française et le cas échéant, une attestation sur l'honneur indiquant le nombre d'inscriptions en PACES
- Une attestation sur l'honneur indiquant que le candidat n'a pas déposé au cours de la même année universitaire de dossier de candidature pour la même formation dans une autre université.
- Une lettre recto verso expliquant son projet professionnel.

Le nombre de candidatures s'entend quel que soit le nombre de formations pour lesquelles le candidat a déposé un dossier.

### 2.3 Recevabilité de la candidature

**Ne sont pas recevables** les candidatures suivantes ;

- Le candidat a déjà présenté l'accès aux études de santé deux fois.
- Le candidat n'est pas inscrit en LAS option santé de l'université de Caen
- Le candidat présente sa candidature pour une admission dans une même formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique dans une autre université au cours de la même année universitaire

### 2.4 Attestation de recevabilité de la candidature

L'UFR Santé se prononce sur la recevabilité de ces candidatures énoncées à l'article 2.3.

Les crédits ECTS mentionnés à l'article R. 631-1-1 du code de l'éducation pourront être validés au plus tard à la date d'entrée en formation en cas d'admission.

L'UFR Santé confirme au candidat son dépôt de dossier et sa recevabilité administrative et réglementaire.

**Cette confirmation compte pour une candidature** à l'entrée en deuxième année de MMOP.

### Article 3 : Le jury

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 04 novembre 2019, le jury est nommé par le président de l'Université de Caen Normandie.

Le jury comprend au moins 8 membres nommés par le Président de l'Université dont :

- Au moins quatre enseignants. En cas d'un même jury constitué pour l'accès à plusieurs des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, au moins un enseignant représentant chacune des formations considérées doit faire partie du jury. Ces quatre enseignants sont désignés sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche ou de la structure de formation de sage-femme concernées. Le président du jury est désigné parmi ces quatre membres.
- Au moins quatre autres membres dont au moins un enseignant d'une discipline autre que celles de santé et une personnalité qualifiée extérieure à l'université. En cas de défaillance d'un membre de jury avant la phase de recevabilité, le président de l'université procède à son remplacement dans le respect des dispositions ci-dessus. En cas de partage des voix, le président du jury a voix prépondérante.

En cas d'un même jury constitué pour l'accès à plusieurs des formations de MMOP, au moins un enseignant représentant chacune des formations considérées doit faire partie du jury. En cas de partage des voix, le président du jury a voix prépondérante.

### Article 4 : Le premier groupe d'épreuve

*Les modalités des épreuves du premier groupe sont définies dans le cadre de l'établissement des modalités de contrôle des connaissances par les universités comportant des formations de médecine, de pharmacie ou d'odontologie ou les structures de formation en maïeutique. Celles-ci sont constituées de tout ou partie des épreuves participant à la validation du parcours de formation antérieur auquel est inscrit l'étudiant. (art 11 de l'arrêté du 04 novembre 2019)*

Le premier groupe d'épreuves constitue la phase d'admissibilité.

Il est constitué des résultats obtenus dans la LAS suivie par l'étudiant.

**Seuls les dossiers des étudiants ayant validé l'intégralité de leur première année de LAS à la première session et ayant validé l'UE santé de chacun des deux semestres seront examinés par le jury.** Cette disposition exclut les étudiants redoublants qui n'auraient donc pas validé leur LAS dès la première session de l'année 2020-2021.

Le jury fixe les seuils d'admissibilité de ce premier groupe d'épreuves en classant par filières les candidats admissibles.

#### 4.1 Admission directe

Les candidats ayant obtenu des notes supérieures aux seuils définis par le jury sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe dans la limite de 50% du nombre de places offertes et pour chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Pour ces candidats, le jury établit, par ordre de mérite dans la limite des capacités d'accueil fixées par l'université, la liste des candidats admis directement pour chaque formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

#### 4.2 Obligations des candidats admis dès le premier groupe d'épreuves

Les candidats admis, à l'issue de cette phase, doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique définitivement choisie, par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt, sous peine de perdre le bénéfice de cette admission et de ne pouvoir se présenter au second groupe d'épreuves pour la formation à laquelle ils avaient été admis directement.

Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves.

#### 4.3 Candidats admissibles au second groupe d'épreuves

Les étudiants ayant obtenu des notes inférieures au seuil minimal défini pour une admission directe, doivent se présenter aux épreuves de second groupe. A noter que les étudiants qui auraient renoncé à une formation proposée à l'issue des épreuves du 1<sup>er</sup> groupe peuvent se présenter aux épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe.

### Article 5 : Le second groupe d'épreuves

Cette deuxième phase constitue la phase d'admission, hors admission directe prévue à l'article 3.1.

Les épreuves du second groupe ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai de quinze jours après la publication de la liste des étudiants admis à l'issue des épreuves du premier groupe.

#### 5.1 : Modalités

Les épreuves du second groupe sont constituées d'épreuves orales.

Celles-ci comportent au moins deux entretiens du candidat avec deux examinateurs dont au moins un est extérieur à l'université, au moins un membre du jury mentionné à l'article 8 du présent arrêté et, le cas échéant, des examinateurs adjoints participant uniquement à l'évaluation de ces épreuves.

La durée totale des épreuves orales est de 40 minutes et sera la même pour tous les étudiants. Les épreuves orales sont identiques pour tous les étudiants candidats à une même formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique issus d'un même groupe de parcours de formation antérieur.

Ces épreuves orales doivent permettre aux candidats de démontrer, à partir d'une docimologie différente de celle mise en œuvre lors des épreuves du premier groupe qu'ils disposent des compétences nécessaires pour accéder aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique.

## 5.2 Résultats et choix des candidats

A l'issue du second groupe d'épreuves, le jury établit, par ordre de mérite pour chaque groupe de parcours de formation antérieur, dans la limite des capacités d'accueil fixées par l'université, la liste des candidats admis pour chaque formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Les modalités de prise en compte du premier et du second groupe d'épreuves pour l'établissement de cette liste sont précisées par les universités ou les structures de formation en maïeutique dans le cadre de l'établissement de leurs modalités de contrôle des connaissances.

Les candidats inscrits sur cette liste confirment, au plus tard quinze jours après la publication des résultats, par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Ce choix est définitif.

## Maquette portail Sciences pour la santé

### L1 Semestre 1. Parcours Sciences pour la Santé

<b>Nom UE</b>	<b>Volume horaire CM</b>	<b>Volume horaire TD</b>	<b>MCC</b>	<b>Responsables</b>
Biochimie et biologie cellulaire	32	18	CC intégral	Jérôme Levallet Marie Villedieu
Biodiversité 1	40	10	CC intégral	David Garon Christophe Lelong
Chimie et Physique	Chimie 14h Physique 10h	Chimie 16h Physique 10h		Christophe Rochais Jana Sopkova
UE transversale		C2I 30h Anglais 20h		Francis Agranier Isabelle Bardou
Introduction à la physiopathologie	30h	20h	CC intégral	Romain Guinamard Vincent Hanoux

### L1 Semestre 1. Parcours Sciences pour la Santé, accès santé

<b>Nom UE</b>	<b>Volume horaire CM</b>	<b>Volume horaire TD</b>	<b>MCC</b>	<b>Responsables</b>
Biochimie et biologie cellulaire	32	18	CC intégral (2 CC)	Jérôme Levallet Marie Villedieu
Biodiversité 1	40	10	CC intégral (2 CC)	David Garon Christophe Lelong
Chimie et Physique	Chimie 14h Physique 10h	Chimie 16h Physique 10h		Christophe Rochais Jana Sopkova
UE transversale		C2I 30h Anglais 20h		Francis Agranier Isabelle Bardou
Mineure Santé				

### L1 Semestre 2. Parcours Sciences pour la Santé

<b>Nom UE</b>	<b>Volume horaire CM</b>	<b>Volume horaire TD</b>	<b>MCC</b>	<b>Responsables</b>
Biologie moléculaire	32	18		Christophe Denoyelle Nicolas Sauvageot
Biodiversité 2	38	12	CC intégral	Catherine Baugé David Garon
Chimie et Physique 2	Chimie 14h Physique 10h	Chimie 16h Physique 10h		Christophe Rochais Jana Sopkova
UE transversale Statistiques et Santé 20h PPE 15h Anglais 15h	Statistiques et Santé 14h	Statistiques et Santé 6h PPE 15h Anglais 15h		Francis Agranier Joséphine Bryère Hélène Bouraïma-Lelong
Biotechnologies et Bioéthique	30h	20h	CC intégral	Karim Boumediene

## L1 Semestre 2. Parcours Sciences pour la Santé, accès santé

Nom UE	Volume horaire CM	Volume horaire TD	MCC	Responsables
Biochimie et biologie cellulaire	32	18		Christophe Denoyelle Nicolas Sauvageot
Biodiversité 1	38	12	CC intégral (2 CC)	Catherine Baugé David Garon
Chimie et Physique	Chimie 14h Physique 10h	Chimie 16h Physique 10h		Christophe Rochais Jana Sopkova
UE transversale		Biostatistiques 20h PPE 15h Anglais 15h		Francis Agranier Joséphine Bryère Hélène Bouraïma-Lelong
Mineure Santé				

### Licence de STAPS

Les étudiants inscrits en LAS seront dispensés des UE 1 « Bases de l'anatomie et de la physiologie » pour le 1er semestre et de l'UE 10 « Théorie et pratique des APSA » pour le 2nd semestre.

Les étudiants inscrits en LAS seront tous inscrits dans la 1/2 promotion A. identifiée L.AS.

### Licence d'Economie

En L1 Economie et pour le S1, l'UE option Santé se substitue à l'UE 15 Economie ; et pour le S2, l'UE option Santé se substitue à l'UE 25 Economie.

### Licence de Psychologie

Pour l'UFR psychologie, les UE remplacées par la mineure santé sont les UE "mineure HSS" :

SM1: UE4 Pédagogie générale L11PY4

SM2: UE9 L'enfance en question L12PY9

### Licence de Droit

Pour le premier semestre l'option "LAS" sera intégrée dans l'UE14 : L'étudiant aurait le choix entre « Pensée politique et économique » et « LAS » (+ anglais en autoformation sans évaluation).  
Au second semestre, la LAS serait intégrée dans l'UE 25 : L'étudiant aurait le choix entre "Structures et fonctions de l'entreprise", "Histoire des institutions de l'antiquité" et "LAS" (+ anglais en autoformation avec évaluation).

Seul la LAS serait prise en compte pour l'accès en 2<sup>e</sup> année des études de santé.

Pour un passage en 2<sup>e</sup> année de droit, c'est la LAS + l'anglais qui seraient pris en compte.

De cette manière, les étudiants peuvent continuer à travailler l'anglais dans un objectif de continuité des enseignements.





La note appelée " TP " correspond à l'évaluation des compte-rendus écrits de travaux pratiques et/ou à un travail noté associé à la mise en œuvre d'un protocole expérimental.  
Une épreuve avec le qualificatif " autre " peut prendre l'une des formes suivantes : devoir écrit à la maison, rapport de travail sur le terrain, devoir en ligne via la plateforme Moodle

Report des notes de session 1 en session 2 dans les Unités d'Enseignements non validées

- Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de première session si celle-ci est supérieure ou égale à 10.
- Les notes de Contrôle Continu sont systématiquement reportées de la session 1 à la session 2.
- Pour tout élément avec plusieurs épreuves en première session et donnant lieu à une seconde session, une absence justifiée ou non lors d'une évaluation de première session entraîne l'attribution de la note 0/20 au contrôle correspondant. Dans le cas d'une absence justifiée, le responsable d'UE ou d'élément peut proposer un rattrapage pour remplacer la note au Contrôle Continu correspondant de session 1.

Le nombre de Contrôles Continus pourra être supérieur à celui indiqué dans le tableau, en fonction des pratiques pédagogiques de l'enseignant responsable du cours.  
Les modalités précises de Contrôles Continus (nombre, calcul de la note) seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours.

Lors de la session de rattrapage, si le nombre d'étudiants est  $\leq 10$ , le responsable d'UE peut choisir de faire passer un oral

o = au choix, 1 parmi 8

L1 Chimie 2020-2021 : semestre 1

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS	
CHI1A	Physique S1-A	M.PCI1A1	Lumieres et Images		50		1	6	
CHI1B	Chimie S1-A	M.PCI1B1	Chimie des solutions		25		1/2	6	
		M.PCI1B2	Chimie organique 1		25		1/2		
CHI1C	Physique S1-B et Chimie S1-B	M.PCI1C1	Physique du mouvement 1		25		1	6	
		M.PCI1C2	Atomistique		25		1/2		
CHI1D	Techniques de calcul S1	M.PCI1D1	Techniques de calcul 1		50		1/2	6	
CHI1E	Mineure 1 : Compétences transversales et Ouverture S1	M.PCI1E1	Methodologie		10	7,5	3/10	6	
		M.PCI1E2	Projet professionnel			7,5	1/5		
		1 option parmi 4	option 1 : M.MIM1D1	Culture numerique	10		15	1/2	6
			option 2 : M.PCI1E3	Mecanique & Electronique		12,5	12,5	1/2	
			option 3 : M.PCI1E5	Biologie		25		1/2	
	option 4 : sport					25	1/2		
Mineure 2 : Santé		Santé 1		50		1			

L1 Chimie 2020-2021 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS	
CHI2A	Physique S2	M.PCI2A1	Signaux et ondes 1		35	15	1	6	
CHI2B	Thermodynamique S2	M.PCI2B1	Thermodynamique physique 1		25		1/2	6	
		M.PCI2B2	Thermochimie 1		25		1/2		
CHI2C	Chimie S2	M.PCI2C1	Chimie inorganique 2		17,5		2/5	6	
		M.PCI2C2	Chimie organique 2		17,5		2/5		
		M.PCI2C3	Travaux pratiques de Chimie			15	1/5		
CHI2D	Techniques de calcul S2	M.PCI2D1	Techniques de calcul 2		50		1	6	
CHI2E	Mineure 1 : Anglais S2 et Ouverture S2	M.PCMI21	Anglais general S2		25		1/2	6	
		1 option parmi 3	option 1 : M.PCI2E4	Risques physiques chimiques et biologiques	10	10	5		1/2
			option 2 : M.PCI2E2	Electrocinétique 1		17,5	7,5		1/2
	option 3 : M.PCI2E3		Mécanique 1		12,5	12,5	1/2		
Mineure 2 : Santé		Santé 2		50		1			

L1 Physique 2020-2021 : semestre 1

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS	
PHY1A	Physique S1-A	M.PCI1A1	Lumieres et Images		50		1	6	
PHY1B	Chimie S1-A	M.PCI1B1	Chimie des solutions		25		1/2	6	
		M.PCI1B2	Chimie organique 1		25		1/2		
PHY1C	Physique S1-B et Chimie S1-B	M.PCI1C1	Physique du mouvement 1		25		1	6	
		M.PCI1C2	Atomistique		25		1/2		
PHY1D	Techniques de calcul S1	M.PCI1D1	Techniques de calcul 1		50		1/2		
PHY1E	Mineure 1 : Compétences transversales et Ouverture S1	M.PCI1E1	Methodologie		10	7,5	3/10	6	
		M.PCI1E2	Projet professionnel			7,5	1/5		
		1 option parmi 4	option 1 : M.MIM1D1	Culture numerique	10		15	1/2	6
			option 2 : M.PCI1E3	Mecanique & Electronique		12,5	12,5	1/2	
			option 3 : M.PCI1E5	Biologie		25		1/2	
	option 4 : sport					25	1/2		
Mineure 2 : Santé		Santé 1		50		1			

L1 Physique 2020-2021 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS	
PHY2A	Physique S2	M.PCI2A1	Signaux et ondes 1		35	15	1	6	
PHY2B	Thermodynamique S2	M.PCI2B1	Thermodynamique physique 1		25		1/2	6	
		M.PCI2B2	Thermochimie 1		25		1/2		
PHY2C	Chimie S2	M.PCI2C1	Chimie inorganique 2		17,5		2/5	6	
		M.PCI2C2	Chimie organique 2		17,5		2/5		
		M.PCI2C3	Travaux pratiques de Chimie			15	1/5		
PHY2D	Techniques de calcul S2	M.PCI2D1	Techniques de calcul 2		50		1	6	
PHY2E	Mineure 1 : Anglais S2 et Ouverture S2	M.PCMI21	Anglais general S2		25		1/2	6	
		1 option parmi 3	option 1 : M.PCI2E4	Risques physiques chimiques et biologiques	10	10	5		1/2
			option 2 : M.PCI2E2	Electrocinétique 1		17,5	7,5		1/2
	option 3 : M.PCI2E3		Mécanique 1		12,5	12,5	1/2		
Mineure 2 : Santé		Santé 2		50		1			

L1 Informatique 2020-2021 : semestre 1

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élém	ECTS
INF1A	Algèbre Linéaire	M.MIM1A1	Algèbre linéaire 1		50			6
INF1B	Outils de Calculs, Probabilités, Statistiques 1	M.MIM1B1	Outils de Calculs, Probabilités, Statistique 1	15	35			6
INF1C	Introduction à la programmation	M.MIM1C1	Introduction à la programmation	10		40		6
INF1D	Mineure 1 : Méthodologie informatique et projet professionnel	INF1D2	Méthodologie		12		1/6	6
		INF1D3	Expression Communication			13	1/3	
		M.MIM1D1	Culture numérique	10		15	1/2	
	Mineure 2 : Santé		Santé 1		50		1	6
INF1E	Informatique et Internet	M.MIM1E1	Environnement informatique	4		16	1/3	
		M.MIM1E2	Technologies Web 1	6		24	2/3	6

L1 Informatique 2020-2021 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élém	ECTS
INF2A	Algèbre linéaire	M.MIM2A1	Algèbre linéaire 2		50		1	6
INF2B	Logique	INF2B1	Logique et raisonnement		25		1/2	6
		INF2B2	Calcul scientifique	12,5		12,5	1/2	
INF2C	Technologies info	INF2C1	Technologies Web 2	5		20	1/2	6
		INF2C2	Architecture des systèmes	9		15	1/2	
INF2D	Conception logicielle 1	M.MIM2D1	Conception logicielle 1	10		40	1	6
INF2E	Mineure 1 : Humanités 2	M.MIM2E2	Anglais approfondi S2		12,5		1/4	6
		M.MIM2E3	Techniques d'expression S2			12,5	1/4	
		M.PCMI21	Anglais général S2		25		1/2	
	Mineure 2 : Santé		Santé 2		50		1	

L1 Mathématiques 2020-2021 : semestre 1

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS
MAT1A	Algèbre Linéaire 1	M.MIM1A1	Algebre lineaire 1		50		1	6
MAT1B	Outils de Calculs, Probabilites, Statistiques 1	M.MIM1B1	Outils de Calculs, Probabilites, Statistique 1	15	35		1	6
MAT1C	INFO A-S1 ou PHYSIQUE A-S1	option phy	M.PCI1A1 Lumières et Images		50		1	6
		option inf	M.MIM1C1 Introduction à la programmation	10		40	1	
MAT1D	Mathématiques et Projet professionnel	MAT1D1	Analyse 1	20	30		5/6	6
		MAT1D2	Projet professionnel				1/6	
MAT1E	Mineure 1 : Info B-S1 ou Physique B-S1 ou Economie 1	option inf	M.MIM1E1 Environnement informatique	4		16	1/3	6
			M.MIM1E2 Technologies Web 1	6		24	2/3	
		option Eco	M.MIM1E3 Macro économie 1	25	10		2/3	
			M.MIM1E4 Economie contemporaine 1	15			1/3	
		option phy	M.PCI1C1 Physique du mouvement 1			25		
	M.PCI1C2 Atomistique				25		1/2	
Mineure 2 : santé		Santé 1			50	1		

L1 Mathématiques 2020-2021 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS
MAT2A	Algebre linéaire 2	M.MIM2A1	Algebre linéaire 2		50		1	6
MAT2B	Analyse 2	MAT2B1	Analyse 2	20	30		1	6
MAT2C	Info C-S2 ou Physique C-S2	option inf	M.MIM2D1 Conception logicielle 1	10		40	1	6
		option phy	M.PCI2E2 Electrocinétique 1	17,5		7,5	1/2	
			M.PCI2E3 Mécanique 1	12,5		12,5	1/2	
MAT2D	Complément de mathématiques	MAT2D1	Compléments de mathématiques	20	30		1	6
MAT2E	Mineure 1 : Humanités 2	M.MIM2E2	Anglais approfondi S2		12,5		1/4	6
		M.MIM2E3	Techniques d'expression S2			12,5	1/4	
		M.PCMI21	Anglais général S2		25		1/2	
	Mineure 2 : Santé		Santé		50		1	

L1 MIASHS 2020-2021 : semestre 1

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS
MIA1A	Algèbre Linéaire 1	M.MIM1A1	Algebre lineaire 1		50		1	6
MIA1B	Outils de Calculs, Probabilites, Statistiques 1	M.MIM1B1	Outils de Calculs, Probabilites, Statistique 1	15	35		1	6
MIA1C	Introduction à la Programmation	M.MIM1C1	Introduction à la programmation	10		40	1	6
MIA1D	Mathématiques et Projet professionnel	MIA1D1	Mathématiques en vue d'applications		50		5/6	6
		MIA1D2	Projet professionnel				1/6	
MIA1E	Mineure 1 : Economie 1	M.MIM1E3	Macro économie 1	25	10		2/3	6
		M.MIM1E4	Economie contemporaine 1	15			1/3	
	Mneure 2 : Santé		Santé 1		50		1	

L1 MIASHS 2020-2021 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Coef élémt	ECTS
MIA2A	Algebre linéaire 2	M.MIM2A1	Algebre linéaire 2		50		1	6
MIA2B	Mathématiques en vue d' Applications SHS 2	MIA2B1	Mathématiques en vue d' Applications SHS 2		50		1	6
MIA2C	Economie 2	MIA2C1	Micro économie	25	10		2/3	6
		MIA2C2	Economie contemporaine	15			1/3	
MIA2D	Conception logicielle 1	M.MIM2D1	Conception logicielle 1	10		40	1	6
MAT2E	Mineure 1 : Humanités 2	M.MIM2E2	Anglais approfondi S2		12,5		1/4	6
		M.MIM2E3	Techniques d'expression S2			12,5	1/4	
		M.PCMI21	Anglais général S2		25		1/2	
	Mineure 2 : Santé		Santé 2		50		1	

**Demandes de modification du calendrier universitaire 2019/2020-CFVU du 1<sup>er</sup> juillet 2020**

<b>UFR des Sciences</b>	<b>Date initiale</b>	<b>Nouvelle date</b>
Modification de la date des examens du semestre 2 (session2) pour les étudiants du Master Neurosciences (pour les deux parcours).	Du 22/06/2020 au 26/06/2020	Du 22/06/2020 au 03/07/2020

### Calendrier universitaire 2019-2020 (modifications liées à la crise sanitaire)

Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
UFR DE DROIT AES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	2MDAFF	M2 Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution	12 semaines minimum ou travail de recherche + réduction de la durée du stage si besoin	30/09/2020	30/09/2020	15/01/2021 pour les stages allant jusqu'au 31/12/2020	15/01/2021
	2MDPUB	M2 Droit public parcours Carrières publiques	Stage rendu facultatif et la durée peut être inférieure à 2 mois	Dans le cas où le stage a été effectué : plus de soutenance, évaluation sur le rapport uniquement	18/09/2020	11/01/2021 pour les stages allant jusqu'au 31/12/2020	11/01/2021 pour les stages jusqu'au 31/12/2020
	2MJUST	M2 Justice, procès, procédure - Contentieux privé	De 4 à 10 semaines (Durée du stage prolongé d'une semaine)	Neutralisation du stage	08/07/2020	-	10/09/2020
	PLNOTA	LP Métiers du notariat	Stage filé réduit à la période effectuée avant le début du confinement	Plus de soutenance, évaluation sur le rapport uniquement	28/05/2020	-	06/07/2020
	PLMANA	LP Métiers des administrations et des collectivités territoriales	Durée inchangée		11/07/2020	11/07/2020	04/09/2020
	3LAEC1 et 3LAEC2	Licence AES 3ème année, parcours droit privé et parcours droit public	Stage rendu facultatif de 1 à 6 semaines	Plus de soutenance	27, 28, 29 mai 2020	-	avant le 14/07
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
UFR STAPS	M1	Ergonomie	/	10/07/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020
	M2	Ergonomie	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020
	M1	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	/	31/08/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020
	M2	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020
	M1	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	/	31/08/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020
	M2	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
UFR SEGGAT	L1 GEO	Licence 1 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20
	L2 GEO	Licence 2 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20
	L3 GEO	Licence 3 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20
	LP SIG DAT	Licence professionnelle Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique Parcours Système d'information géographique · SIG, diagnostic et aménagement des territoires	La durée diffèrera selon les cas et situations des structures. Un minimum de 12 semaines est privilégié mais plus obligatoire.	15/09/2020	01/10/2020	sans objet	sans objet

	LP EA	Licence professionnelle Métiers de la protection & de la gestion de l'environnement	différente selon les cas. 12 semaines pour les stages pleins, 8 semaines en cas de raccourcissement par l'employeur	15/09/2020	01/10/20	sans objet	sans objet
	M1 EM Projet parcours IPE	Master 1 Entrepreneuriat & management de projets Parcours Ingénierie des projets entrepreneuriaux	de 2 à 5 mois	15/05/2020	29-mai-20	session unique mais dérogations possibles( cas de force majeure) avec date limite au 15 juin	30 juin (cas de force majeure)
	M2 EM Projet parcours IPE	Master 2 Entrepreneuriat & management de projets Parcours Ingénierie des projets entrepreneuriaux	2 à 6 mois	30-sept-20	05-oct-20	31-déc-20	05-janv-21
<b>Composante</b>	<b>Dipôme / Année</b>	<b>Intitulé légal de la formation</b>	<b>Durée du stage si différente de la durée initiale</b>	<b>Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1</b>	<b>Date limite des jurys d'examen Session 1</b>	<b>Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2</b>	<b>Date limite des jurys d'examen Session 2</b>
	L3	Chimie	Annulé	Annulé	10-juin	sans objet	10/07/2020 (Le but surtout est de finir si possible les examens de 2e session avant juillet pour ne pas bloquer les salariés)
	L3	Electronique,Energie Electrique, Automatique	stage facultatif déjà évalué pas de changement de calendrier				
	L3	Informatique	stage rendu facultatif	n/a	27/05/20	n/a	10/07/20
	L3	Mathématiques	stage remplacé par un rapport de projet professionnel		05/06/20	NC	13/07/2020
	L3	Maths et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Le stage étant facultatif, il n'y a pas de soutenance et donc aucun impact sur le calendrier.				
	L3	Mécanique	neutralisation du stage	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Physique	stage rendu facultatif				
	L3	Sciences pour la santé parcours neurosciences et sciences du comportement	Pas de stage obligatoire	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Sciences pour la santé parcours Physiopathologie des grandes fonctions et biotechnologie	Pas de stage obligatoire	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Sciences de la terre	stage facultatif		12/06/2020		
	L3	Sciences de la vie parcours Biologie-Ecologie	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie parcours Biologie et physiologie des organismes	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie parcours Microbiologie	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie et de la terre	t		12/06/2020		17/07/2020

M1	Chimie	Stage neutralisé	N/A	inchangée	N/A	
M1	Informatique	Pas de changement	Non applicable	18/05/20	Non applicable	29/06/20
M1	Mathématiques parcours Mathématiques générales	Du 6 avril au 29 mai	au plus tard le 29 mai	09/06/20		03/07/20
M1	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	pas de changement				
M1	Mécanique					
M1	Physique		17/06/2020	18-juin-20	10-juil-20	13-juil-20
M1	Agrosiences, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales		19/06/2020	26/06/2020	24/07/2020	24/07/2020
M1	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique	Stage facultatif de 8 semaines au maximum	pas de soutenance de rapport	28/08/2020	pas de soutenance de rapport	
M1	Biologie, agrosiences parcours Eco-production, biotechnologies végétales et biovalorisation	durée minimum de 2 mois (max. 4 mois)	10/07/2020	13/07/2020	24/08/2020	28/08/2020
M1	Biologie-santé	identique en télétravail	19/06/2020	10/06/2020 (sans note de stage) 26/06/2020 (avec note de stage)	X	10/07/2020
M1	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	non concerné	non concerné	10-juin	non concerné	10-juil
M1	Microbiologie parcours Mécanismes moléculaires microbiens	12 semaines maximum (plus de notion de durée minimum puisque l'évaluation se fera sur la base d'un mémoire bibliographique)	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 15/06/2020	15/07/2020		15/07/2020
M1	Microbiologie parcours Microbiologie industrielle et biotechnologie	12 semaines maximum (plus de notion de durée minimum puisque l'évaluation se fera sur la base d'un mémoire bibliographique)	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 15/06/2020	15/07/2020		15/07/2020
M1	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées		05/06/2020 (mémoire bibliographique sans soutenance)	02/07/2020	Pas de session 2	10/07/2020
M1	Neurosciences parcours Sciences des comportements		19/06/2020	02/07/2020	08/07/2020	10/07/2020
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	stage de 0 à 12 semaines	18/06/2020	18/06/2020		
M1	Sciences de la mer parcours Exploitation des ressources vivantes cotières	NEANT	22/06/2020	26-juin	Sans Objet	03-juil
M1	Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral	8 semaines	26/06/2020	06/07/2020	15/07/2020	16/07/2020

M2	Chimie parcours Catalyse, environnement et développement durable	2 mois + projet (pour les étudiants dont les stages ont été suspendus)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Chimie parcours Chimie organique	pas de durée minimale	02/09/2020	04/09/2020		
M2	Chimie parcours Contrôle de l'environnement industriel	10 semaines minimale	29/09/2020	30/09/2020	xxxxx	xxxxxx
M2	Chimie parcours Matériaux nanosciences et énergie	4 mois (à priori pas de modification)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Informatique parcours Décision et optimisation (DOP)	3 mois	03/09/2020	08/09/20	Néant	11/09/20
M2	Informatique parcours Images et données multimédia (IDM)	3 mois	03/09/2020	08/09/20		11/09/20
M2	Informatique parcours Sécurité des systèmes informatiques (SSI)	Projet et/ou stage d'une durée entre 3 et 6 mois	11/09/2020	18/09/20		18/09/20
M2	Informatique parcours Internet, données et connaissances (IDC)	3 mois	Rapport: 25/08/2020 Soutenance: du 01/09 au 03/09/2020	04/09/2020	n.a.	n.a.
M2	Mathématiques parcours Mathématiques générales		2/6/2020	8/6/2020	6/7/2020	10/7/2020
M2	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	Entre 3 et 6 mois	30 /09/2020	05/10/20		05/10/20
M2	Mécanique	stage remplacé par un rapport de projet professionnel				
M2	Physique parcours contrôle de l'environnement industriel	10 semaines minimale	29/09/2020	30/09/2020	xxxxx	xxxxxx
M2	Physique parcours Matériaux nanosciences et énergie	4 mois (à priori pas de modification)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Physique parcours Noyaux atomes collisions		10/07/2020	17-juil	pas de session 2	pas de session 2
M2	Physique parcours Noyaux atomes collision - Erasmus + (1er semestre uniquement )					
M2	Agrosociences, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales	pas de changement				
M2	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique		10/07/2020	28/08/2020		
M2	Biologie, agrosociences parcours Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	durée minimum de 4 mois (maximum 6 mois)	29-juin-20	10-juil-20	11-sept-20	18-sept-20

M2	Biologie-santé parcours Cancer, différenciation, génétique et biothérapies	9 semaines minimum	23/06/2020	23/06/2020	X	23/06/2020	
M2	Biologie-santé parcours Signalisation et fonction en conditions pathologiques	9 semaines minimum	23/06/2020	23/06/2020	X	23/06/2020	
M2	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	durée minimale de 16 semaines	03/07/2020	10-juil	non concerné	non concerné	
M2	Microbiologie parcours Mécanismes moléculaires microbiens	2 mois minimum, 6 mois maximum	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 22/06/2020	29/06/2020		29/06/2020	
M2	Microbiologie parcours Microbiologie industrielle et biotechnologie	2 mois minimum, 6 mois maximum	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 22/06/2020	29/06/2020		29/06/2020	
M2	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	fin du stage : 26 juin (session 1)/24Aout (session 2)	01/07/2020	01/07/2020	15/09/2020	15/09/2020	
M2	Neurosciences parcours Sciences des comportements	fin du stage : 26 juin (session 1)/24Aout (session 2)	01/07/2020	01/07/2020	15/09/2020	15/09/2020	
M2	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	4 à 6 mois	28/09/2020	30/09/2020		30/09/2020	
M2	Sciences de la mer parcours Exploitation des ressources vivantes cotières	3 MOIS - Date limite de fin = le 18 Septembre (pour PRO)	22 - 24 Septembre (PRO) et 15 JUIN (REC)	30/09/2020 (PRO) et 20 JUIN (REC)	Sans Objet	sans objet	
M2	Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral	3 mois	24/06/2020	17/07/2020	14/09/2020	21/09/2020	
LP	Métiers de l'industrie : gestion de production industrielle parcours Assainissement, environnement nucléaire		25/09/2020	25/09/2020			
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle parcours Maintenance en milieu nucléaire		25/09/2020	25/09/2020			
LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle parcours Conception et supervision des systèmes automatisés		28 Aout 2020	4 septembre 2020			
LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle parcours Conception et supervision des systèmes automatisés Alternance		28 Aout 2020	4 septembre 2020			
<b>Composante</b>	<b>Diplôme / Année</b>	<b>Intitulé légal de la formation</b>	<b>Durée du stage si différente de la durée initiale</b>	<b>Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1</b>	<b>Date limite des jurys d'examen Session 1</b>	<b>Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2</b>	<b>Date limite des jurys d'examen Session 2</b>
M2	LEA parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication		8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
M2	LEA parcours Expert en projets européens		8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
M2	LEA parcours Implantation des entreprises à l'international		8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
LP-ACET	Licence professionnelle métiers du commerce international parcours Assistant commercial export trilingue		3 mois ou durée inférieure si nécessaire *	vendredi 11 septembre 2020	vendredi 11 septembre 2020	vendredi 11 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020

UFR LVE	MASTER LLCER	Parcours études culturelles		07/07/20	10/07/20	25/09/20	30/09/20
	MASTER LLCER	Parcours linguistique multilingue		07/07/20	10/07/20	25/09/20	30/09/20
	MASTER LLCER	Parcours traduction spécialisée		01/07/20	10/07/20	16/09/20	30/09/20
	MASTER LLCER	Parcours études culturelle CEMU		07/07/20	10/07/20	25/09/20	30/09/20

**Date limite de fin de stage :** \* en cas d'impossibilité totale de stage => 2 mémoires analytiques dont un en langue étrangère

Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
IUT GON (Pole Alençon)	Licence Pro /2020	Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriel P.Eco-conception et Industrialisation				Neant	18/12/2020
INSPE Caen	Master 2	Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la f. pratiques et Ingénierie de la f. P. Médiation culturelle M2INM_211	3 mois minimum	09/09/2020	10-sept-20	09/12/2020	10/12/2020
ESIX	Ingé SE / 1A	Systèmes embarqués	4 à 8 sem. (inchangé)	28/08/2020 (inchangé)	4/9/2020 (inchangé)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	4/9/2020 (inchangé)
	Ingé SE / 2A	Systèmes embarqués	8 à 16 sem. (inchangé)	04/09/2020 (inchangé)	11/9/2020 (inchangé)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	11/9/2020 (inchangé)
	Ingé SE / 3A	Systèmes embarqués	18 à 25 sem. (inchangé)	10/12/2020 (MODIFIÉE)	17/12/2020 (MODIFIÉE)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	17/12/2020 (MODIFIÉE)
	Première année	Ingénieur en Agroalimentaire	4 à 8 semaines	07/09/2020	14/09/2020	18/09/2020	21/09/2020
	Deuxième année	Ingénieur en Agroalimentaire	8 à 12 semaines	07/09/2020	14/09/2020	18/09/2020	21/09/2020
	Troisième année	Ingénieur en Agroalimentaire	de 18 à 25 semaines	16/11/2020	01/12/2020	30/11/2020	07/12/2020
composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examens Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examens Session 2
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FC		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FA		26/08/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FI		28/05/2020	29/05/2020	19/06/2020	06/07/2020
L3		Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance	prolongé jusque fin aout sur demande étudiant	Stage neutralisé - pas de soutenance	18/06/2020	Stage neutralisé - pas de soutenance	02/07/2020
LP		Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		19/06/2020	30/06/2020 ou second jury si étudiant poursuit son alternance	non indiqués par le CFPB	dépend des dates indiquées par le CFPB
M1		Comptabilité Contrôle Audit FI	Fin aout sur demande	19/06/2020		début septembre 2020	14/09/2020

M1	Comptabilité Contrôle Audit FA		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
M1	Comptabilité Contrôle Audit FC		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
M2	Comptabilité Contrôle Audit FI	fin aout sur demande ou décembre?	26/06/2020		fin août	14/09/2020
M2	Comptabilité Contrôle Audit FA		27/06/2020	début juillet	fin août	
M2	Comptabilité Contrôle Audit FC		27/06/2020	début juillet	fin août	
M1	Gestion de patrimoine			début Juillet		début septembre
M2	Gestion de patrimoine		12/06/2020	Début Juillet	fin août	début septembre
M1	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		fin juin	début juillet	début septembre	début septembre
M1	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		15/05/2020	début juillet	fin août	début septembre
M1	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité	décembre sur demande	01/12/2020		15/12/2020	
L3	Gestion parcours Management du social et de la santé			22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		26/06/2020	26/06/2020		15/07/2020
M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)	CEMU	28/10/2020	26/06/2020	12/11/2020	16/11/2020
M1	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales	Fin aout sur demande		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel parcours management des structures sociales médico-sociales et solidaires	Fin aout sur demande		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel parcours Management des établissements et des structures gérontologiques	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel Management de l'économie solidaire	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel management des organisations en santé			15/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel management des organisations en santé			22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel management des organisations sociales FC		19/06/2020	08/07/2020	fin août 2020	courant septembre 2020

M2	Management sectoriel management des organisations sociales FOAD		12/06/2020	08/07/2020	fin août 2020	courant septembre 2020
L3	Gestion parcours Management des Entreprises FC			03/07/2020		10/09/2020
L3	Gestion parcours Management des Entreprises FOAD			03/07/2020		10/09/2020
L3	Gestion parcours Management des Opérations		10 au 12/06/2020	Début Juillet	mi-septembre 2020	
LP	Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours Conseiller en entreprise agricole		19/06/2020	26/06/2020	31/08/2020	Courant septembre 2020
M1	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA			19/06/2020		26/08/2020
M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA/FC		30/06/2020	02/07/2020	08/09/2020	11/09/2020
M1	Gestion de Production Logistique Achats FA		26/06/2020	Début Juillet	fin août	
M2	Gestion de Production Logistique Achats FA		18/06/2020	Début Juillet	fin août	
M2	Gestion de Production Logistique Achats FC		02/06/2020	début juillet 2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Gestion des Ressources Humaines FA			19/06/2020		
M2	Gestion des Ressources Humaines FA		12/06/2020	26/06/2020	13/07/2020	17/07/2020
M2	Gestion des Ressources Humaines FC	Possibilité jusqu'en décembre si nécessaire	17/06/2020	fin juin 2020	fin août 2020	<b>Courant septembre et/ou janvier 2021 pour les stages finalisés en décembre</b>
M2	Gestion des Ressources Humaines FOAD		16/06/2020	courant juin 2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Management de l'Innovation			fin juin 2020		17/07/2020
M2	Management de l'Innovation	id ou décembre	22/06/2020	29/06/2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Management et Administration des Entreprises		02/06/2020	02/07/2020	28/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FI		16/06/2020	02/07/2020	03/09/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FC		16/06/2020	02/07/2020	31/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FOAD		16/06/2020	02/07/2020	31/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administraton des Entreprises Evreux			23/10/2020		01/12/2020
M1	Management et commerce international		rapport le 31/08	15/09/2020		09/10/2020
M2	Management et commerce international parcours Développement international de la PME / PMI		15/09/2020	22/09/2020	05/10/2020	22/10/2020
M2	Management et commerce international Parcours Franco Américain		mi mai	mi juin	mi sept	28/09/2020

M1	Management FC			courant juin 2020		mi-juillet 2020
M1	Management FOAD			courant février 2020		mi-juillet 2020
M2	Management parcours management , conseil et Recherche		19/06/2020	22/06/2020	30/09/2020	début octobre 2020
M1	Marketing Vente FA			début juillet		
M2	Marketing Vente FI		19/06/2020	22/06/2020	30/09/2019	début octobre
M2	Marketing Vente FA		19/06/2020	début juillet	30/09/2019	début octobre